

III. Entre prise de conscience et évolutions sociétales, le renouveau de la mobilité : un défi pour le PETR du nord de l'Yonne

1. Vulnérabilité énergétique et fragilité sociale des situations qui conditionnent notre mobilité

1.1. Une vulnérabilité différenciée selon les infraterritoires

« Le phénomène de vulnérabilité énergétique renvoie à la capacité d'un ménage à satisfaire ses besoins de mobilités (tous motifs confondus) sous le prisme de la dépense énergétique ».

Si la vulnérabilité énergétique est le plus souvent abordée dans sa dimension « habitat », l'augmentation des prix des carburants couplée au processus de croissance extensive des villes, qu'il soit qualifié d'étalement urbain ou de périurbanisation, appelle à un élargissement des champs d'investigation.

En effet, l'intérêt croissant pour l'énergie dans les démarches d'analyse urbaine est notamment corrélé à la montée des considérations environnementales et sociales sur les territoires.

Dès lors, la question de la vulnérabilité liée aux transports trouve tout son sens sur un territoire à dominante rurale où près de 91 % des ménages habitent en périphérie et disposent d'au moins un véhicule automobile.

Ainsi, une étude récente réalisée par le commissariat général au développement durable a démontré que près de 10,2 % des ménages français étaient en situation de vulnérabilité énergétique vis-à-vis du transport en 2015.

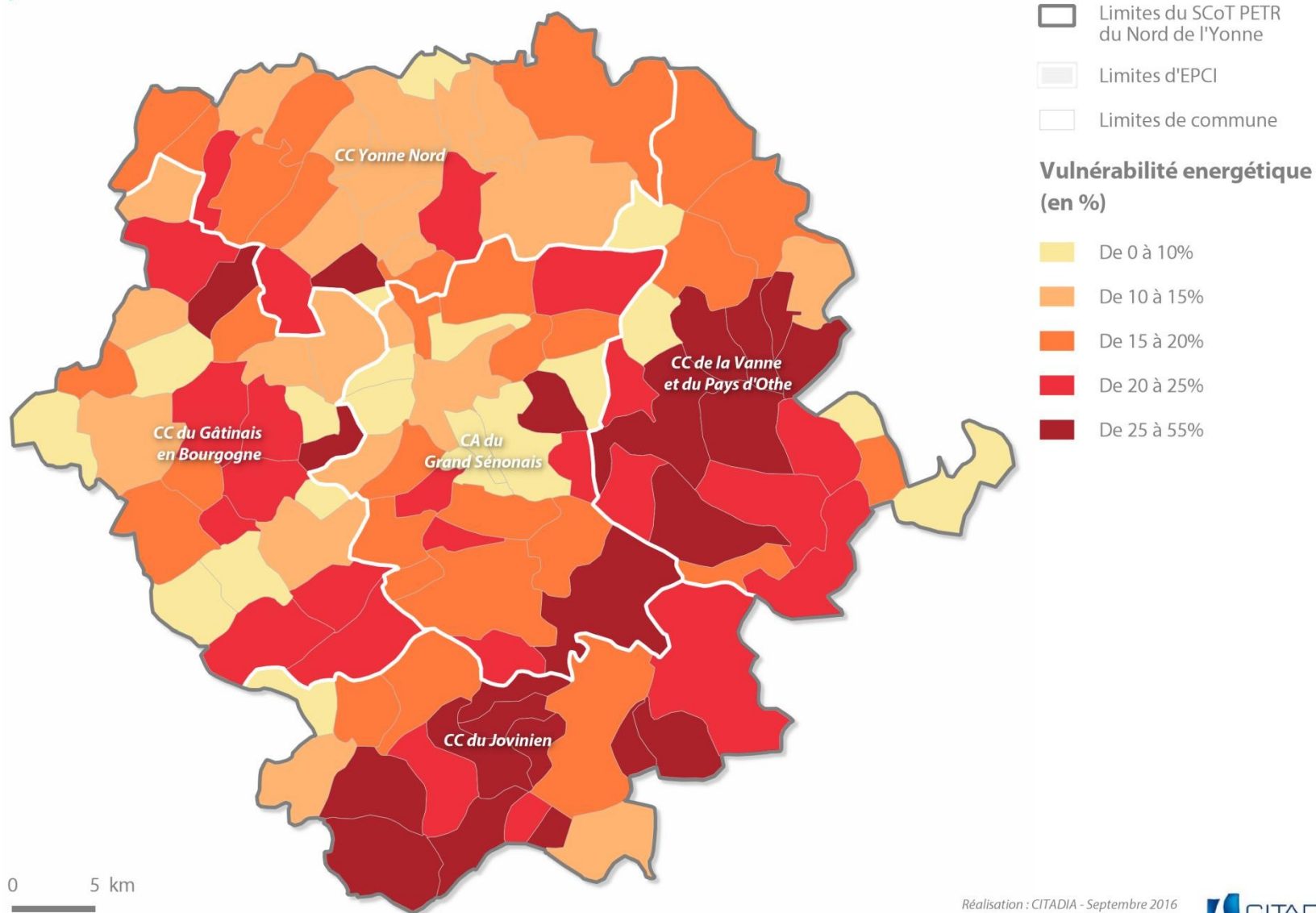
Autrement dit ces mêmes ménages consacraient, pour le transport, plus de 4,5 % de leur budget ménage. Cette situation de tension pousse alors bon nombre de ménages à faire des choix difficiles « renoncer à d'autres dépenses pour se déplacer correctement ou, au contraire, se déplacer moins ».

Le territoire du PETR du Nord de l'Yonne n'échappe pas à ces constats puisque 18,7 % des ménages du territoire se retrouvent en situation de vulnérabilité (cf. carte ci-après). Sans grande surprise, la vulnérabilité des ménages du PETR sur le plan de la mobilité augmente à mesure que l'on s'éloigne du pôle urbain de Sens.

Ainsi elle représente en moyenne 8 % pour les communes appartenant à un grand pôle, 16 % pour les communes comprises dans la couronne d'un grand pôle et 25,4 % pour les communes rurales.

Vulnérabilité énergétique

SCoT du PETR du Nord de l'Yonne



1.2. Mais une offre alternative qui facilite leur mobilité.

A la fois vecteur de lien social et d'insertion, la question de la mobilité est un enjeu fondamental au cœur des problématiques « urbaines ». Dès lors, pour lutter contre l'exclusion et la précarisation de certains publics fragiles, des associations à but non lucratif ont vu le jour sur le territoire afin d'offrir des alternatives visant à réduire les inégalités.

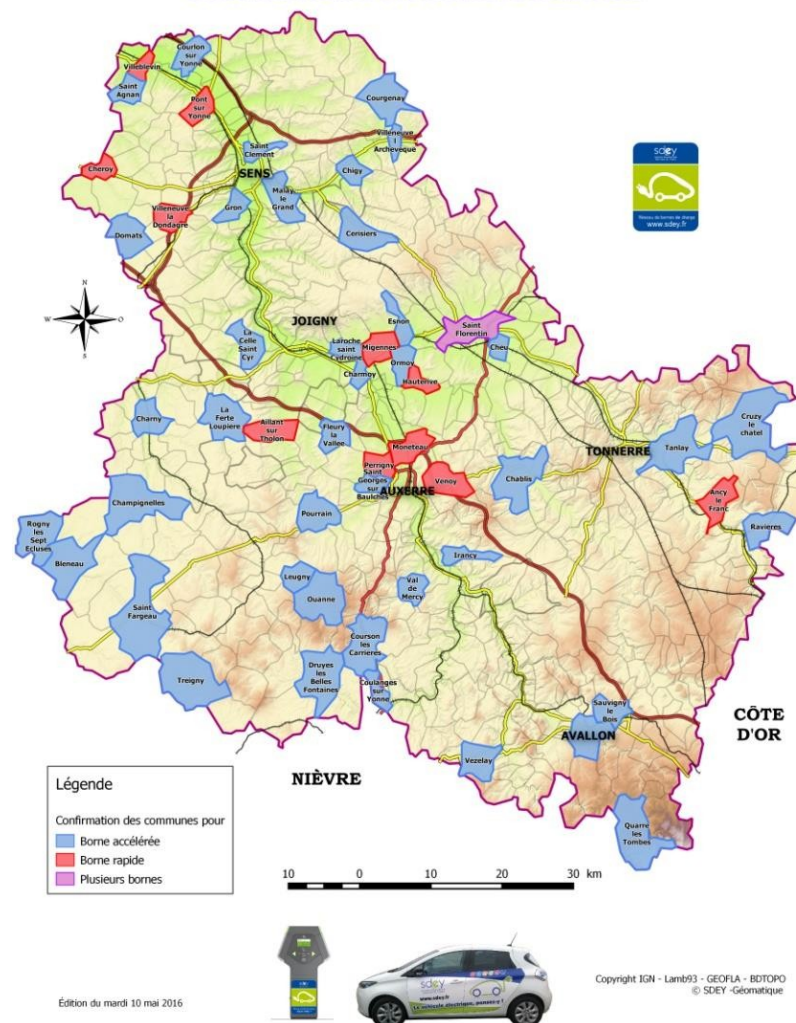
Ainsi, depuis 2003 et suite à une demande du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, l'association Mobil'Eco met à disposition des moyens de locomotions temporaires aux allocataires du RSA, aux demandeurs d'emploi ou encore aux nord-icaunais dépourvus de moyens de transport (notamment sur le Grand Sénonais et plus récemment sur le Jovinien).

Que ce soit au travers d'un service de transport à la demande, de location de deux roues motorisés ou non ou bien de véhicules particuliers, cette association a pour objectif d'accompagner la prise d'autonomie de ces personnes pour leur faciliter l'accès ou la pérennisation d'un emploi. En l'espace de 10 ans, cette association a vu son nombre d'utilisateurs multiplié par 8 passant ainsi de 700 passagers en 2003 à 5 600 en 2012.

En sus de cette initiative, le Conseil Départemental de l'Yonne a également créé des « parcs mobilité » qui donnent accès aux allocataires du RSA à des cyclomoteurs et des bicyclettes et ce, à plus large échelle.

Enfin, alternative à la voiture solo et/ou à la mobilité peu durable, le covoiturage et la voiture électrique apparaissent comme des bons compromis pour gagner en flexibilité et autonomie. Si le territoire du SCoT ne compte aucune aire de covoiturage aménagée par le département (ce qui n'exclut pas les pratiques informelles) il dénombre une quinzaine de bornes électriques opérationnelles ou en projets.

CONFIRMATION DES COMMUNES POUR L'INSTALLATION D'UNE BORNE DE RECHARGE



Carte des communes qui se verront équipées d'une borne de recharge publique supplémentaire d'ici 2017. Source : SDEY, mai 2016.

2. L'intermodalité, une nécessité de penser la chaîne de déplacement dans son ensemble

2.1. La combinaison des modes de déplacement, une solution durable pour une mobilité plus vertueuse

« On entend par intermodalité l'utilisation successive de plusieurs modes de transports au cours d'un seul et même déplacement. Cette notion se distingue donc de celle de la multimodalité, qui est la possibilité d'utiliser alternativement plusieurs modes de transports pour effectuer un trajet ».

Voitures, transports en commun, vélos, covoiturages ... le panel des moyens de déplacement qui s'offre aux usagers est aujourd'hui très large. Pour les territoires ruraux, cette multimodalité est un réel atout pour penser un système de déplacement plus durable et offrir une véritable alternative au « tout automobile ».

En effet, bien souvent contraints par des coûts de fonctionnement lourds et un manque de rentabilité, les territoires ruraux peinent à développer une offre en transports en commun compétitive qui couvre l'ensemble des zones bâties du territoire.

Dès lors la stratégie de tirer profit de la complémentarité des différents moyens de transports et de leurs avantages et atouts respectifs apparaîtrait comme une solution durable et réaliste, tant elle présente une certaine flexibilité.

Ainsi, pensée de manière cohérente et continue, l'intermodalité constitue un service pour les usagers en facilitant les parcours et en optimisant les temps de trajet.

Il s'agit donc de « re-penser » la mobilité en positionnant l'utilisateur au cœur de la chaîne de déplacements en délaissant l'approche qui consiste à mettre en concurrence les différents modes, au profit d'une vision transversale tournée vers leurs complémentarités.

Sans mettre de côté les véhicules particuliers qui constituent un système de rabattement efficace en direction des nœuds de transports en commun structurants, l'intermodalité sert à limiter leurs conséquences négatives (embouteillages, pollutions, stationnements intempestifs, etc.).



L'intermodalité, source : réseau-citoyen.org

2.2. Des nœuds intermodaux peu nombreux, mais une stratégie bien ancée et en passe d'être renforcée

« On entend par nœud intermodal ou pôle d'échange, un lieu ou un espace d'articulation des réseaux qui vise à faciliter les pratiques intermodales entre les différents modes de transports. Ces aménagements visent à limiter les ruptures de charge et opèrent par la même occasion un rôle d'interface entre la ville et ses réseaux de transports ».

Les 7 gares et haltes ferroviaires du territoire constituent des lieux de prédilection pour les déplacements intermodaux d'une part, parce que bon nombre de flux automobiles convergent vers elles et d'autre part, parce qu'elles sont le plus souvent desservies par les transports collectifs urbains et/ou interurbains.

Sans grande surprise les modes les plus utilisés pour rejoindre ces 7 portes d'entrées ferroviaires sont, par ordre d'importance, la voiture et les transports en commun en témoigne le taux d'occupation des parkings en gare ou encore l'adaptation des horaires de bus et de cars avec ceux des TER.

Ainsi contrairement aux territoires urbains qui présentent une morphologie urbaine dense, les modes doux (vélo et marche à pied) sont faiblement représentés dans les déplacements qui convergent vers les gares. En effet, le phénomène de périurbanisation et le manque d'aménagements sécurisés (pistes et bandes cyclables) justifient leurs faibles représentations.

Ces logiques de rabattement / diffusion vers ou depuis les gares suscitent aujourd'hui de nombreuses problématiques qui entachent la fonctionnalité intermodale de ces nœuds de transports.

En effet, à l'image de la gare de Sens, celles de Joigny, de Pont-sur-Yonne ou encore de Villeneuve l'Archevêque souffrent d'un manque important de stationnements en gare causant des désagréments sur les espaces publics alentours au premier rang desquels leur sur-occupation par le stationnement tampon en journée.

Si la pluralité modale offerte sur ces nœuds de transports stratégiques favorise les déplacements intermodaux, la communication et l'information autour est également primordiale.

A cet égard, la région Bourgogne a développé une centrale d'information multimodale « *Mobigo* », destinée à faciliter et optimiser les déplacements en Bourgogne. L'objectif d'une telle démarche est, pour un parcours donné, de mettre en relation les différents modes de déplacements possibles tout en optimisant les temps de parcours.



Logo « *Mobigo* »,
source : *Bourgogne.fr*

Focus sur le projet de pôle intermodal en gare de Sens

Problématiques actuelles :

Une qualité de l'information intermodale en gare peu satisfaisante qui entache la performance du pôle.

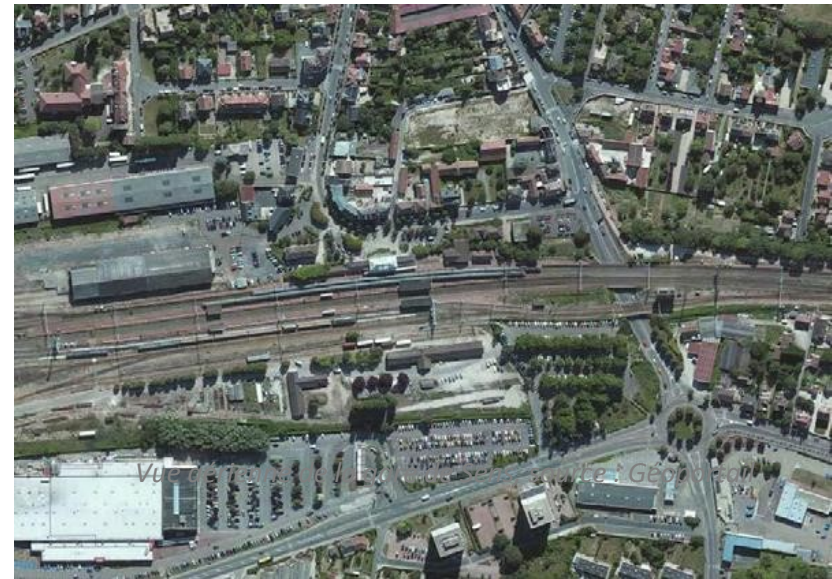
Une problématique de saturation de l'offre en stationnement courte et longue durée.

Une accessibilité tous modes peu optimum générant des conflits entre les modes, des situations à risque et plus généralement un manque de lisibilité urbaine

Lignes directrices du projet :

Une organisation efficace de l'intermodalité, qui tient compte d'une réorganisation du stationnement, des espaces dédiés aux transports en commun, d'un maillage de linéaires doux, etc.).

Reconfiguration urbaine du quartier de gare pour tendre vers une plus grande mixité fonctionnelle tout en tenant compte du patrimoine bâti et paysager



Synthèse et perspectives

Atouts à valoriser

- Une position stratégique à la croisée des grands axes de circulation
- Une offre ferroviaire importante qui présente un bon niveau de service
- Des réseaux de transports en commun différenciés (TER, TCU, TAD, etc.) permettant une couverture relativement satisfaisante

Opportunités à saisir

- Une valorisation des berges de l'Yonne en cours de réflexion
- Des réseaux de TC relativement coordonnés facilitant les déplacements intermodaux
- Des projets et des initiatives en faveur d'une mobilité plus durable

Faiblesses à résorber

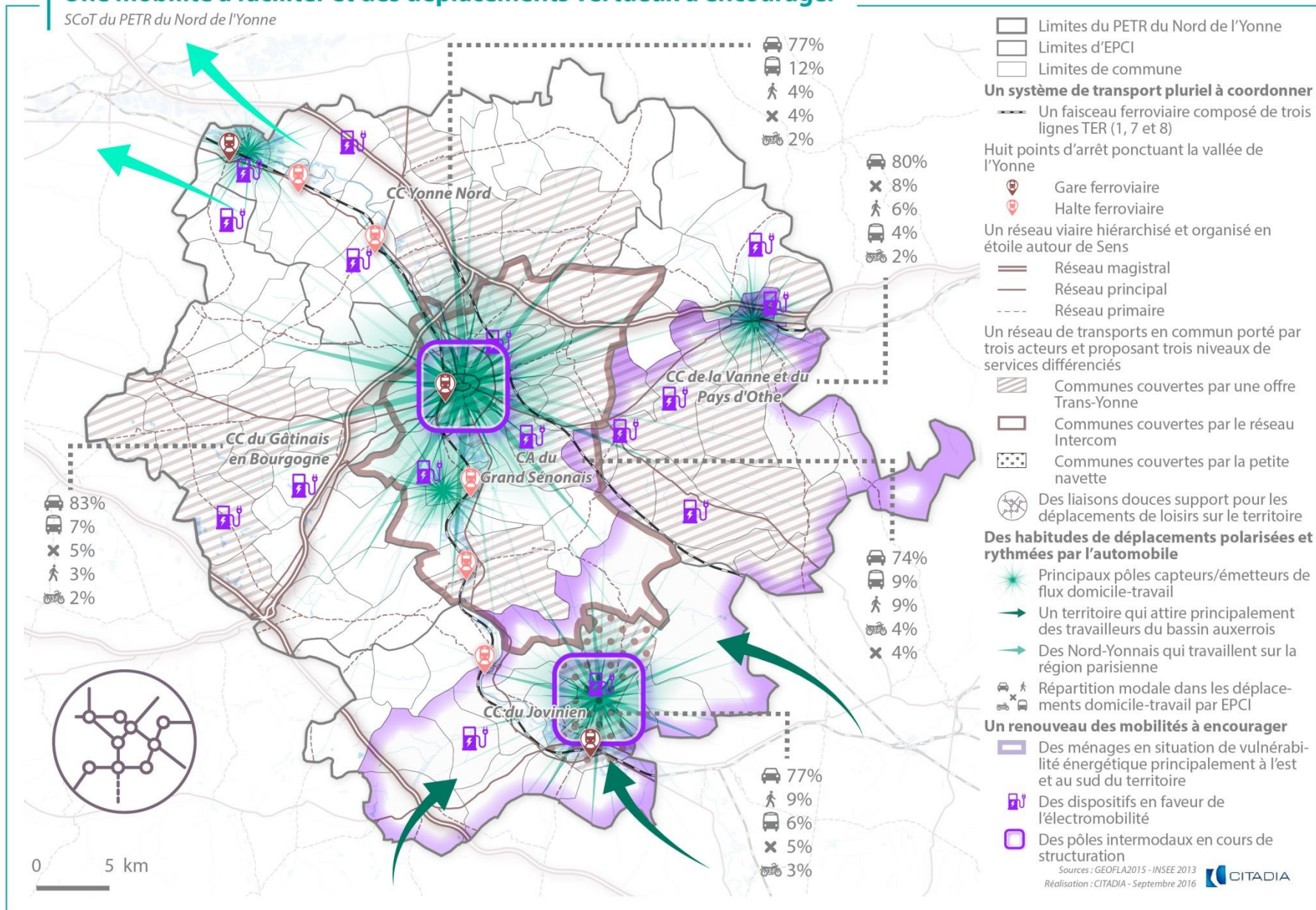
- Un processus de périurbanisation qui allonge les distances parcourues quotidiennement par les habitants
- Une carence de l'offre alternative à la voiture sur les espaces périurbains et ruraux
- Absence de dispositifs favorisant le covoiturage et les mobilités douces
- Des espaces de stationnement stratégiques saturés

Menaces à anticiper

- Un enclavement de certaines parties du territoire
- Des flux pendulaires importants en direction des principaux pôles d'emploi du territoire
- Une vulnérabilité des populations fragiles, notamment en milieu rural (isolement, précarisation, etc.)

Une mobilité à faciliter et des déplacements vertueux à encourager

SCoT du PETR du Nord de l'Yonne



Les enjeux de demain

- ➔ S'appuyer sur les réseaux de transports en commun existant et des solutions alternatives pour impulser une mobilité plus durable
- ➔ Encourager le rapprochement des lieux de vie et d'emploi et prioriser le développement urbain aux abords des transports structurants pour limiter les déplacements longue distance
- ➔ Accompagner les projets viaires pour faciliter, sécuriser et réguler les déplacements
- ➔ Développer le réseau de liaisons douces pour donner à découvrir le territoire



4

**Un positionnement
économique à renforcer et
des mutations à accompagner**

Chapitre 1 : Un positionnement économique à renforcer et des mutations à accompagner

I. Un système productif, moteur pour le développement mais qui tend à se fragiliser

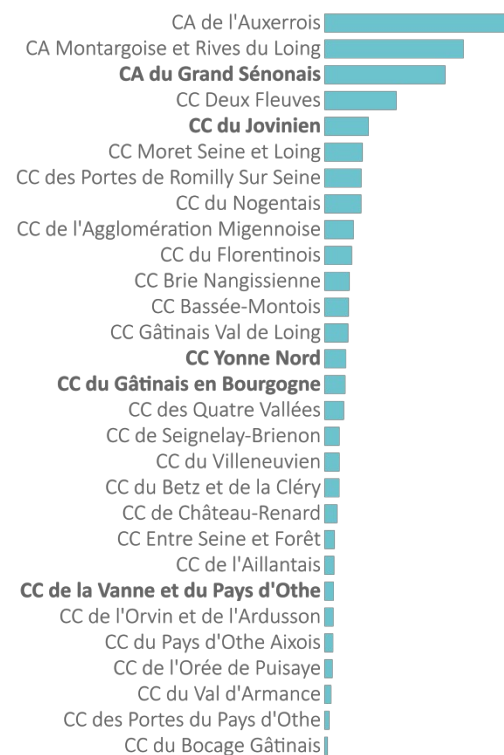
1. Un territoire au profil majoritairement productif

1.1. Des pôles d'emplois majeurs et une vallée de l'Yonne structurant le bassin économique du PETR

Bénéficiant d'un positionnement stratégique à la croisée de 3 régions, le territoire du SCoT du PETR du Nord de l'Yonne représente un bassin économique de près de 42 000 emplois et plus de 10 000 établissements en 2013.

Cette forte concentration de fonctions économiques (pôles d'emplois, tissu d'entreprises, pôles commerciaux, etc.) lui assure une certaine visibilité et indépendance vis-à-vis des bassins d'emplois limitrophes.

En effet, l'analyse de la concentration des emplois au lieu de travail sur un périmètre de 50 kilomètres autour du PETR démontre que deux des EPCI du territoire (CA du Grand Sénonais et CC du Jovinien) se distinguent comme faisant parti des 5 premiers pôles d'emplois du secteur.

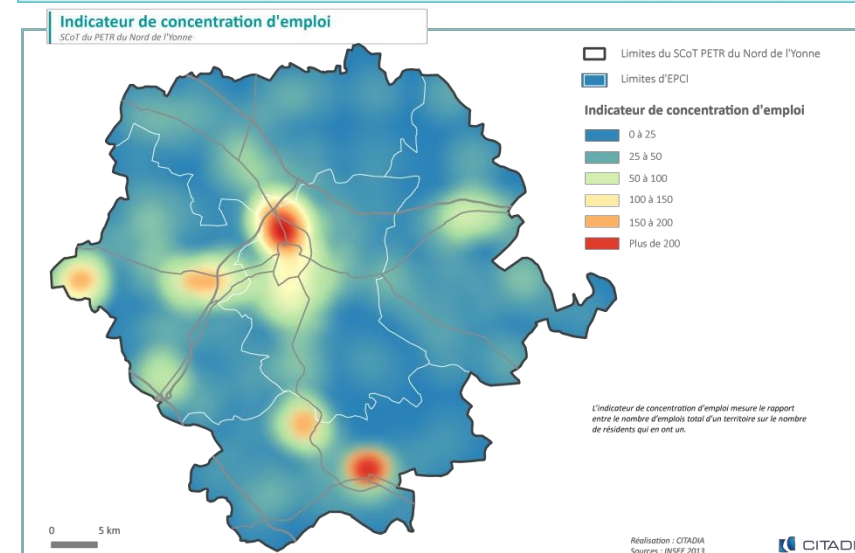
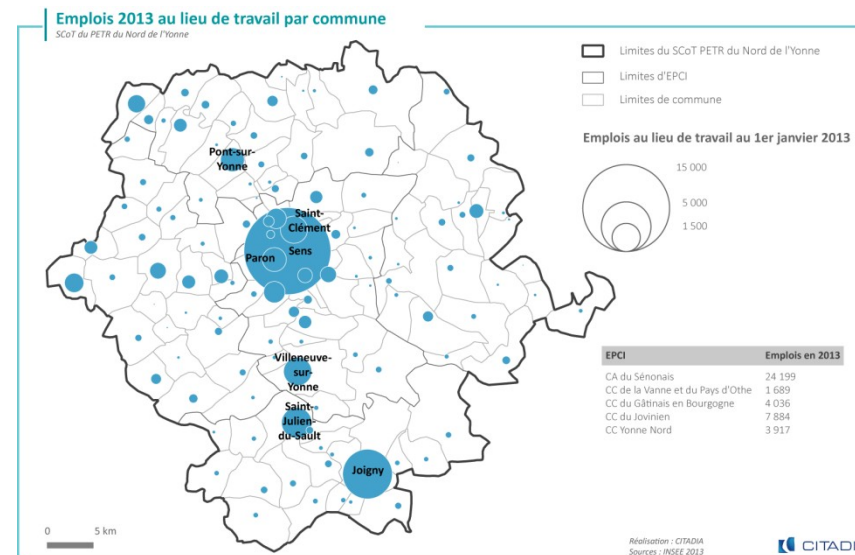


A l'échelle du SCoT du PETR du Nord de l'Yonne, la répartition des emplois au lieu de travail suit la même logique que celle de la population en dessinant un axe économique le long de la vallée de l'Yonne.

En concentrant près de la moitié des emplois du territoire (48,1 %), les communes de Sens et de Joigny (respectivement 15 000 et 5 000 emplois en 2013) apparaissent comme les deux pôles économiques principaux autour desquels s'organisent des bassins d'emplois dits intermédiaires.

En effet, l'analyse de la concentration des emplois (rapport entre le nombre d'emplois d'une commune sur le nombre d'actifs occupés) montre un réseau de pôlarités intermédiaires situées à proximité immédiate des infrastructures de transports structurantes

Ainsi, on observe une plus forte concentration de l'emploi le long des départementales 606 et 81. L'impact des échangeurs/embranchements autoroutiers est également visible au nord de Sens et à proximité de Villeroy.



1.2. Un profil économique qui se distingue des tendances départementale et régionale

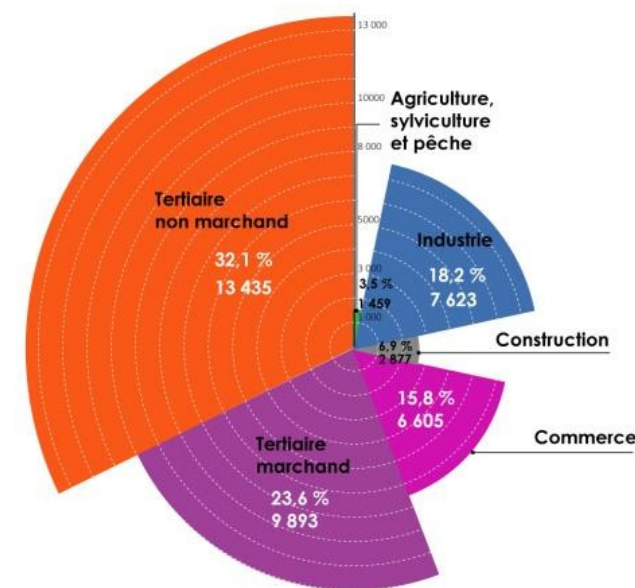
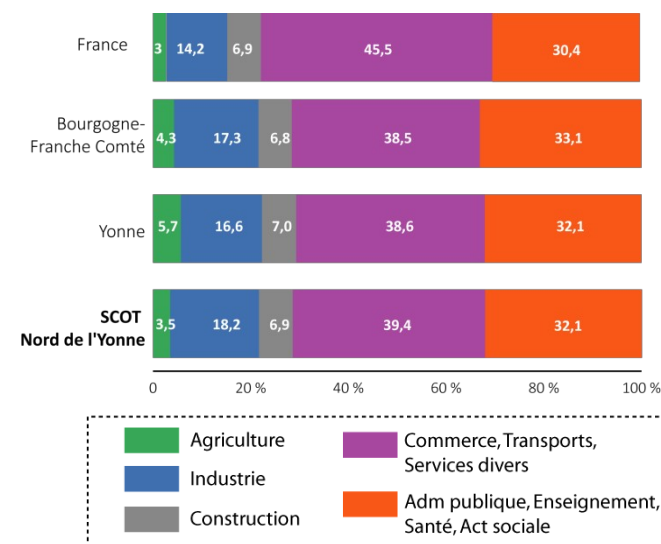
A l'image de l'ensemble des bassins d'emplois français, le PETR du Nord de l'Yonne a subi, depuis la fin des années soixante, une mutation de son tissu économique en lien avec le processus de tertiairisation.

Ainsi, si la répartition des emplois par grands secteurs d'activités souligne clairement le poids du secteur tertiaire dans l'économie locale avec près de 71,5 % des emplois du PETR (une proportion similaire à celle du département et de la nouvelle région mais en deçà du niveau national 75,9 %) le poids des secteurs primaire et secondaire permettent, quant à eux, de révéler la spécificité du territoire.

En effet, comparativement aux deux territoires de références, le PETR du Nord de l'Yonne bénéficie d'une plus forte représentativité du secteur industriel fort qui concentre plus de 18 % des emplois du territoire (contre 1,2 % pour la France, 16,6 % pour le département et 17,3 % pour la Région), soit plus de 7 600 emplois en 2013 et d'un secteur agricole moins développé (3,5 % des emplois contre 3 % en France, 4,3 % pour la région et 5,7 % pour l'Yonne).

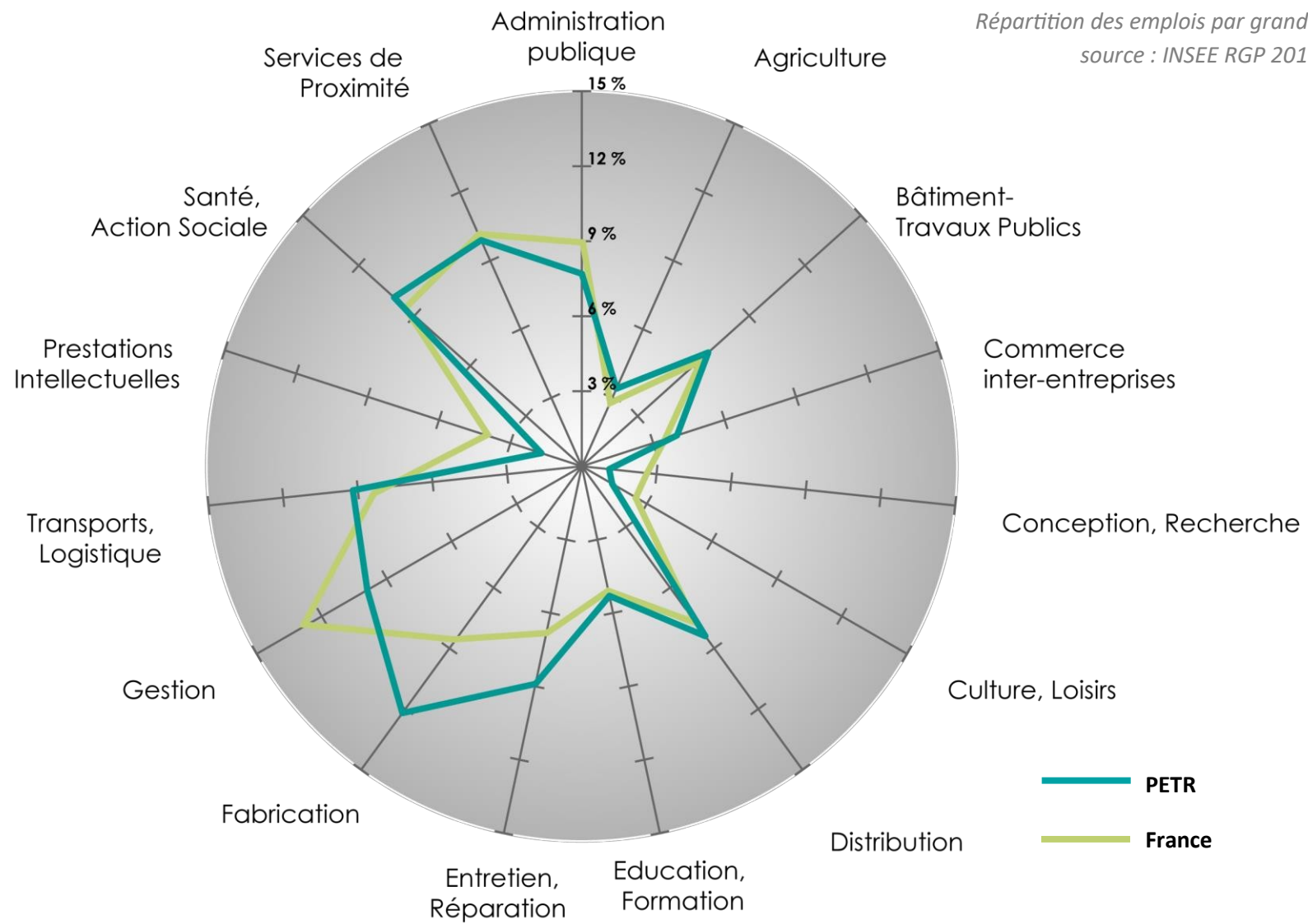
Dès lors l'analyse fonctionnelle des emplois (voir graphique page suivante), qui propose des regroupements de professions dans le but de faire apparaître des grandes fonctions transversales aux secteurs d'activités, témoigne :

Ainsi on constate une spécialisation du territoire autour des activités de fabrication, de services. A contrario, les activités liées à la sphère culturelle, de recherche ou toutes autres prestations intellectuelles sont très faiblement représentées.



Répartition des emplois par grands secteurs d'activités
source : INSEE RGP 2013

Répartition des emplois par grandes fonctions
 source : INSEE RGP 2013

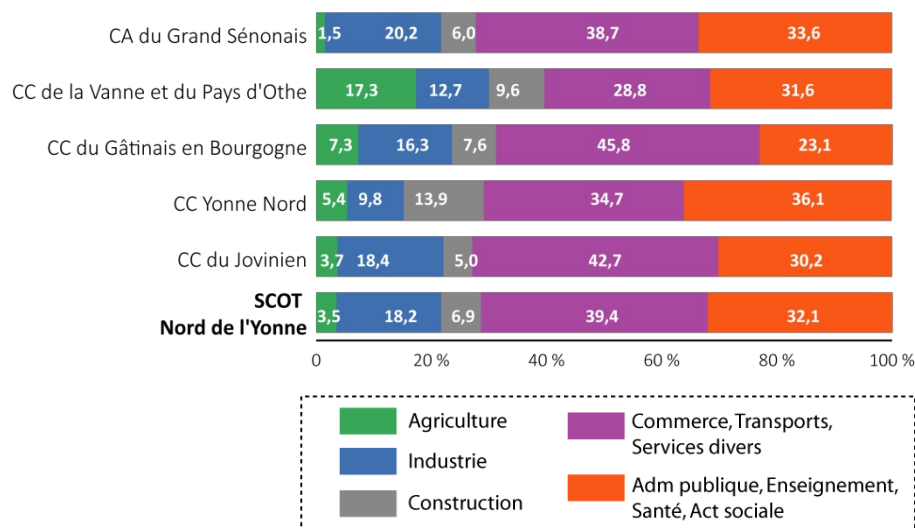


1.3. Une répartition des emplois par grands secteurs d'activités à l'origine de spécialisations ?

A l'échelle infra territoriale, si la tertiairisation de la sphère productive touche de manière quasi-similaire l'ensemble des EPCI, la concentration des autres emplois reflète certaines spécialisations :

La Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais et la Communauté de Communes du Jovinien se distinguent par une plus forte concentration d'emplois industriels (entre 3,8 et 10,4 points de plus que les autres EPCI).

Les franges Ouest et Est du territoire ont, quant à elles, un profil agricole plus marqué (17,3 % des emplois pour la CCVPO et 7,3 % pour la CCGB), et le nord du territoire possède une filière « construction » plus affirmée.



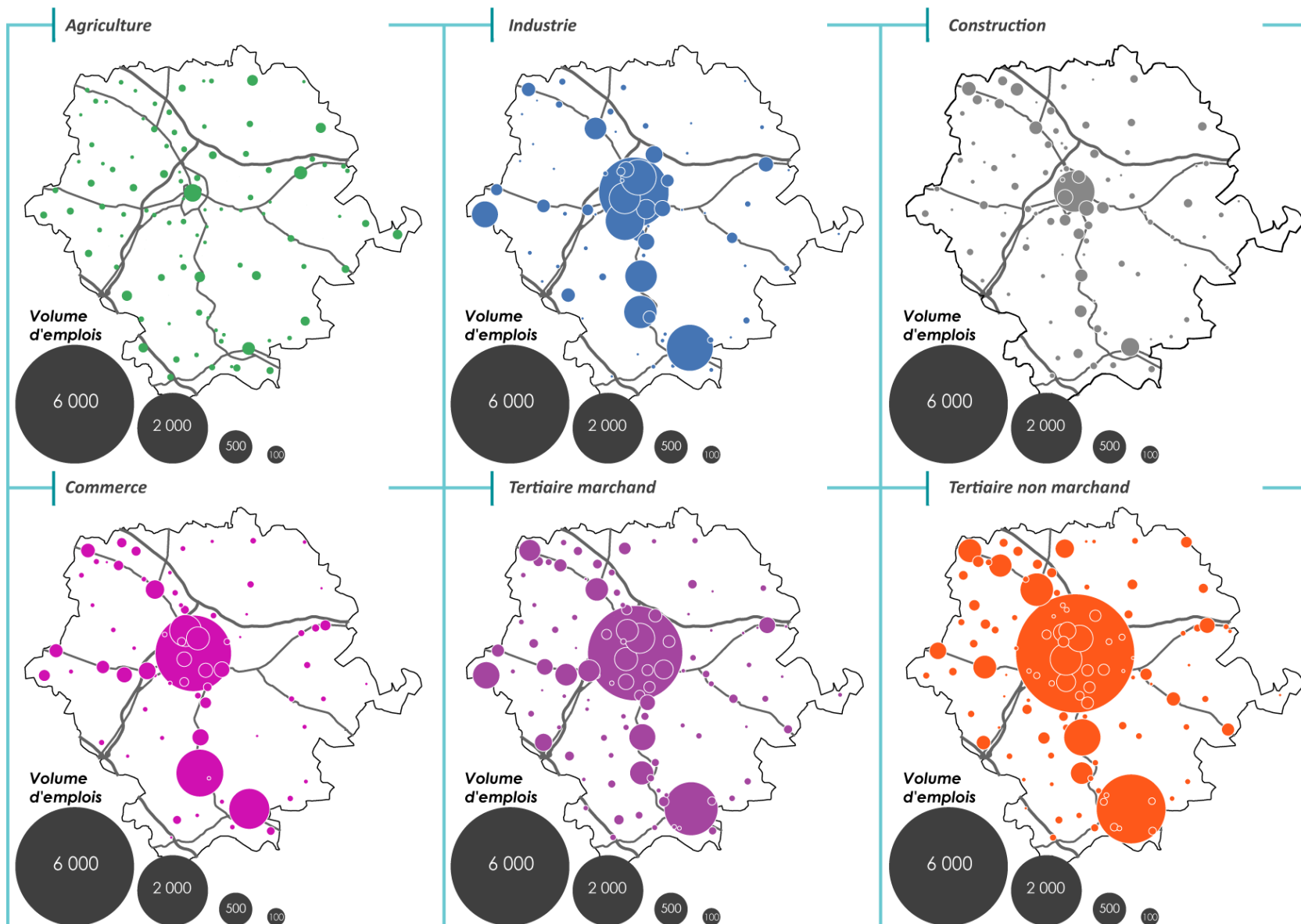
Répartition des emplois par grands secteurs d'activités et par EPCI
source : INSEE RGP 2013

Par ailleurs, la distribution géographique des emplois par grands secteurs d'activités (voir cartes ci-après) démontre :

- Une concentration des activités industrielles en fond de vallée entre Joigny et Pont-sur-Yonne, où se distinguent notamment des pôles principaux tels que de Sens (2 000 emplois), Joigny (900 emplois) ou encore Gron (630 emplois) tous trois portés par la présence de grandes entreprises.
- Une ventilation plus diffuse des emplois agricoles et de construction sur l'ensemble du territoire du PETR révélant toutefois encore la prédominance du pôle structurant de Sens et du pôle secondaire de Joigny.
- Une polarisation des activités tertiaires et commerciales qui dessine une certaine dichotomie entre l'ouest et l'est du territoire avec pour le premier une plus forte représentativité des emplois dans ces secteurs.

Par ailleurs, elle traduit également le rôle de la commune de Sens en tant que pôle administratif structurant pour le territoire. Ainsi, du fait de son statut de sous-préfecture, Sens pèse pour 43 % des services non marchands du territoire (éducation, santé, action sociale et administration) soit plus de 5 820 emplois au total.

Enfin, Joigny avec près de 3 200 emplois tertiaires (dont 1 200 dans les services marchands et 2 000 dans les services non marchands) représente le 2nd pôle tertiaire du territoire, justifiant ainsi sa qualité de pôle relais dans l'armature territoriale du SCoT.



*on entend par **tertiaire marchand** les activités de transports, de commerces, les services aux entreprises, aux particuliers ainsi que les activités immobilières et financières. Le **tertiaire non-marchand** regroupe, quant à lui, l'éducation, la santé, l'action sociale, l'administration.

2. Une sphère économique portée par un important réseau de PME/PMI ponctué de gros employeurs

2.1. Un tissu d'établissements pourvoyeurs d'emplois diversifié

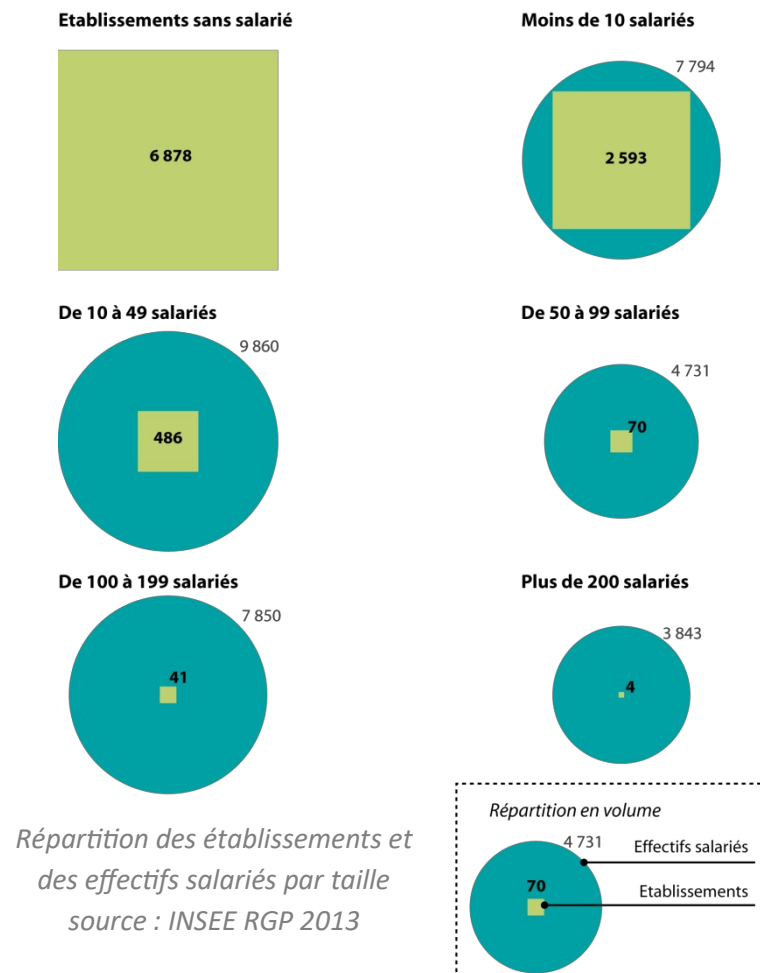
Le PETR, à l'instar d'autres territoires, compte une majorité de petits établissements unipersonnels (sans salariés) et ce, à hauteur de 68 % de l'ensemble des structures du territoire.

Le tissu d'établissements comprenant entre 1 et 49 salariés, s'impose comme le plus dense et celui qui pourvoit le plus d'emplois sur le territoire du SCoT. Il rassemble, en 2013, 30 % des établissements accueillant plus de 17 600 salariés. Ce chiffre est tout à fait semblable à la situation nationale puisque l'on dénombre sur les 3 603 698 entreprises, 32 % sont des petites structures de 1 à 49 salariés qui concentrent 51.6 % des emplois salariés (49,9 % pour la région).

Dès lors, l'analyse croisée de la répartition des établissements et des effectifs salariés par taille (schéma ci-contre) a permis de montrer l'existence d'une corrélation négative entre la taille de l'établissement et la distribution des salariés sur le territoire.

Ainsi, si les plus petites entreprises (moins de 50 salariés) accueille la part la plus importante des effectifs salariés (près de 52 % des salariés du PETR) ce sont les grands établissements qui, proportionnellement à leur nombre, concentrent le plus de salariés (1/3 des effectifs sur moins d'une cinquantaine d'établissements).

En d'autres termes, bien que peu nombreuses les grandes entreprises du territoire occupent une place stratégique sur le marché de l'emploi local.

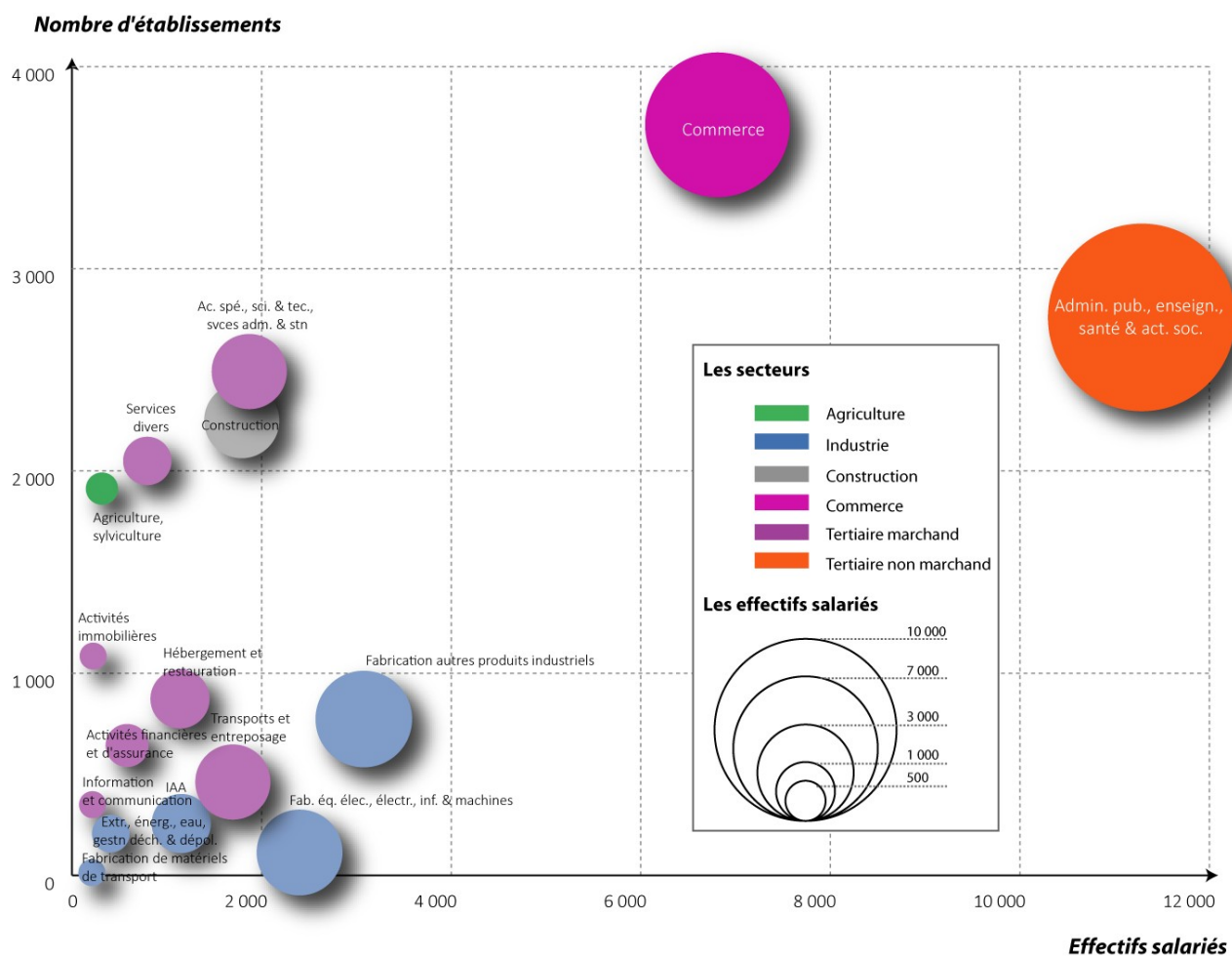


Par ailleurs, cette analyse croisée est également à mettre en perspective avec les différents secteurs d'activités présents sur le territoire. Sur les 10 000 établissements recensés sur le territoire :

- 40 % appartiennent au secteur tertiaire marchand ;
- 18 % appartiennent au secteur commercial ;
- 14 % appartiennent au secteur tertiaire non marchand ;

- 11 % appartiennent au secteur de la construction ;
- 10 % appartiennent au secteur primaire ;
- 7 % appartiennent au secteur industriel.

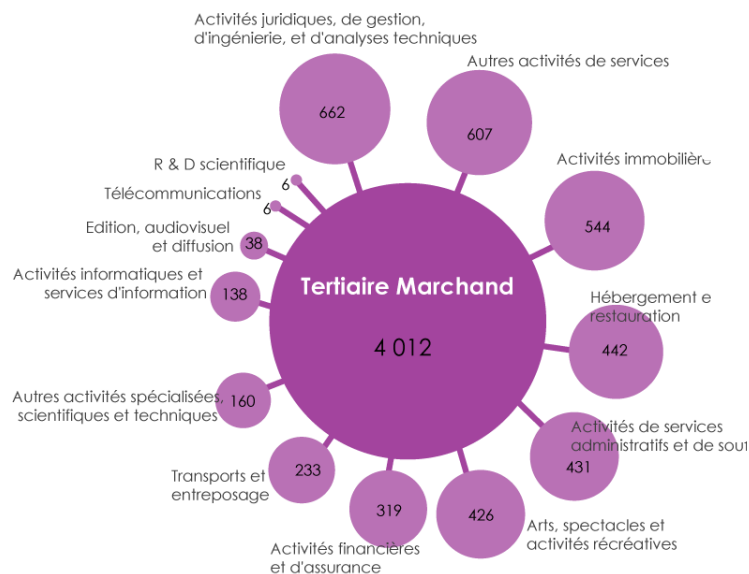
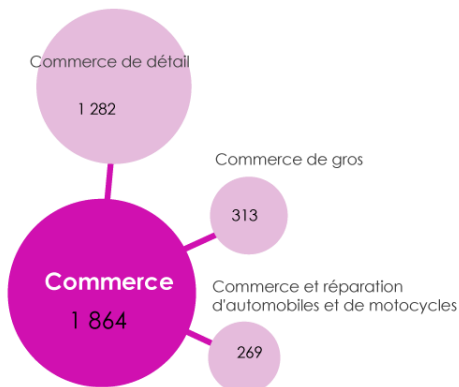
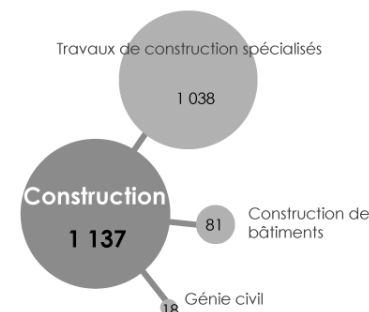
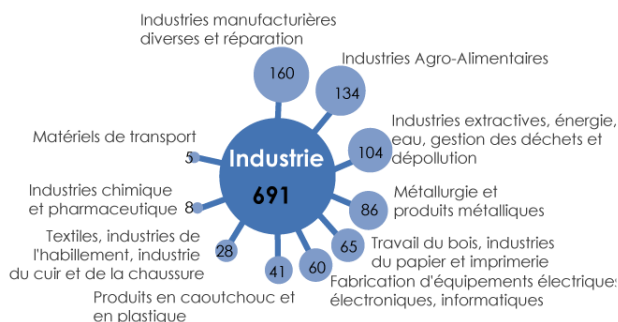
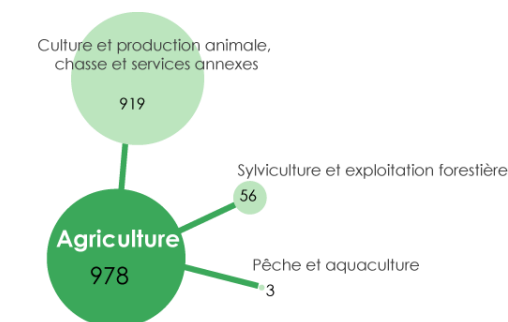
La distribution de ces établissements ne reflète pas la répartition des effectifs salariés, le tertiaire non marchand rassemblant 33 % des effectifs salariés, l'Industrie 21,5 %, le tertiaire marchand et le commerce 20 % chacun, la construction 5 % et l'agriculture 1 %.



Des concentrations ou dispersions d'effectifs s'effectuent ainsi au sein des différents secteurs d'activité :

Le secteur industriel concentre un grand nombre de salariés au sein de peu d'établissements. La fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ou la métallurgie, filières localement structurantes, sont donc dépendantes de peu de donneurs d'ordres alors qu'elles rassemblent un grand nombre d'emplois.

A l'inverse le secteur commercial rencontre une plus large dispersion des effectifs salariés au sein d'un grand nombre d'établissements, c'est également le cas des services marchands où la dépendance à de grandes unités est moins prégnante.



Tissu d'établissement par sous-secteurs
source : INSEE CLAP 2013

2.2. Les employeurs « phares » du Nord Icaunais

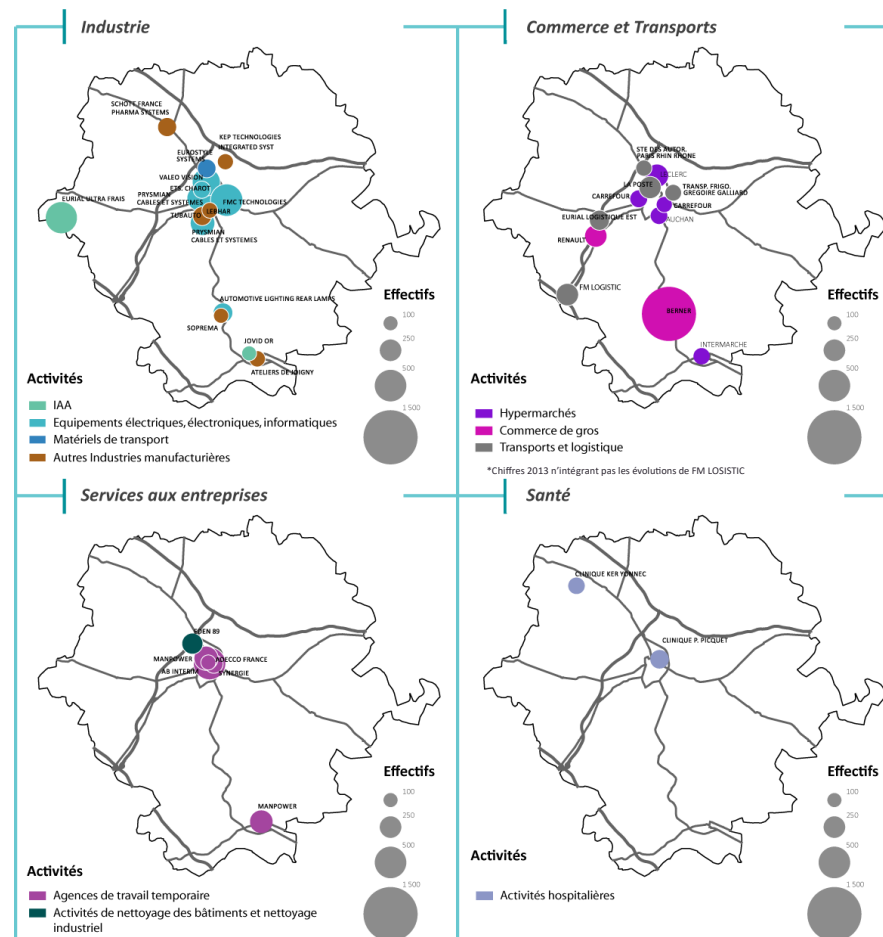
Comme évoqué précédemment, le secteur industriel regroupe 40 % des établissements de plus de 100 salariés présents sur le territoire du SCoT, ce qui démontre notamment l'importance et la dépendance de ce secteur aux grandes unités. Les grands établissements par sous-secteur d'activités sont :

- Pour les **industries agro-alimentaires** (IAA): Euriat (488 salariés à Jouy), Jovid Or (112 salariés à Joigny) ;
- Pour la **fabrication d'équipements électriques et électroniques**, véritable filière structurante pour le territoire : Prysmian Cables et System sur Gron et Paron (2 unités de plus de 300 salariés), FMC Technologies à Sens (531 salariés), Valéo à Saint-Clément (400 salariés) ainsi que d'autres unités de moindre envergure sur Sens (Ets Charot) ou Saint-Julien-du-Sault (Automotive Lighting).
- Les **autres activités industrielles** (mécanique industrielle, cartonnage, maintenance, matériels de transport) concernent des unités souvent comprises entre 100 et 200 salariés.

Le secteur commercial et celui des transports dépendent également de gros donneurs d'ordre sur le territoire autour :

- Des **activités de commerce de gros et de logistique** qui bénéficient de grandes unités pourvoyeuses d'emplois avec naturellement BERNER (près de 1 500 salariés comptabilisés au siège de Saint-Julien-du-Sault), FM Logistic à Savigny-sur-Clairis (300 salariés), Renault à Fouchères (250 salariés) ou Euriat Logistique également à Fouchères (200 salariés).
- Des **divers hypermarchés** (Carrefour et Auchan à Sens, Leclerc à Saint-Denis-lès-Sens, Intermarché à Joigny) qui concentrent chacun entre 100 et 300 salariés chacun.

Les services (marchands ou non) comptent moins de grandes unités, qui se retrouvent essentiellement dans les services aux entreprises (agences de travail temporaire, nettoyage des bâtiments) ou dans les activités hospitalières privées (les établissements publics ne sont pas pris en compte dans cette analyse).



Répartition des principaux établissements par secteurs d'activités
source : AEF CCI

3. Un marché de l'emploi et un tissu économique affichant des fragilités

3.1. Un croissance de l'emploi hétérogène

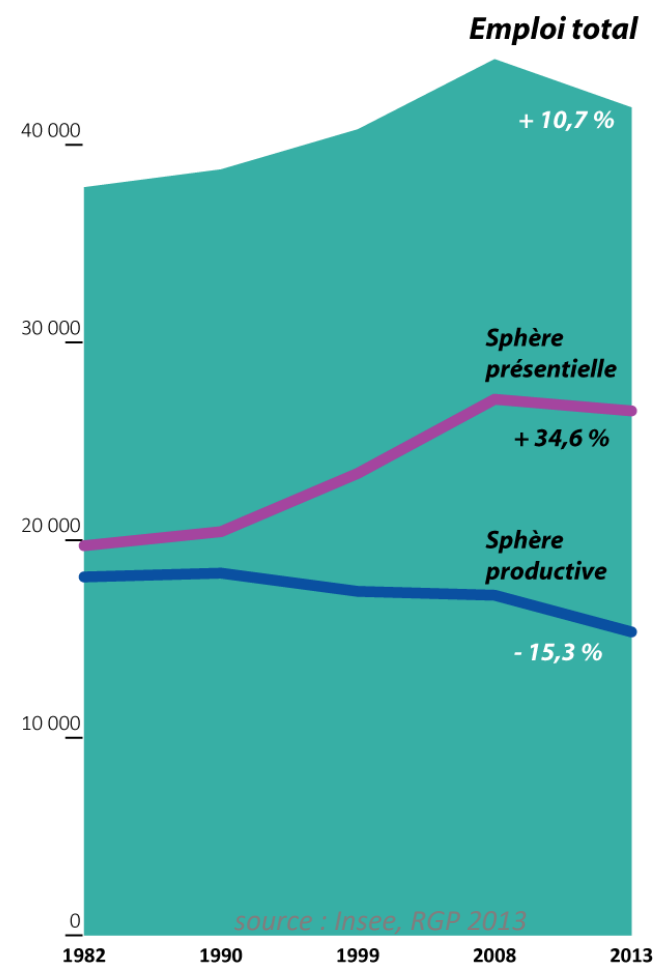
Sur la période 1982-2013, l'emploi total du PETR a progressé de près de 11 %, cette évolution globale ne traduit cependant pas les difficultés récentes et le recul de certaines activités sur le territoire.

La **sphère productive** - activités produisant des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère - qui représentait près de la moitié des emplois en 1982 (48 %), a subi une baisse de 15,3 % entre 1982 et 2013 (soit une perte sèche de 2 800 emplois). La part de cette sphère économique, bien qu'encore conséquente pour le territoire, ne représente plus que 36,5 % en 2013.

La **sphère présentielle** - activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins des personnes présentes dans la zone - a progressé de près de 35 % sur la période compensant en partie les pertes du secteur productif.

Les derniers indicateurs d'évolution de l'emploi (2008-2013) présentent des signes de ralentissement économique avec une perte de près de 2 500 emplois et une baisse du volume total des emplois de plus de 5 %.

Cette rupture de tendance est due à l'inversion de la courbe des emplois de la sphère présentielle (-2,2 % entre 2008 et 2013) qui, ne compense plus la perte d'emploi de la sphère productive



Toutefois, l'analyse des dynamiques de l'emploi à une échelle plus fine souligne une disparité entre les communes du territoire, lesquelles dessinant des secteurs fragilisés et d'autres dynamiques.

Les secteurs fragilisés :

Le secteur Est, regroupant la CC de la Vanne et du Pays d'Othe et une partie de la CC Yonne-Nord, subit globalement sur la période longue (1982-2013) ou récente (1999-2013) des pertes d'emplois (-213 emplois sur Villeneuve-l'Archevêque, -250 emplois sur Champigny entre 1982 et 2013, -79 emplois sur Foissy-sur-Vanne, -58 emplois sur Cerisiers entre 1999 et 2013).

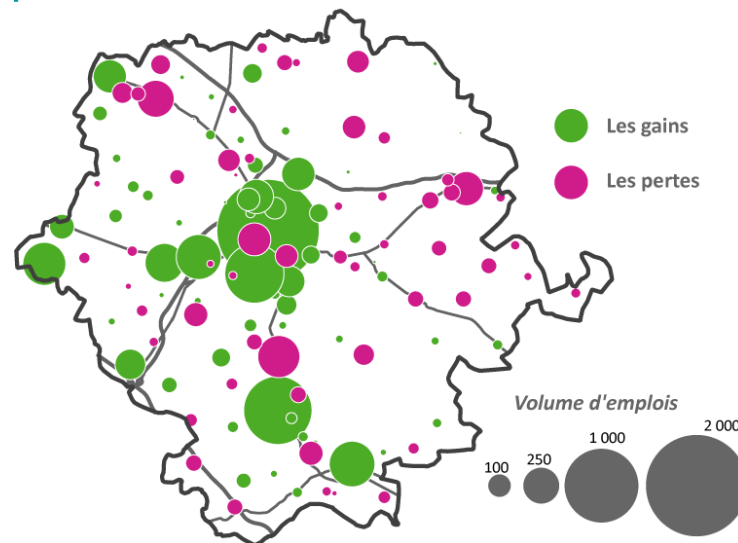
Si elle n'est pas lourdement impactée sur la période longue (+ 40 emplois entre 1982 et 2013), la ville de Joigny a rencontré, depuis 1999, la perte de 750 emplois due notamment à la fermeture de la Caserne. Pareillement à Joigny, ce sont les villes plutôt industrielles et productives de Villeneuve-sur-Yonne (-280 emplois), Saint-Clément (-223 emplois), Gron (-127 emplois), Jouy (-156 emplois) ou Pont-sur-Yonne (-136 emplois) qui connaissent les pertes les importantes depuis 1999.

Les secteurs plus dynamiques :

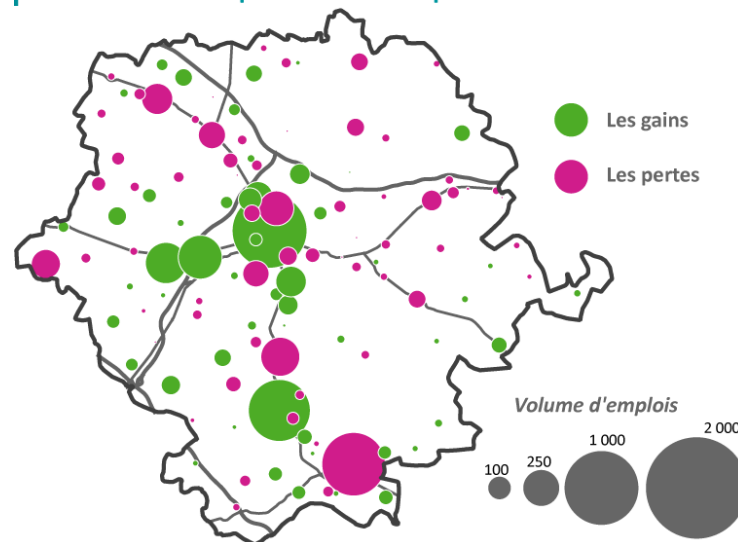
La ville de Sens s'inscrit dans des tendances plus favorables (Sens +1 900 emplois 1982/2013 dont 1 000 emplois sur la dernière période), accompagnée par sa proche périphérie notamment au nord (Saint-Denis-lès-Sens +165 emplois et Courtois-sur-Yonne +100 emplois entre 1999 et 2013).

Située en Vallée de l'Yonne entre Sens et Joigny, la commune de Saint-Julien-du-Sault a enregistré la création de plus de 700 emplois depuis 1999. Enfin à l'ouest de Sens, les communes de Fouchères et Villeroy ont chacune connu un gain de près de 300 emplois sur la période 1999/2013.

Evolution de l'emploi 1982 - 2013 par commune



Evolution de l'emploi 1999 - 2013 par commune



Evolution de l'emploi par communes entre 1982 et 2013 puis 1999 et 2013
source : Insee, RGP 2013

3.2. Des secteurs d'activités aux tendances disparates

L'analyse des évolutions récentes (2008-2015) des différents secteurs d'activités sur le territoire (à partir de la base ACOSS SEQUOIA) confirme les grandes tendances en cours depuis une quinzaine d'années.

Le recul des activités industrielles

Les effectifs salariés ont chuté de 17 % entre 2008 et 2015, passant de 8 719 à 7 225 effectifs, les établissements de 16 % (336 en 2015 contre 400 en 2008). Ce recul est quasi généralisé à l'ensemble des activités industrielles, seules les industries pharmaceutiques +5 % et la production d'eau / gestion des déchets +30 % (soit respectivement +5 effectifs et +73 effectifs) ont enregistré des hausses d'effectifs. Les pertes les plus conséquentes en matière d'effectifs salariés ont concerné :

- La métallurgie : -350 effectifs
- Les industries-agro-alimentaires : -240 effectifs
- Les équipements électriques : -190 effectifs
- Les produits en caoutchouc / plastique : -179 effectifs
- Le travail du bois : -173 effectifs
- Les machines et équipements : -117 effectifs
- Les matériels de transport : -86 effectifs

Un secteur de la construction lourdement impacté par la crise

Secteur le plus touché par la crise économique, le secteur de la construction a subi une baisse de 20 % de ses établissements et enregistré un recul de 32 % de ses effectifs salariés (soit une perte de 785 effectifs).

Plus spécifiquement, ce sont les travaux de construction spécialisés (maçonnerie, menuiserie, électricité, plomberie,...) qui ont rencontré les pertes les plus importantes à savoir une centaine d'établissements et 600 effectifs salariés.

Un secteur commercial qui se maintient

Le secteur commercial se maintient tant pour le nombre d'établissements (+ 5,1 % que pour les effectifs associés (-1,0 %). Si le commerce de réparation d'automobiles rencontre des baisses d'activités (-152 effectifs), le commerce de détail a créé plus d'une centaine d'emplois (+3,5 %) sur la période 2008-2015, le commerce de gros se stabilisant autour de 2 500 effectifs.

Des services marchands plutôt dynamiques

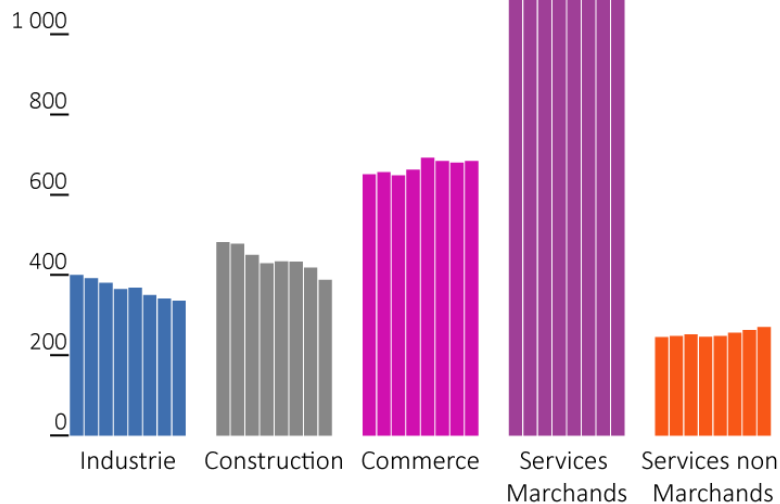
Les services marchands ont progressé de près de 4 % pour les effectifs (gains de 300 effectifs salariés) et de 1,5 % pour les établissements. Deux secteurs font face à des ralentissements, les activités immobilières (-33 % des effectifs soit une perte de plus de 100 effectifs et les transports / entreposage -3,5 % soit -66 effectifs).

Les autres activités de services marchands s'inscrivent dans des progressions régulières, les activités de services administratifs et de soutien +10,5 % (soit +340 effectifs), les services divers (+10,7 %), les activités financières et d'assurance (+4,7 %), l'hébergement et la restauration (+2,5 %), l'information et la communication (+1,8 %).

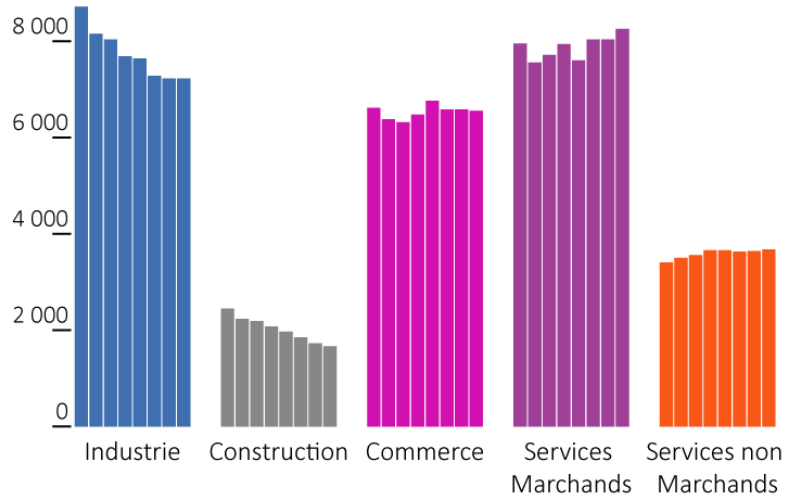
Des services non marchands pourvoyeurs d'emplois

Concernant les services non marchands, seuls les contrats privés sont comptabilisés ce qui ne permet pas d'avoir des données globales du secteur (ne sont pas pris en compte les effectifs de la fonction publique dans les secteurs de l'administration générale, de l'éducation ou de la santé). Néanmoins, on constate que ce secteur, hors salariés de la fonction publique, a progressé de 8 % pour ses effectifs entre 2008 et 2013. L'action sociale s'est maintenue autour de 2 500 effectifs salariés, les autres secteurs (santé, éducation, administration générale) ont progressé.

Evolution des établissements 2008-2015



Evolution des effectifs salariés 2008-2015



Evolution, par secteurs d'activités, des établissements et des effectifs salariés entre 2008 et 2015 source : ACOSS SEQUOIA
Enfin, les évolutions récentes à l'échelle des différents EPCI traduisent des baisses généralisées mais plutôt équilibrées sur le territoire.

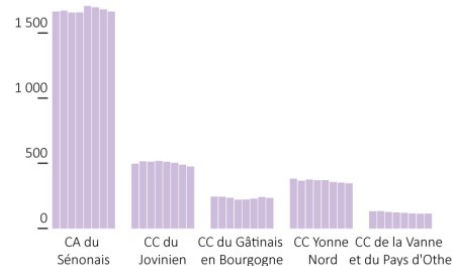
Ainsi, proportionnellement les EPCI les plus impactés sont :

- La CC de la Vanne et du Pays d'Othe avec -24 % des effectifs salariés (soit -185 personnes) et -14 % des établissements ;
- La CC Yonne Nord avec -19 % des effectifs salariés (soit -423 personnes) et -10 % des établissements.

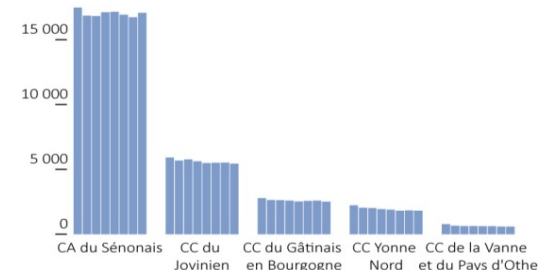
Les communautés du Sénonais, du Jovinien et du Gâtinais en Bourgogne rencontrent des baisses de leurs établissements et de leurs effectifs comprises entre 2 et 10 %. Les pertes d'effectifs salariés s'élèvent ainsi, sur la période, à 470 pour le Jovinien, 415 pour le Sénonais et 270 pour le Gâtinais en Bourgogne.

Au total, entre 2008 et 2015, le périmètre SCoT enregistre une baisse de 3 % de ses établissements (- 86) et de 6 % de ses effectifs salariés (- 1 76).

Evolution des établissements 2008-2015



Evolution des effectifs salariés 2008-2015



Evolution, par secteurs d'activités et EPCI, des établissements et des effectifs salariés entre 2008 et 2015

source : ACOSS SEQUOIA

4. Stratégie locale d'accueil des entreprises et porteurs de projets

4.1. Un territoire qui concentre 39 % de l'offre en foncier économique icaunais

Avec plus de 2 001 hectares de zones d'activités soit 39 % des zones d'activités totales du département de l'Yonne, l'offre en sites d'activités sur le périmètre du SCoT se caractérise par une forte concentration sur la CA du Grand Sénonais, puis une dispersion des infrastructures d'accueil économiques à l'échelle de chacun des EPCI. En effet 51 % des zones sont sur le territoire de la seule CA du Grand Sénonais.

Il est à noter toutefois, que certaines zones relèvent plus de réserves foncières que de véritables zones d'activités économiques, les aménagements et viabilisations n'étant pas systématiquement effectifs ou même prévus.

La disponibilité actuelle de l'ensemble des différents sites, c'est-à-dire les espaces non encore occupés, s'élève à 758 ha soit 37,8 % de la surface totale des sites économiques. Cette offre est concentrée principalement sur la CA du Grand Sénonais avec environ 362 ha (terrains non construits commercialisés ou non). Sur ces disponibilités potentielles, seuls 106,45 ha sont commercialisés, soit 14,03 % de l'offre totale du PETR.

En tenant compte de l'état actuel des zones (aménagement/viabilisation), uniquement 50 ha sont cessibles et commercialisables à très court terme. Le foncier économique disponible n'excède donc pas 2,5 % de la surface totale des zones.

Par ailleurs, en raison du fort émiettement des zones d'activités à l'échelle du territoire, aucune n'est en mesure, à ce jour, d'offrir des terrains de

grande emprise d'un seul tenant. Cette situation est préjudiciable, dans un contexte de raréfaction du foncier économique, par l'impossibilité actuelle du territoire de pouvoir répondre à des demandes d'implantation d'entreprises sur des grandes surfaces. En effet, aucune offre supérieure à 12ha n'est disponible à court ou moyen terme sur le territoire d'étude.

Enfin, environ 450 ha sont en attente d'être confirmés ou non sur leur maintien en zones d'activités.

L'offre foncière commercialisable sur le périmètre du SCoT Nord Yonne représente 37 % de l'offre totale icaunaise. 21 annonces de terrains à vendre sont mises en ligne sur le site de la CCI de l'Yonne. De même, le prix de vente moyen est de 21.60€ le m² sur une fourchette de prix de 7€ à 67,18€ le m². En élément de comparaison, pour l'Yonne le prix de vente moyen est de 18.59€ le m².

SCoT Nord Yonne	Total disponible (en ha)
CA du Grand Sénonais	362,33
CC Yonne Nord	160,17
CC du Jovinien	30,20
CC de la Vanne et du Pays d'Othe	90,87
CC du Gâtinais en Bourgogne	115

Chiffres cumulés pour le SCoT source : CCI septembre 2017

4.2. Focus de l'offre en foncier économique par EPCI

Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais

Le périmètre de la CA du Sénonais compte 27 communes.

Les zones d'activités sont réparties essentiellement sur les communes de :

- Sens (403 ha)
- Paron (111 ha)
- Gron (108 ha)
- Malay-le-Grand (95ha)
- Saint-Clément (72 ha)
- Soucy (48 ha)
- Maillot (40ha)
- St-Denis-les-Sens (35.5 ha)
- Courtois-sur-Yonne (14.6 ha)
- Villeneuve-sur-Yonne (45 ha)
- Etigny (26 ha)
- Veron (18 ha)
- Rousson (10 ha)

Cette offre est à compléter de 8 communes avec des zones de proximité.

362 ha sont considérés comme disponibles car non construits. Seulement environ 11 % de l'offre est actuellement commercialisable. Il est à noter qu'aucune parcelle supérieure à 5 ha n'est commercialisable à ce jour à l'échelle de la communauté de communes.

Communes	Surface totale en hectare		Total général
	Total surface commercialisée	Total surface non commercialisée	
Courtois-sur-Yonne	1.36	9.43	10.79
Dixmont		2.44	2.44
Fontaine-la-Gaillarde		1.70	1.70
Gron		32.99	32.99
Les Bordes		2.09	2.09
Maillot		30.87	30.87
Malay-le-Grand	1.52	27.65	29.17
Paron		62.91	62.91
Rousson		1.07	1.07
Saint-Clément	2.95	11.21	14.15
Saligny		0.41	0.41
Sens	28.56	94.77	123.33
Soucy		37.77	37.77
Veron		5.09	5.09
Villeneuve-sur-Yonne	7.54		7.54
TOTAL	41.93	320.40	362.33

Communauté de communes Yonne Nord

La communauté de Communes de Yonne Nord regroupe 23 communes et 323 ha de zone d'activités y sont identifiés (soit 5,3% du total des zones d'activités de l'Yonne). 15 communes du territoire disposent d'une ou plusieurs zones d'activités et les plus importantes se situent sur les communes de :

- Villeneuve-la-Guyard (78 ha)
- Pont-sur-Yonne (59 ha)
- Champigny (33 ha)



Sur ces 323 ha dénombrés, 160 ha sont disponibles au sens de « non construits » mais seulement 15% soit 25 ha sont commercialisables, répartis sur 4 communes. L'offre foncière commercialisable est comprise dans une fourchette de 10€ à 25€ du m².

Communes	Surface totale en hectare		Total général
	Total surface commercialisée	Total surface non commercialisée	
Champigny		21.26	21.26
Chaumont		8.23	8.23
Courlon-sur-Yonne		6.11	6.11
Cuy		15.50	15.50
Evry	9.90		9.90
Gisy Les Nobles		2.18	2.18
La Chapelle-sur-Oreuse	0.90		0.90
Michery	3.58	4.40	7.98
Pont-sur-Yonne		21.55	21.55
Sergines		10.69	10.69
Thorigny-sur-Oreuse		8.48	8.48
Villeblevin		21.13	21.13
Villeneuve-la-Guyard	10.26	13.74	24
Villeperrot		1.35	1.35
Vinneuf		0.90	0.90
TOTAL	24.65	135.53	160.17

Communauté de communes du Jovinien

La communauté de communes compte 19 communes, dont 230 ha de zone d'activités sont identifiées.

Les zones d'activités sont réparties essentiellement sur les 3 communes de :

- Joigny (129 ha)
- Saint-Julien-du-Sault (72 ha)
- Béon (25 ha)

Il faut compléter cette offre par 5 communes avec des zones de proxi

- Villevallier (8ha)
- Cézy et Champlay (12 ha)
- Bussy en Othe (5 ha)
- Villecien (2.97 ha)

Sur les 230 ha dénombrés, 30 ha sont identifiés comme disponibles au sens de non construits, répartis sur 6 communes.

Le prix moyen des terrains est situé dans une fourchette de 15€ à 25€ du m².

L'essentiel de l'offre est concentrée sur la commune de Saint Julien du Sault.

Communes	Surface totale en hectare		
	Total surface commercialisée	Total surface non commercialisée	Total général
Bussy-en-Othe		1.39	1.39
Cézy		5.28	5.28
Joigny	0.49	4.80	5.29
Saint-Julien-du-Sault	1.70	8.99	10.69
Villecien		2.97	2.97
Villevallier		4.58	4.58
TOTAL	2.19	28.01	30.2



JOIGNY :
4 592 m²
Voir annonce CC 206

SAINT JULIEN DU SAULT :
16 941 m²
Voir annonce C 348 2
Et 56 042 m²
Voir annonce C 348 1



Communauté de communes de la Vanne et du Pays d'Othe

La communauté de communes regroupe 22 communes dont 137 ha sont identifiés en zone d'activités.

Elles sont réparties essentiellement sur les communes de :

- Bagneaux (61 ha)
- Villeuneuve-l'Archeveque (32 ha)
- Foissy-sur-Vanne (20 ha)
- Molinons (12 ha)

Il faut compléter cette offre par 4 communes qui disposent de petites zones de proximité :

- Arces Dilo (6.5 ha)
- Les Sièges (4.3 ha)
- Chigy (0.8 ha)
- La Postolle (0.4 ha)

90 ha de terrains sont disponibles au sens de non construits sur le territoire.

A ce jour, moins de 3 % de l'offre totale actuellement commercialisée peut être viabilisé et disponible rapidement. Aucune offre de terrain déjà viabilisé n'est disponible. Le prix des terrains à vendre se situe dans une fourchette de 7€ à 9€ le m².

Communes	Surface totale en hectare		
	Total surface commercialisée	Total surface non commercialisée	Total général
Arces-Dilo		4.43	4.43
Bagneaux	10.02	47.14	57.17
Chigy	0.81		0.81
Les Sièges		1.69	1.69
Molinons		5.49	5.49
Villeneuve-l'Archevêque	2.71	18.57	21.28
TOTAL	13.55	77.33	90.87



BAGNEAUX :
10 ha
Voir annonce CC 027
Zone Intercommunale

Les Zones communales :



ARCES DILO :
5 400 m²
Voir annonce C 014



CHIGY :
7 903 m²
Voir annonce C 107



LES SIEGES :
13 418 m²
Voir annonce C 395



VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE :
2.7 ha
Voir annonce C 461

Communauté de communes du Gâtinais en Bourgogne

Sur les 26 communes regroupées au sein de la communauté de communes, environ 314 ha de zones d'activités sont identifiées.

Elles sont réparties sur les communes suivantes :

- Savigny-sur-Clairis (64ha)
- Villeroy (62 ha)
- Foucheres (58 ha)
- Saint-Valerien (35 ha)
- Subligny (19 ha)
- Villeneuve-la-Dondagre (15 ha)

Enfin, elles sont à compléter avec 13 zones de proximité.

Sur les 314 ha dénombrés, 115 ha sont disponibles au sens de non construits dont 50ha sont soumis à des contraintes de périmètres qui les rendent partiellement inconstructibles.

Aucune offre actuelle ne peut répondre à une demande supérieure à 12 ha alors que le territoire est desservi par deux échangeurs autoroutiers sur l'A19 et l'A6.

Le prix moyen des terrains à vendre est de 7€ le m².

Communes	Surface totale en hectare		
	Total surface commercialisée	Total surface non commercialisée	Total général
Brannay		0.94	0.94
Cornant		1.34	1.34
Domats	0.72		0.72
Egriselles-le-Bocage		8.75	8.75
Foucheres	14.67	5.02	19.69
Montacher-Villegardin		6.60	6.60
Nailly		2.40	2.40
Saint-Agnan	2.51		2.51
Saint-Valerien		20.44	20.44
Subligny	3.88		3.88
Vallery		5.05	5.05
Villebougis		2.82	2.82
Villeneuve-la-dondagre	2.37	11.71	14.08
Villeroy		25.77	25.77
TOTAL	24.14	90.95	115

II. Un profil d'actif qui évolue et un marché de l'emploi à accorder

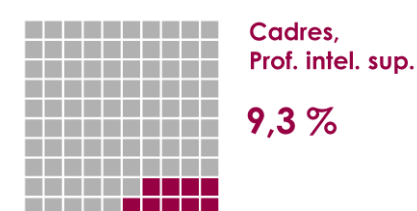
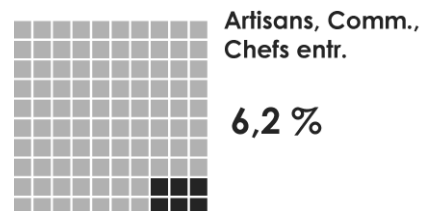
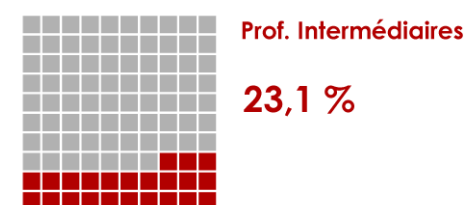
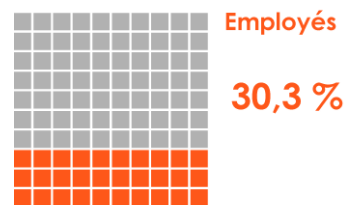
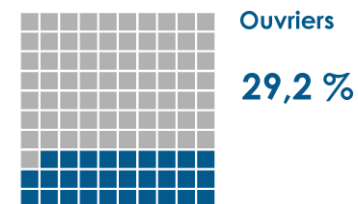
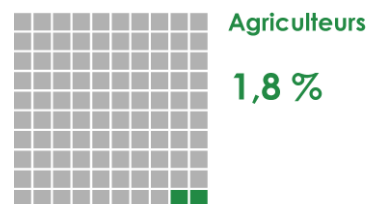
1. Un main d'oeuvre traditionnelle qui se tertiarise

1.1. Une prédominance d'employés et d'ouvriers

Le territoire du SCoT du PETR du Nord de l'Yonne accueille un peu plus de 57 000 actifs qui se répartissent principalement en 3 grandes Catégories Socio Professionnelles (CSP) :

- Les **employés** (secrétaire, agents de bureau, agents hospitaliers, vendeurs, pompiers, etc.) constituent la principale CSP avec près de 17 000 actifs et 30,3 % de l'ensemble des actifs.
- Les **ouvriers**, 2ème CSP actuellement mais traditionnellement la catégorie la plus importante (voir pages suivantes) autour des 16 400 actifs.
- Les **professions intermédiaires** (position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés) concernent 13 000 actifs sur le territoire et représentent 23,1 % des actifs.

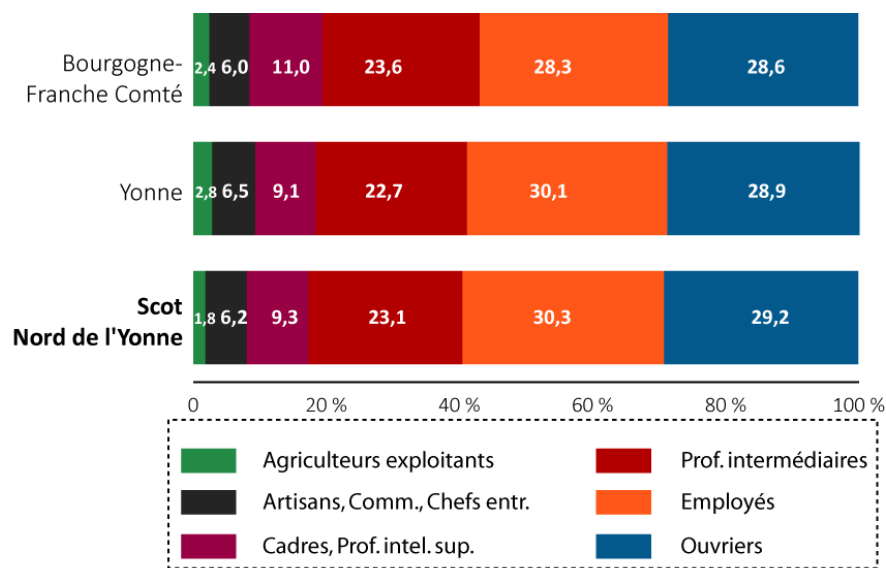
Les cadres et professions intellectuelles supérieures, les artisans-commerçants et les agriculteurs sont plus en retrait. Les cadres autour de 5 300 actifs, les artisans-commerçants de 3 500 actifs et les agriculteurs d'un peu plus d'un millier d'actifs.



Au regard des données de comparaison départementales et régionales, le SCoT du PETR du Nord de l'Yonne compte proportionnellement plus d'ouvriers et d'employés que les données de référence.

La part des professions intermédiaires est supérieure au département de l'Yonne mais inférieure aux valeurs régionales de même que la proportion des cadres et professions intellectuelles supérieures.

Les artisans-commerçants sont légèrement plus représentés qu'au niveau départemental mais légèrement moins importants qu'au niveau régional. Enfin, la part des agriculteurs est inférieure aux données régionales et départementales.



Répartition des actifs par secteur d'activités en 2013
source : Insee, RGP 2013

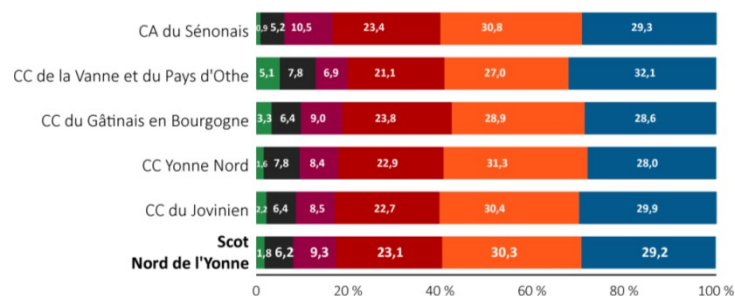
Comme en témoigne le graphique et les cartes ci-après, les **agriculteurs** sont proportionnellement plus représentés sur les secteurs ruraux aux franges orientales du périmètre (CC de la Vanne et du Pays d'Othe notamment) ou à l'extrémité sud-ouest du périmètre (Cudot sur le Jovinien).

Les **artisans-commerçants** sont également plus représentés sur les secteurs en dehors des pôles urbains.

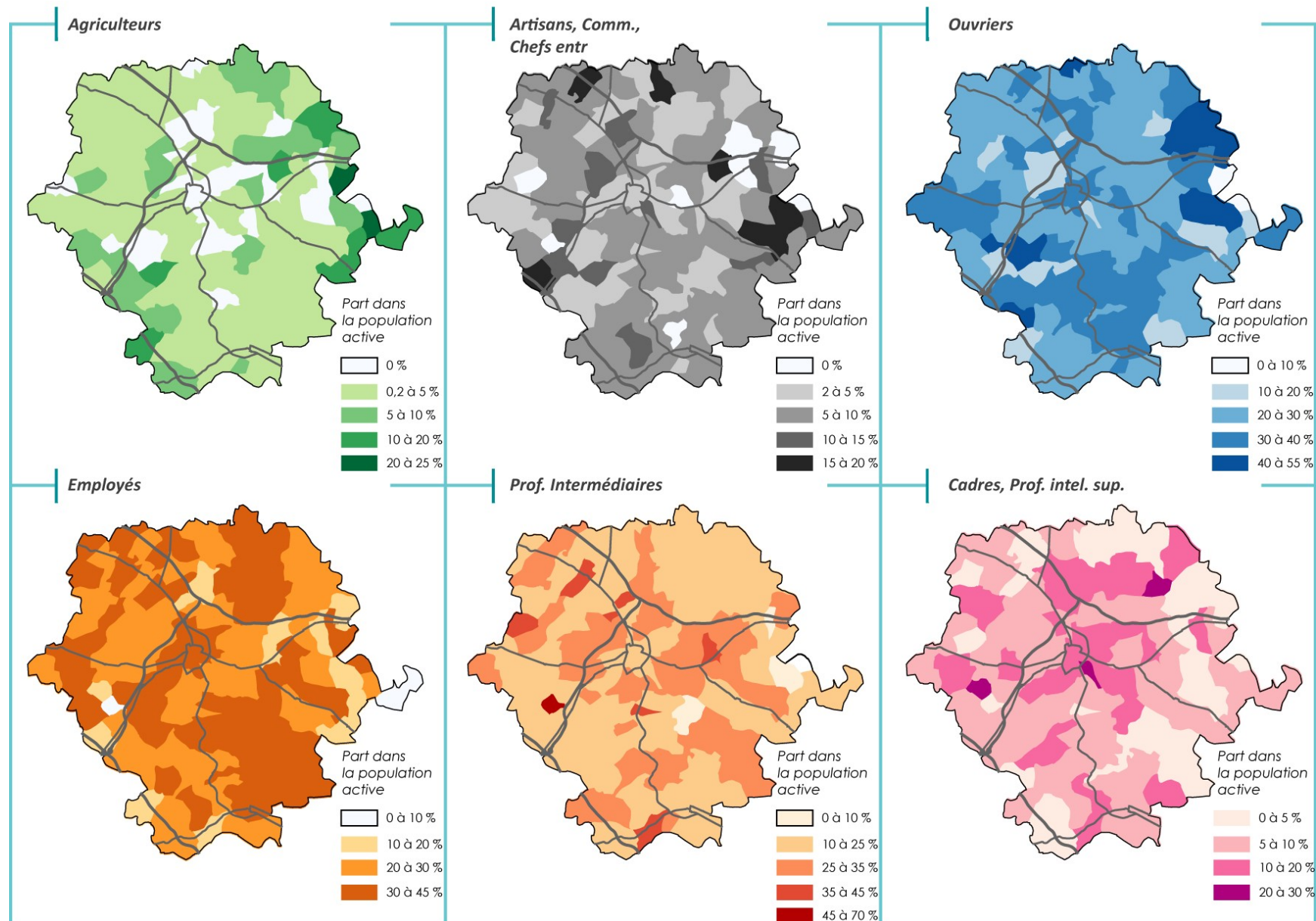
Les **ouvriers** sont localement très importants sur les franges orientales et occidentales du périmètre SCoT avec des communes (Saint-Martin-d'Ordon pour le Jovinien, Courtoin et Égriselles-le-Bocage pour le Gâtinais en Bourgogne, Bagneaux ou Courgenay pour la Vanne et le Pays d'Othe) où ils représentent près de la moitié des actifs.

Les **employés et professions intermédiaires** se retrouvent au cœur du périmètre à proximité des principaux pôles d'emploi (Sens, Joigny, Villeneuve-sur-Yonne, Saint-Julien-du-Sault, Pont-sur-Yonne).

Enfin **les cadres et professions intellectuelles supérieures** sont localement importants au sein de quelques communes à proximité de Sens (Maillot) ou plus éloignées (La Postolle, La Belliole).



Répartition des actifs par secteur d'activités et par EPCI en 2013
source : Insee, RGP 2013



1.2. Une tertiarisation accrue des actifs nord icaunais

En plus de 45 ans, le territoire du PETR a vu le profil de ses actifs se transformer profondément, en témoigne le graphique ci-contre qui retrace depuis 1968 l'évolution du profil socio-économique du territoire.

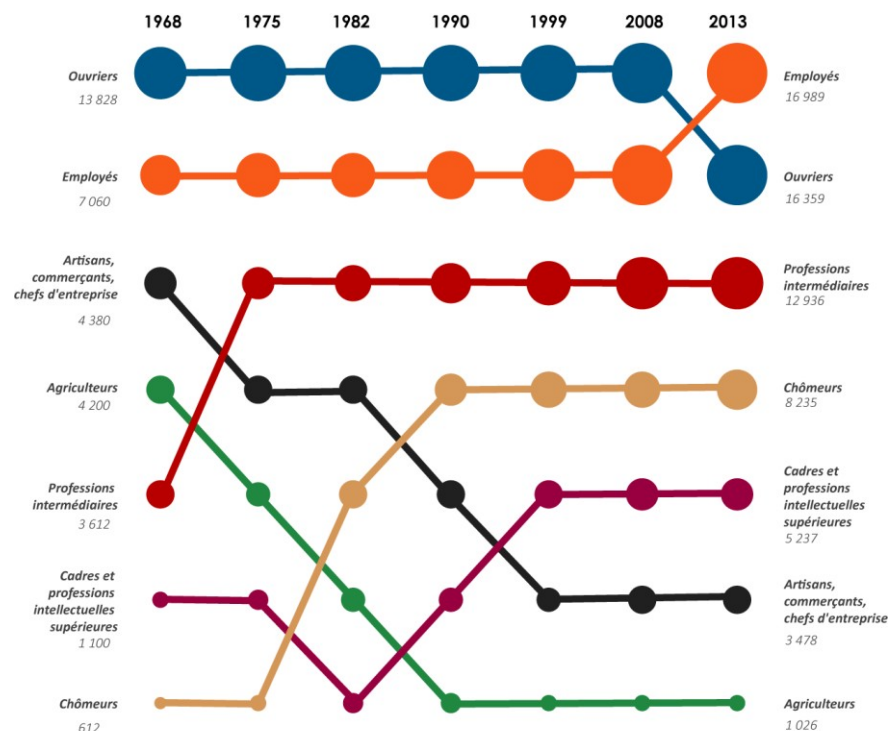
Aux 2 extrémités, le nombre d'agriculteurs a été divisé par 4, le nombre de cadres et professions intellectuelles supérieures a été multiplié par 5.

Surtout, cette période correspond à l'explosion des profils et emplois tertiaires, entre 1968 et 1990 les employés ont progressé de 50 %, les professions intermédiaires de 99 %.

Ces progressions se sont poursuivies entre 1990 et 2013 avec + 63 % pour les employés et + 80 % pour les professions intermédiaires.

Dans le même temps, les ouvriers et les artisans-commerçants se maintiennent à des niveaux quasi stables (13 828 ouvriers en 1968, 14 672 en 1990, 16 359 en 2013 ; 4 380 commerçants-artisans en 1968, 3 745 en 1990, 3 478 en 2013).

Le nombre de chômeurs a, quant à lui, constamment progressé sur la période avec notamment une hausse de 18 % entre 2008 et 2013



Evolution des actifs par secteur d'activités entre 1968 et 2013
source : Insee, RGP 2013

2. Un ralentissement économique pouvant accentuer des situations de précarité et les disparités entre territoires

2.1. Des ouvriers et des jeunes plus particulièrement touchés

Sur environ 57 500 actifs recensés en 2013, 85 % sont occupés et exercent un emploi, ce qui traduit les difficultés actuelles du marché local de l'emploi avec 15 % d'actifs non-occupés.

57 537 actifs



dont 49 291 occupés



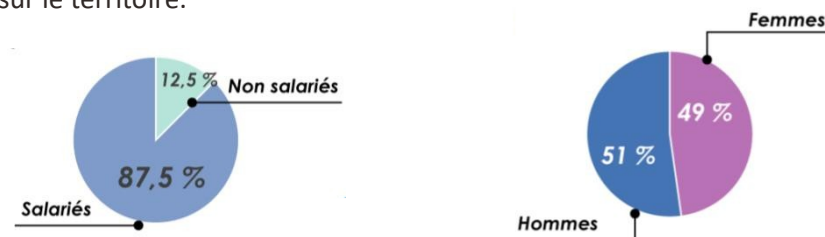
La part des actifs non occupés varie suivant les CSP, les plus exposés à la détérioration du marché de l'emploi étant les ouvriers avec près de 20 % de non-occupés ou les employés avec plus de 15 %. A l'inverse, les cadres, artisans-commerçants voire professions intermédiaires sont moins touchés avec un taux d'actifs

non-occupés compris entre 1 et 9 %.

L'accès à l'emploi se révèle également plus problématique pour les jeunes actifs avec 44,6 % des actifs de moins de 25 ans non occupés (spécifiquement pour les jeunes femmes avec 49,0 % de non-occupées contre 41,1 % pour les hommes de moins de 25 ans). Pour les populations de plus de 25 ans, la part des chômeurs étant moins conséquente (14,5 % pour les 25-54 ans, 12,9 % pour les 55-64 ans).

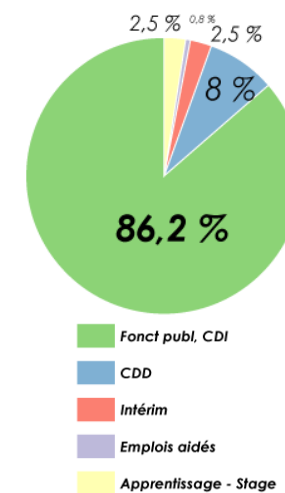
Les actifs occupés sont très largement des salariés (87,5 %), la part du salariat dans l'emploi total est supérieure de plus de 2 points à la moyenne départementale et d'1 point à la moyenne régionale.

Ce qui illustre notamment l'importance des grandes unités économiques sur le territoire.



Ces salariés sont très majoritairement en CDI (86,2 %), surtout, l'analyse des statuts d'emploi laisse apparaître quelques disparités locales :

- Globalement les CDI sont équitablement répartis entre hommes et femmes (50,8 pour les hommes contre 49,2 % pour les femmes)
- Les CDD concernent plus les femmes (62,5 % contre 37,5 %)
- L'Intérim touche plus les hommes (68,5 % contre 31,5 %)
- Enfin le temps partiel est davantage réservé aux femmes (82,5 % contre 17,5 %).



source : Insee, RGP 2013

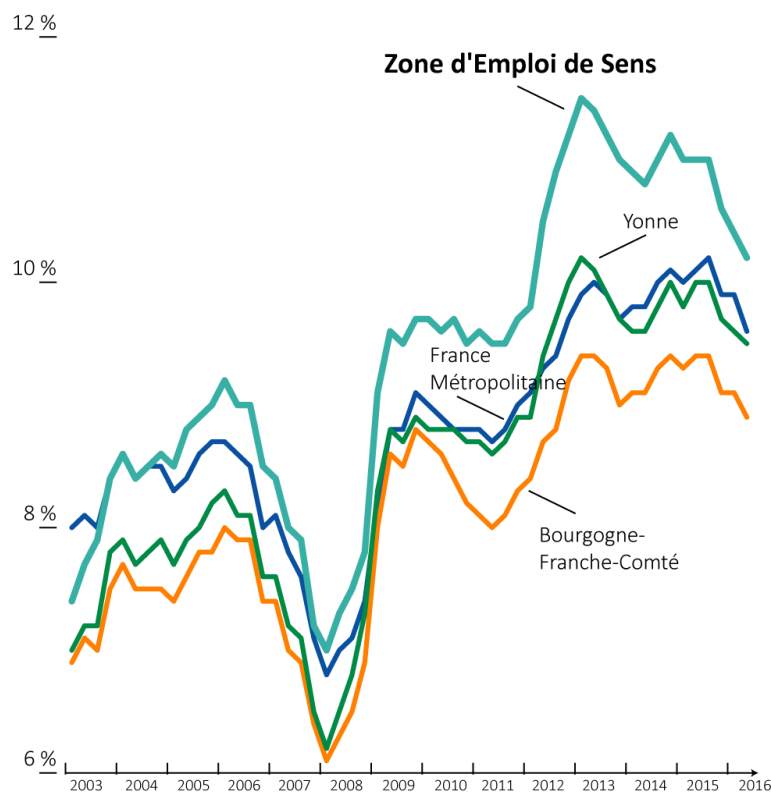
2.2. Un niveau de chômage qui connaît une inflexion mais qui reste au dessus de la moyenne nationale

La détérioration du marché de l'emploi constaté depuis 2008 et constitutive de la crise économique mondiale, s'est exprimée localement par un recul des activités industrielles et par une chute du secteur de la construction.

Ce ralentissement a profondément impacté la zone d'emploi de Sens qui a présenté des indicateurs économiques de décrochage spécifiquement en matière de marché d'emploi.

C'est ainsi que le taux de chômage s'élève à 10,2 % au 2ème trimestre 2016 soit 1,3 points supérieurs à la moyenne régionale, 0,7 points supérieurs à la moyenne départementale et 0,6 points supérieurs à la moyenne nationale.

Néanmoins, après un pic de 11,4 % au 2ème trimestre 2013 (soit 2 points au-dessus de la moyenne régionale et 1,5 points au-dessus de la moyenne nationale), le taux de chômage tend à fléchir et à se rapprocher progressivement des moyennes de référence.



Evolution du taux de chômage depuis 2016 source : Insee, 2016

La (timide) reprise économique se fait ressentir par les besoins en main d'œuvre exprimés par les entreprises des bassins économiques de Sens et de Joigny en 2016.

Les besoins exprimés sur Sens portent principalement :

- Sur les fonctions liées à la vente, au tourisme et aux services (employés polyvalents de cuisine, aides à domicile, serveurs, vendeurs)
- Sur les ouvriers de l'Industrie (majoritairement des postes non qualifiés dans la métallerie ou les industries chimiques)
- Sur la logistique et les transports (postes de manutentionnaires ou de conducteurs routiers).

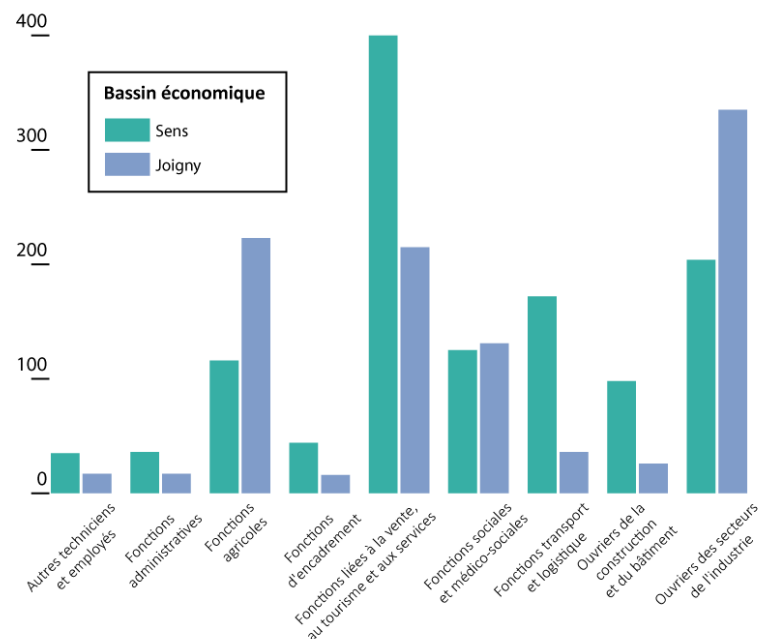
Les besoins exprimés sur Joigny portent :

- Sur les ouvriers de l'Industrie, très spécifiquement sur les ouvriers non qualifiés des industries agro-alimentaires (principaux besoins exprimés sur l'ensemble du territoire avec 237 postes à pourvoir)
- Sur les fonctions agricoles (viticulteurs, arboriculteurs, cueilleurs, jardiniers)
- Sur les fonctions liées à la vente (employés de libre-service).

A l'échelle du périmètre SCoT, les activités liées à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires sont marquées par des besoins essentiellement saisonniers, de même que certains postes en lien avec les fonctions de vente.

Les principales difficultés de recrutement soulignées portent sur des métiers le plus souvent peu ou pas qualifiés (aides à domicile, ouvriers non qualifiés, ouvriers agricoles,...).

Projets de recrutement par famille de métiers



Principaux métiers recherchés par bassin

Sens

Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine

80

Maraichers, horticulteurs salariés

53

Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires

51

Conducteurs routiers et grands routiers

49

Aides à domicile, aides ménagères

48

Joigny

Ouvriers non qualifiés des industries agroalimentaires

237

Viticulteurs, arboriculteurs salariés, cueilleurs

70

Employés de libre-service

66

Professionnels de l'animation socioculturelle

60

Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles

51

Source: Pôle emploi, 2016

III. L'agriculture et l'élevage : des activités économiques qui façonnent le territoire

1. Un potentiel agricole élevé, mais un secteur en restructuration enclin aux difficultés

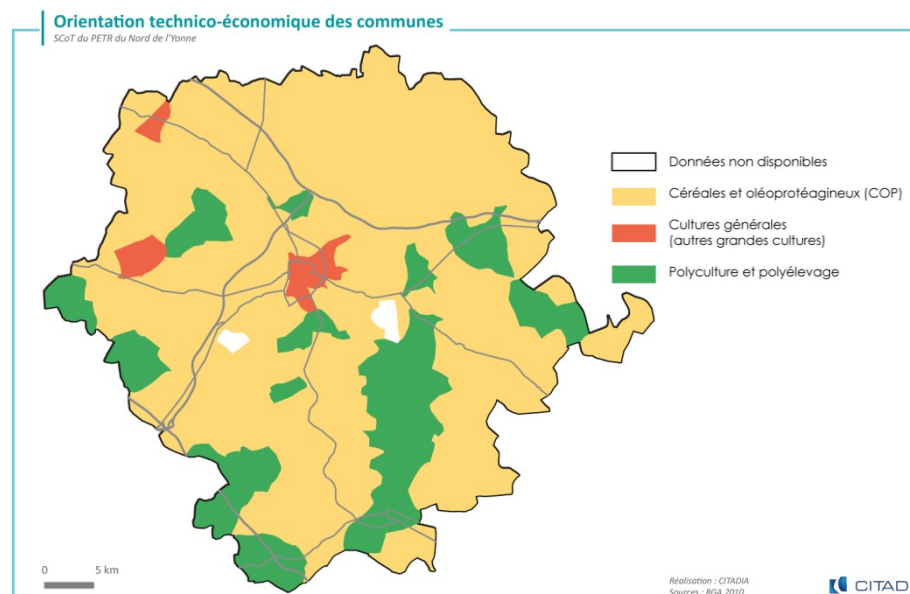
1.1. Un système principalement porté par les grandes cultures céréalières ponctuées d'exploitation polyculture-élevage :

La part de l'espace agricole représente 1098 km² soit 58 % du territoire du PETR.

L'agriculture dans le PETR est une activité importante qui subit les aléas économiques (PAC, mondialisation) et climatiques (période de pluviométrie intense ou de sécheresse) et doit s'adapter continuellement.

Des zones de grandes cultures céréalières et oléoprotéagineux (orge, colza, blé, ...) composent la majorité de l'espace agricole du PETR (93 % des surfaces déclarées à la PAC) et s'inscrivent dans une approche productive tournée vers les marchés extérieurs.

Les exploitations de polyculture ou de poly-élevage sont plutôt minoritaires. Quelques productions avicoles et laitières existent dans le Gâtiniais en Bourgogne, le Pays d'Othe et le Jovinien. Quant aux prairies, elles sont en retrait de 15 % sur l'ensemble de la Bourgogne ce qui est à corrélérer avec le recul des zones d'élevage (bovins, ovins...).



D'autres activités ponctuent l'espace agricole, comme la **viticulture** concentrée dans le Jovinien sur environ 40 hectares, avec les cépages de pinot noir et gris et de Chardonnay. Il existe une appellation bourguignonne Côte Saint-Jacques. Historiquement, Joigny a possédé jusqu'à 700 hectares de vignes. L'activité a été réduite au fil des années et décimée avec le Phylloxera, avant de connaître une reprise plus limitée.

Toutefois, des projets d'agrandissement sont en cours de réflexion (Joigny et Saint-Julien du Sault).

Activité minoritaire en Bourgogne, l'**arboriculture**, et plus particulièrement les vergers fruitiers, sont essentiellement localisés dans le pays d'Othe. Il s'agit d'une activité ancestrale perdue qui pourrait trouver un nouvel essor dans les décennies à venir. Les vergers de pommiers sont principalement utilisés pour la production locale du cidre. Toutefois les parcs sont vieillissants (arbres de plus de 25 ans). Il serait intéressant de pouvoir tendre vers une activité plus identifiée et au-delà valoriser le savoir-faire local relatif au cidre.

De même, l'**apiculture** (Villeneuvien et Gâtinais en Bourgogne) reste une activité très marginale sur le territoire mais qui joue un rôle dans la reconnaissance des produits de terroir.

L'**exploitation forestière** trouve toute sa place en Bourgogne puisque un potentiel de forêts de feuillus et de résineux existe. On distingue dans cette filière une diversité d'usages et de procédés de transformation, générateurs d'emplois, à savoir le bois d'œuvre, d'industrie et d'énergie. La production de bois de chauffage a pris une ampleur particulière avec la hausse des cours des énergies fossiles (pétrole, gaz) tout comme l'utilisation du bois dans la construction. Cela s'inscrit notamment dans l'objectif de développement des matériaux biosourcés visé au niveau régional.

En dehors de la forêt d'Othe où la filière se développe progressivement, on note peu de déploiement sur le reste du territoire. Pourtant, la configuration spatiale est favorable puisque le territoire est situé sur un couloir entre la ressource (Morvan) et des débouchés (Ile de France...).

En effet, la filière bois bourguignonne est dynamique, et pèse un poids croissant dans la filière bois française (3 300 emplois dans l'Yonne, soit 1,7 % des emplois icaunais). Elle regroupe l'ensemble des activités de la pépinière à la sylviculture en passant par l'exploitation :

- La sylviculture et l'exploitation forestière ont une place importante en forêt d'Othe, mais la majorité des entreprises n'a pas de salarié.
- La filière bois-énergie alimente les particuliers via la production de bois bûche mais aussi les chaufferies d'entreprises (13 en 2013) et des collectivités (27 en 2013). Le bois étant par définition une énergie renouvelable, cette filière est en plein essor.
- Le secteur « sciage -1 ère transformation » est trop peu représenté dans notre département. Il se compose de scieries, de fabrique de parquets (dont l'une à Cerisiers) usines de déroulage, d'imprégnation du bois, fabriques de merrains, de piquets (Pont /Yonne)... L'industrie du carton et du papier est le plus gros employeur de la filière bois en Bourgogne, et compte une entreprise à Gron.
- Concernant la 2 ème transformation, le secteur de la construction bois tient une place importante dans la filière. Dans ce secteur il y a une vingtaine d'entreprises sur le territoire Scot Nord, réalisant des travaux de charpente, menuiserie, construction de maison (Les Sièges, Sens, Malay le Grand, Les Bordes, etc.), mais il s'agit en général d'entreprises de petite taille.

1.2. Une diminution du nombre d'agriculteurs et des exploitations qui s'agrandissent:

Sur 4 274 exploitations de l'Yonne en 2010 avec 443 900 hectares utilisés, 938 se situent sur le territoire du SCoT du PETR Nord Yonne avec une surface de 109 878 hectares soit 22 % des exploitations de l'Yonne et 25 % de la Surface Agricole Utilisée (SAU).

	1988	2000	2010
Nb d'exploitations agricoles	1 668	1 137	938
Surface agricole utilisée (ha)	111 644	110 120	109 878

Ainsi, entre 1988 et 2010, le nombre d'exploitations a chuté de près de 44 %, cette tendance a globalement concerné l'ensemble des communes du SCoT.

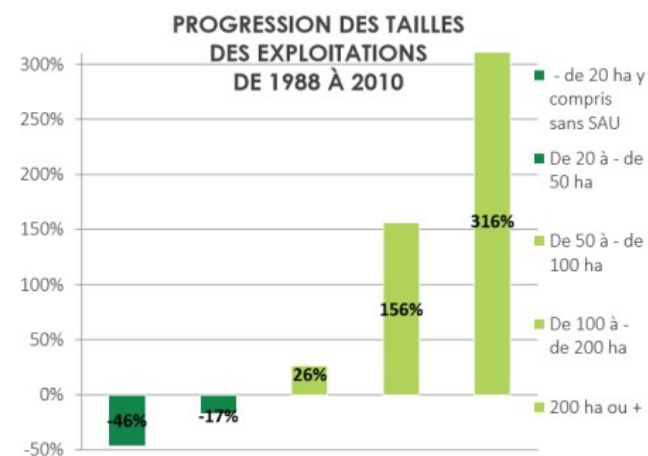
Sur la période 1988-2010, la part de la SAU a également reculé d'environ 3,5 % (soit la perte de 4 000 ha). Cette perte est relativement progressive (1,4 % entre 1988 et 2000, -2 % entre 2000 et 2010) mais touche principalement les communes urbaines ou périurbaines du cœur du périmètre (Cornant et Noé – 100 %, Courtois-sur-Yonne – 66 %, Sens – 59 %, Fouchères – 54 %, Saint-Sérotin – 51 %).

Superficie agricole utilisée en hectare



Source: RGA, 2010

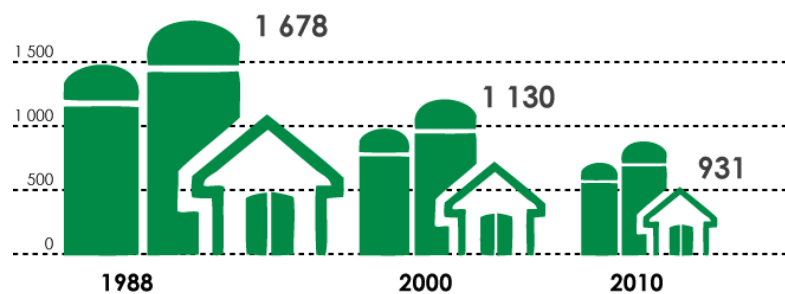
La baisse importante du nombre d'exploitations concomitamment au maintien (relatif) de la SAU se traduit sur le territoire par une augmentation de la taille des exploitations. La taille moyenne des exploitations a ainsi bondi de 73 % en une vingtaine d'années pour se situer en 2010 à plus de 115 ha.



Source: RGA, 2010

On constate également une diminution des exploitations individuelles moins rapide que la décennie précédente au profit de groupements sociétaires de plus en plus nombreux.

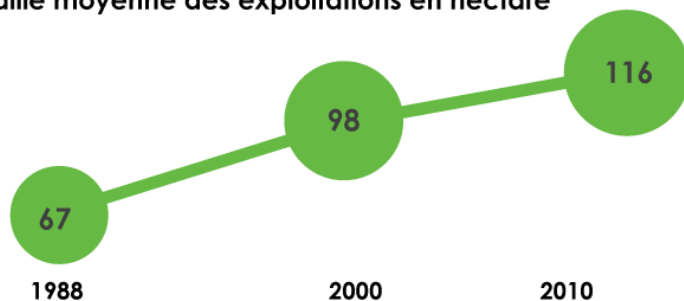
Exploitations agricoles



Travail dans les exploitations agricoles



Taille moyenne des exploitations en hectare



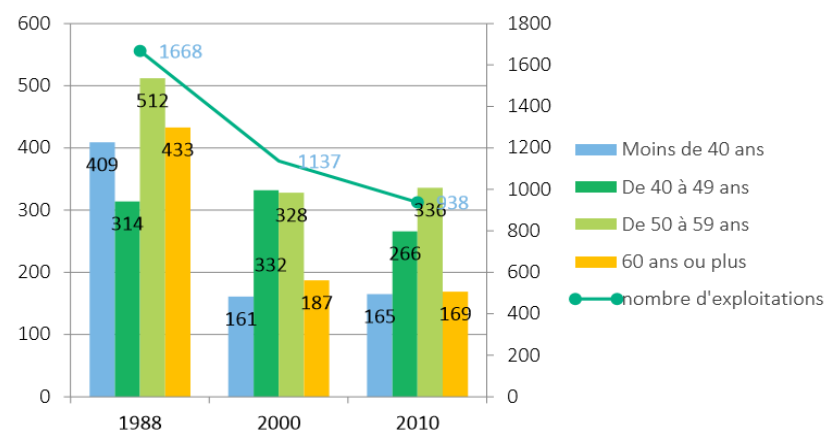
Source: RGA, 2010

Traditionnellement familial, le secteur agricole se transforme avec un recours plus régulier des salariés temporaires (hors famille). Ces saisonniers sont parfois partagés entre plusieurs exploitations. Cette main d'œuvre qualifiée fait parfois défaut.

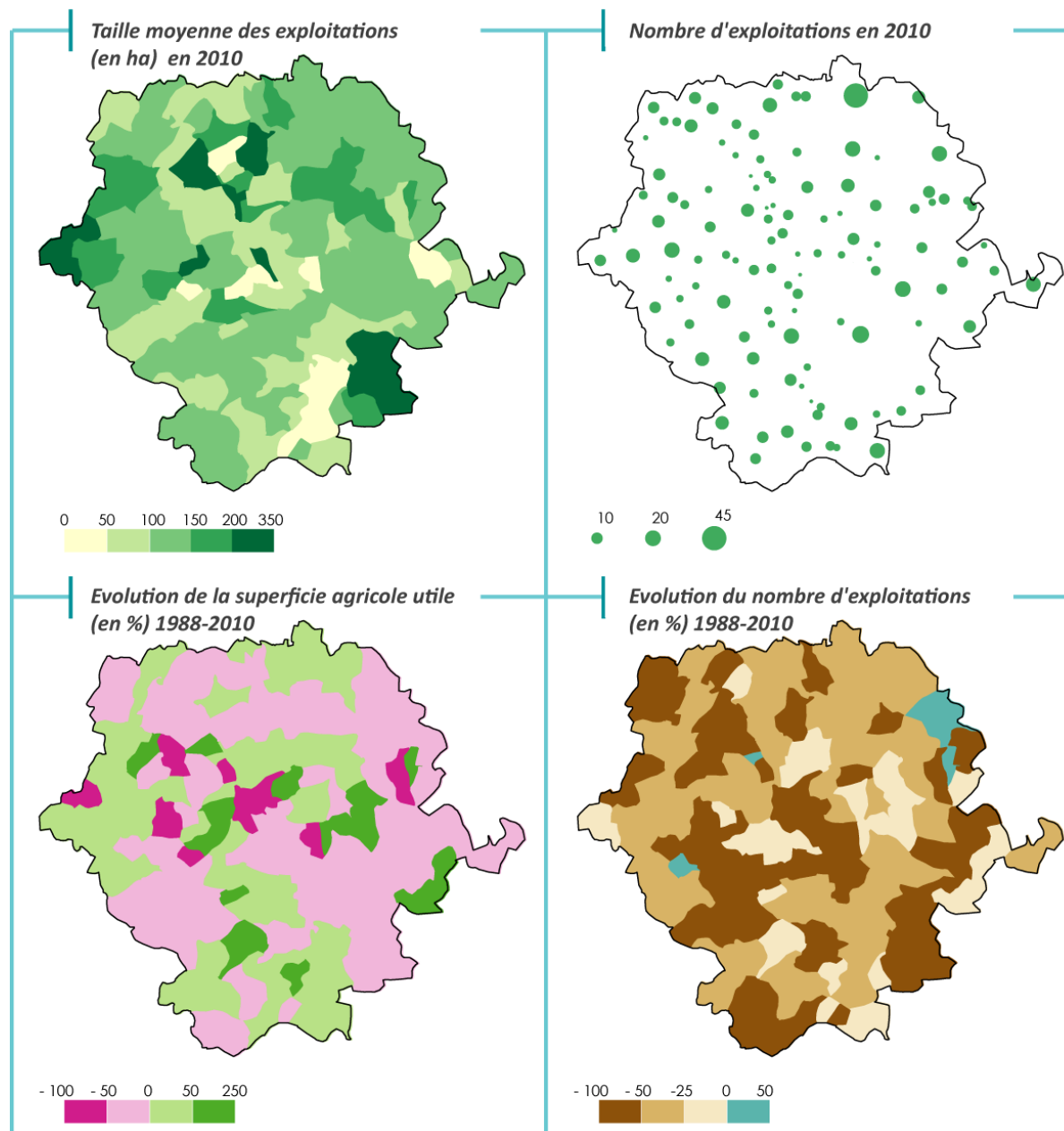
Ainsi, le travail dans les exploitations agricoles après une forte baisse entre 1988 et 2000 (- 37,5 % soit la perte d'un millier d'unités de travail annuelles) limitait ses pertes entre 2000 et 2010 (- 18 % soit - 300 unités de travail annuelles).

L'âge des exploitants préfigurent d'un vieillissement important des actifs actuels et d'un manque d'engouement des jeunes pour la profession notamment les enfants des agriculteurs. Soulevant un enjeu de pérennisation de l'activité et d'accompagnement pour la reprise des sièges d'exploitation.

LES CHEFS EXPLOITANTS AGRICOLES PAR TRANCHE D'ÂGES DE 1988 À 2010



Source: RGA, 2010



Source: RGA, 2010

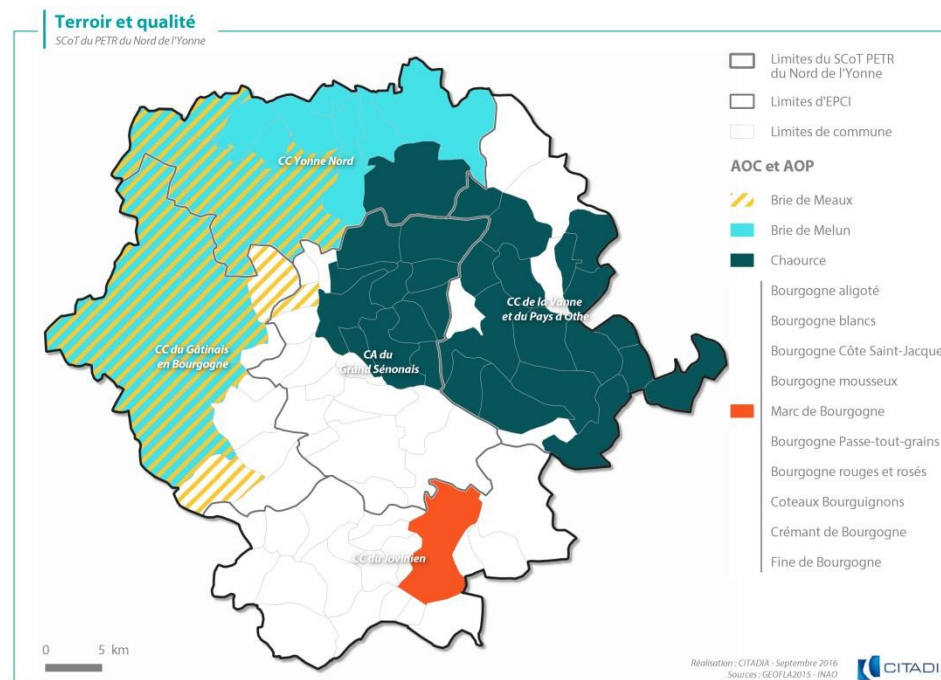
2. Entre valorisations des terroirs et diversification agricole : des initiatives à accompagner

2.1. La valorisation à travers la qualité

Face aux mutations du monde agricole, les territoires développent de plus en plus des politiques de qualité et de valorisation des terroirs.

Les signes d'identification de la qualité et de l'origine sont bien développés sur le territoire du PETR, notamment pour la viticulture, mais restant plus à la marge pour les autres productions. Ainsi, 1 200 exploitations de Bourgogne sont engagées dans des démarches en Label Rouge, 4 100 en AOC-AOP (Appellation d'Origine Contrôlée), et 750 en agriculture biologique.

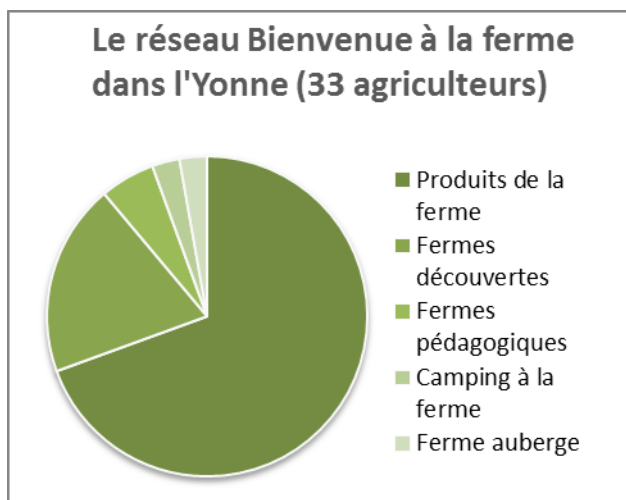
Le zonage AOP/AOC sur le territoire du PETR est relatif à la fabrication de produits régionaux (fromages de Brie de Melun, de Meaux, de Chaource etc). Le développement de cette reconnaissance des savoir-faire peut constituer un axe stratégique du PETR pour revaloriser l'image du territoire.



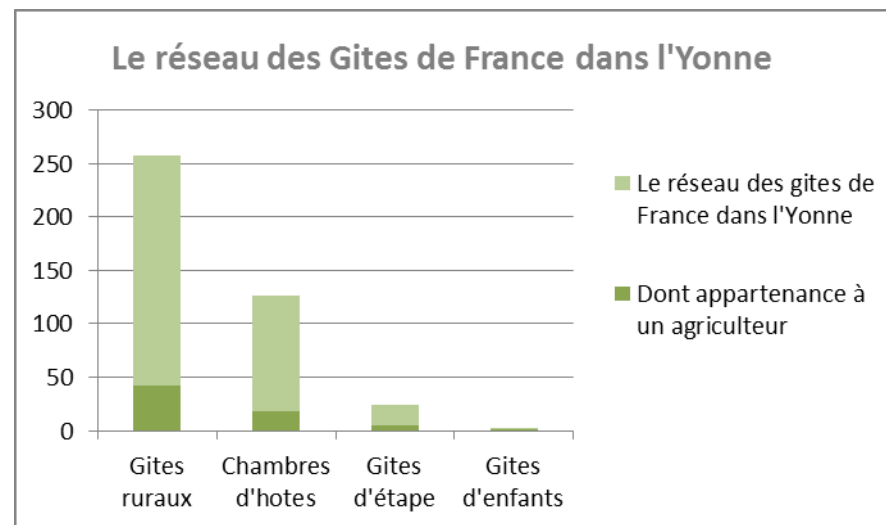
2.2. Un potentiel de création de valeur sur les exploitations par la diversification

La valorisation et la reconnaissance des savoir-faire de ces territoires passent également, cette fois dans une logique de diversification, par la pratique de l'agro-tourisme, devenue une activité à part entière, exercée par les exploitations. En tant qu'activité complémentaire, deux structures existent principalement dans l'Yonne.

Le réseau Bienvenue à la Ferme, permet aux agriculteurs d'accueillir des visiteurs sur leur exploitation, selon leur production. Dans l'Yonne, ce réseau regroupe 33 agriculteurs (dont 25 adhérents Produits de la ferme, 7 fermes découvertes, 2 fermes pédagogiques, 1 camping à la ferme et 1 ferme auberge).



Source : Diagnostic du PETR Nord de l'Yonne



Source : Diagnostic du PETR Nord de l'Yonne

Le réseau des Gîtes de France dans l'Yonne réunit 294 adhérents. Il propose 215 gîtes ruraux dont 42 appartiennent à des agriculteurs, 108 structures chambres d'hôtes dont 18 appartiennent à des agriculteurs, 19 Gîtes d'étape ou de séjour dont 5 appartiennent à des agriculteurs, 1 Gîte d'enfants sur une exploitation agricole d'élevage.

Permettant ainsi d'ouvrir la voie à d'autres horizons, les activités de diversification restent cependant faibles sur le territoire, 2 500 exploitations ont une activité de diversification en 2010, 570 vers la transformation de produits agricoles, 350 vers l'hébergement et 100 vers la restauration.

Pourtant, ces activités de diversification permettent d'amener de la valeur ajoutée.

La ruralité du territoire se prête aux enjeux des circuits courts et du développement du tourisme vert mais ces filières sont encore peu investies par les collectivités et les acteurs locaux. La vente directe est historiquement présente dans les exploitations viticoles de l'Yonne, mais peu développée pour les autres productions. L'ancrage de ces exploitations dans les territoires n'est pas toujours garanti, d'un point de vue économique.

Le réseau d'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) est peu développé sur le territoire et au-delà en Bourgogne malgré un fort potentiel. Les grandes exploitations étant majoritaires, les cultures tournées vers les circuits courts restent marginales, d'autant que l'agriculture sur le territoire du PETR reste influencée par la Politique Agricole Commune.

Les Jardins de la Croisière, association créée en 1995 par la Chambre d'Agriculture de l'Yonne et la FDSEA89 (Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants de l'Yonne) est un exemple de structure à l'activité pérenne, qui propose la distribution de légumes biologiques en boutique, au marché couvert de Sens, par abonnement ou par livraison. D'autres initiatives existent comme à Chigy et à Arces-Dilo.



Source : les jardins de la Croisière

La chambre d'agriculture de l'Yonne apparaît comme l'interlocuteur privilégié dans les démarches d'initiatives écoresponsables et de proximité.

Elle soutient la démarche Bleu Blanc Cœur, qui vise à engager les producteurs et les éleveurs dans des pratiques de production et d'élevage vertueuses pour la santé des animaux, de la terre et de hommes.

D'autres structures d'accompagnement existent à travers le Groupement d'Agriculteurs Biologiques de l'Yonne (GABY), le Service d'EcoDéveloppement Agrobiologiques et Rural de Bourgogne (SEDARB).

Enfin, le réseau syndical BioBourgogne accompagne le programme « Ambition Bio 2017 » qui promeut la multiplication de surfaces biologiques et le renforcement des filières.

IV. Potentiel de développement de l'économie touristique

1. Une vocation touristique peu affirmée malgré de nombreux atouts

1.1. Un potentiel appuyé par un patrimoine riche et varié

Par ses différentes vagues historiques, le territoire est doté d'une richesse indéniable, en matière de patrimoine architectural et culturel.

La ville de Sens est historiquement un bastion ecclésiastique puissant et influent. Elle est devenue au XII^{ème} et XIII^{ème} siècles un haut-lieu de la chrétienté avec la construction de la cathédrale gothique. A partir du XVIII^{ème} siècle l'édification de nombreux hôtels particuliers et l'arrivée du chemin de fer ont permis à la ville de connaître une seconde phase dans son essor.

Ces différents mouvements historiques ont permis de forger un patrimoine ecclésiastique important, trop peu mis en avant et en valeur.

Aussi, son positionnement entre la Bourgogne Franche Comté et l'Ile-de-France offre au territoire du PETR une place stratégique et pertinente.

Le New York Time a d'ailleurs classé la Bourgogne à la « 15^{ème} place d'une liste des 52 endroits dans le monde qu'il faut absolument visiter en 2015 ». De plus, l'inscription datée des Climats de Bourgogne au Patrimoine mondial de l'UNESCO peut constituer un levier au développement, dont il s'agit de saisir les externalités positives.



La cathédrale Saint Etienne de Sens, source : sens-unique-tour

La dialectique patrimoine-territoire est porteuse d'une politique de reconnaissance de ce patrimoine via le phénomène de la labellisation.



Ainsi, la ville de Joigny est la première de l'Yonne à avoir reçu le label des Villes d'Art et d'Histoire en 1991. En rejoignant ce réseau national elle montre son attachement à la valorisation et à l'animation de l'architecture et du patrimoine. Elle possède un service d'Animation de l'Architecture et du Patrimoine qui garantit la compétence des guides conférenciers et des animateurs du patrimoine et la qualité de leurs actions.

La maison à l'arbre de Jessé, Joigny, source : petitpatrimoine.com

Le label Villes et Villages Fleuris, attaché au symbole de la fleur, récompense les actions menées par les collectivités locales en faveur de la qualité de vie. Il a pour vocation de valoriser les communes qui aménagent un environnement favorable au bien-être des habitants et à l'accueil des touristes. Ils participent à cette reconnaissance du terroir : Sens (4 fleurs), Joigny (3 fleurs), Villeneuve l'Archevêque (2 fleurs) etc. Aussi, le concours départemental de fleurissement décerne chaque année des prix aux communes.

Le projet porté du PNR du Bocage-Gâtinais peut également constituer un vrai atout et élément de promotion touristique du nord de l'Yonne. L'Agence de Développement Touristique et Relais Territorial de l'Yonne a engagé en 2008 une action pour mieux satisfaire, fidéliser et développer la clientèle familiale avec pour objectif principal de devenir un territoire

proposant un accueil, des aventures et des découvertes en famille, puisqu'il s'agit d'un enjeu économique pour le marché du tourisme.

Le label Famil'Yonne représente aujourd'hui près de 70 prestataires de loisirs ou culturels et plus de 130 animations labellisées proposées aux jeunes visiteurs et à leurs parents : visites ludiques de villes et villages, parcours de découverte en famille, activités nature, culturelles et artistiques ... et près de 41 hébergements et restaurants labellisés (campings, chambres d'hôtes, hôtels, restaurant, gîte de séjour et meublés).



Source : tourisme-yonne.com

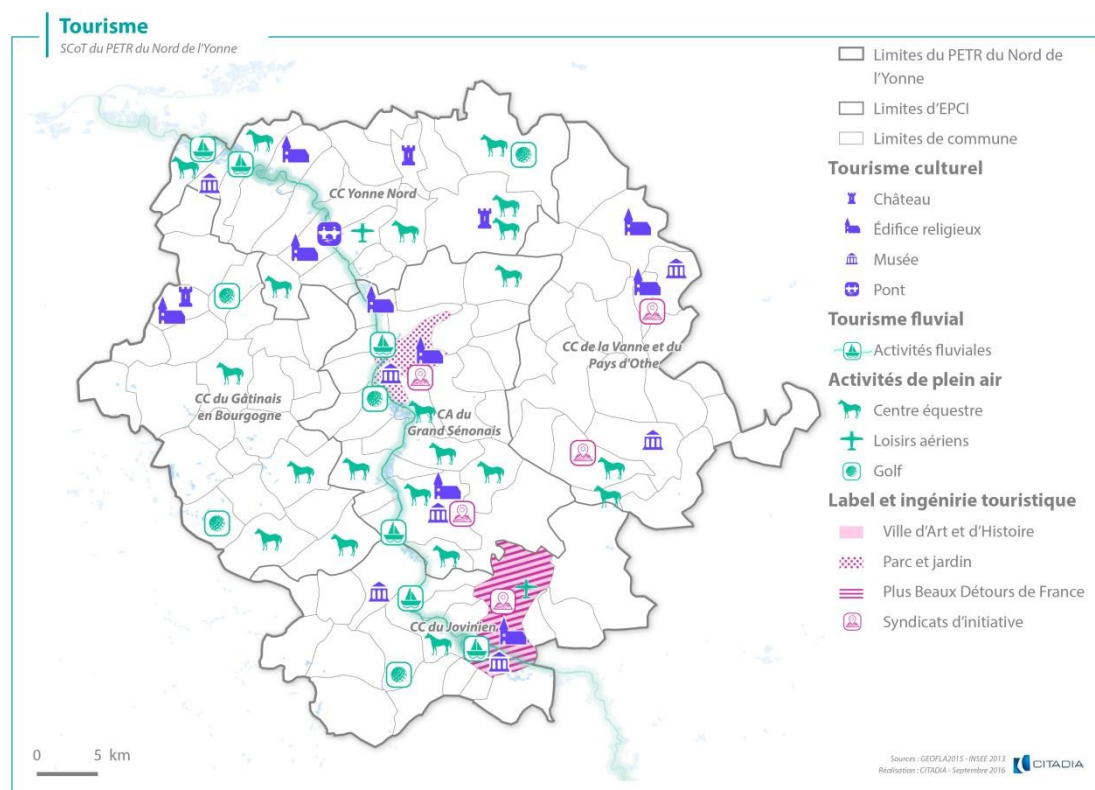
1.2. Des polarités touristiques sources d'attractivité

Même si l'offre touristique présente de nombreux atouts et des sites d'intérêts patrimoniaux de qualité, elle manque de visibilité et de lisibilité.

De même, on constate une nette différence de fréquentation entre les lieux d'accueil touristique. Le tourisme se concentre essentiellement sur la ville de Sens et Joigny, ainsi que sur l'abbaye de Vaultuisant.

Pour les autres sites principalement situés en milieu rural, où le tourisme est avant tout architectural et religieux, le manque d'information et de communication demeure.

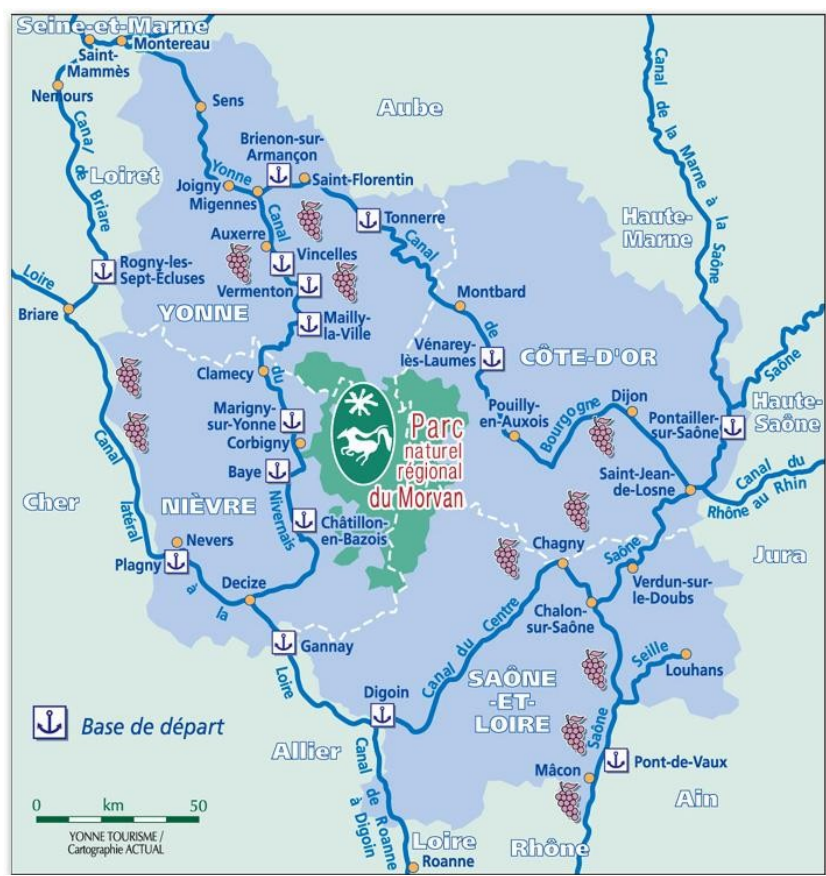
Il existe cependant d'autres formes de tourisme, à mettre en lumière. Celui de la gastronomie et des terroirs notamment, autour du vin avec la route des vins de Bourgogne à Joigny et le circuit touristique de la route du cidre et des Pressoirs dans le Pays d'Othe.



1.3. Miser sur le tourisme fluvial

Sur le territoire du PETR, les bords des rivières et cours d'eau concentrent un certain nombre d'activités mais leurs abords et leurs aménagements ne sont pas optimisés. Pourtant ce type de tourisme est très apprécié, des étrangers notamment.

Le tourisme fluvial peut être consolidé, puisque le territoire dispose d'atouts en termes de paysage fluvial, mais manque cruellement



d'aménagements conséquents et adaptés. Des voyageurs proposent des croisières en bateaux au départ de Joigny pour des circuits canal de Bourgogne – du Nivernais–Yonne–Seine. Cependant, les connexions avec les différents canaux restent à améliorer. Enfin, si dans le passé, la baignade était courante, elle l'est moins aujourd'hui du fait de l'obligation de l'aménager et de la surveiller.

1.4. Des boucles de randonnées au potentiel réel

Dès 1997, la charte Intercantonale de la Basse Yonne a mis en place un chantier école qui répondait à un double objectif : réinsertion de personnes en difficulté et création de 46 sentiers de randonnée. Ainsi aujourd'hui, près de 450 km d'itinéraires sont balisés. Une dynamique qui est à consolider dans le nord de l'Yonne.

Le territoire se situe sur un axe militaire et commercial très important datant de l'époque gallo-romaine. La voie romaine Agrippa, l'une des plus importantes de l'époque qui rejoignait Arles et Boulogne-sur-Mer, longeait l'Yonne sur sa rive gauche de Sens à Autun. La réhabilitation des berges est donc indispensable au développement d'un tourisme vert et rural.

Il existe 4 sentiers de randonnée qui traversent le territoire du PETR :

- Le GR 213, sur 103 kms, il relie le Pont-sur-Yonne à Saint Georges sur Baulche en passant par Sens et Auxerre en suivant de plus ou moins près l'Yonne.
- Le GR 13 de 160 km permet de rejoindre le Morvan
- Le GR 132 permet de rejoindre le GR 213
- Le GR 2 relie Le Havre à Dijon

En appui, des circuits-découvertes dans les centres villes assurent une découverte de l'histoire locale à travers le patrimoine architectural.

Il existe également des sentiers de découverte des espaces naturels cette fois-ci, à l'instar du sentier de Saint-Martin-du-Tertre qui permet de découvrir la zone de Natura 2000 avec un cheminement accompagné d'explications et de panneaux informatifs.

Sur le territoire, l'enjeu principal en termes de randonnées est de travailler sur les liaisons entre ces différents espaces.

Ainsi, le territoire du PETR peut axer de façon générale son effort d'intensification touristique sur 4 axes :

- Le tourisme urbain
- Le tourisme fluvial et fluvestre (canaux, rivières et activités connexes, mise en valeur de l'Yonne)
- Le tourisme vert (ruralité, loisirs nature, randonnées etc)
- Le tourisme œnologique et gastronomique (vignobles)

En se basant sur ces priorités d'actions, le territoire nord de l'Yonne pourra développer et promouvoir différentes filières (gastronomie, patrimoine architectural) et des territoires d'excellence (les vignobles, les bords de l'Yonne). Au-delà de projets individualisés, le marketing territorial devra permettre de définir une stratégie commune à l'échelle des 5 EPCI, et plus largement à l'échelle du département (lancement du nouveau Schéma Départemental de Développement Touristique 2017-2021.)

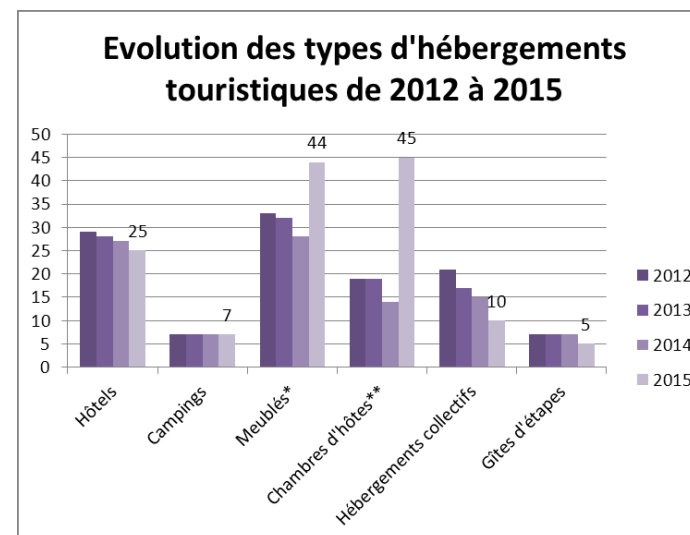
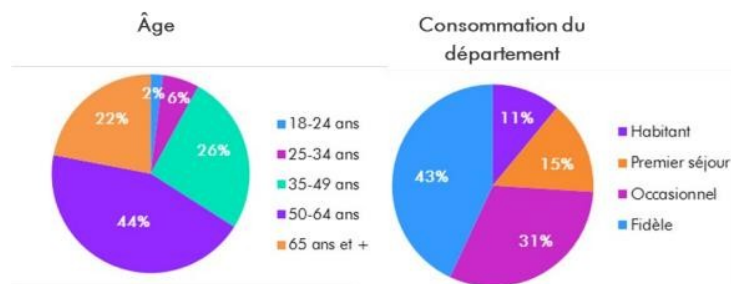
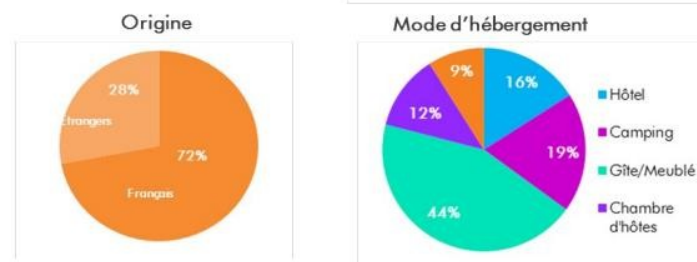
2. Développer et accompagner une ingénierie touristique

2.1. Une offre en hébergement peu diversifiée et insuffisante

La durée moyenne des séjours permet de définir une stratégie touristique selon les données ; sur le territoire du PETR cette durée est courte, correspondant à 2 nuits en moyenne.

L'ensemble total des hébergements sur le territoire offre un potentiel d'accueil de 4 599 lits pour l'année 2015. Ce chiffre était de 5 477 en 2011, la perte de 878 lits sur quatre années correspond à une perte de l'offre de 17 %. La problématique majeure du territoire du PETR réside dans la faible capacité à accueillir les touristes et notamment les groupes. L'offre d'hébergement est à compléter avec la part des résidences secondaires qui génèrent de fortes retombées économiques.

Les graphiques ci-dessous donnent des informations quant au profil et mode d'hébergement des visiteurs.



	2012	2013	2014
Zone Sens- Joigny	42.7 %	42.5 %	51 %
Département de l'Yonne	41.9 %	40.8 %	43.6 %

Les données indiquent que les hôtels et les hébergements collectifs sont moins nombreux depuis 2012, au profit des meublés et des chambres d'hôtes. Cette tendance est marquée par l'intérêt prononcé des visiteurs vers des modes d'hébergement qui soient plus authentiques, situés dans des cadres qui, de façon générale, sont plus ruraux.

Rappelons également que près de 80 % de la population française réside en milieu urbain ; les séjours dans des hébergements de zones rurales et calmes marquent aussi un besoin de la population à trouver des zones reposantes. De plus, les nouvelles normes fragilisent la petite hôtellerie, qui doit répondre aux critères d'accessibilités Handicapés et aux normes incendies et qui représentent des investissements financiers conséquents. Enfin, les sept campings du territoire manquent de confort général et manquent de prestations annexes. De plus, ils fonctionnent sur des modes de fonctionnement et des durées d'ouverture limitées (saison estivale).

Les taux de fréquentation des hébergements sont également des indices de la fréquentation touristique. Depuis 2013, la fréquentation dans le département a baissé pour connaître une légère reprise en 2014. Sur le territoire du PETR, la tendance est à une plus forte progression pour les meublés et les chambres d'hôtes.

Taux d'occupation meublés de tourisme labellisés Gites de France en centrale de réservation

2.2. Poursuivre une démarche marketing

Afin de toucher et d'accueillir un maximum de visiteurs, chaque territoire doit organiser et déployer une ingénierie touristique conséquente. Le territoire du PETR appuie son développement touristique sur la présence de trois offices du tourisme, à Sens, Joigny et Villeneuve-sur-Yonne qui constituent des points d'information.

De plus, deux syndicats d'initiatives, de la Vallée de la Vanne et de Cerisiers et du Pays d'Othe permettent de promouvoir et d'informer le public sur les animations culturelles de l'Yonne. Le spectacle *Lumières de Sens* par exemple a pu bénéficier d'une promotion au travers de ces structures. C'est un son et lumière créé en 2014 à l'occasion du 850^e anniversaire de la cathédrale Saint-Etienne, première cathédrale gothique.

L'Agence de Développement Touristique de l'Yonne travaille à consolider les modes de communication et de promotion territoriale via plusieurs actions. Elle cherche à optimiser le référencement des sites Internet de Yonne Tourisme et à développer plus de campagnes on-line. La création de la plateforme de réservation Résa'Yonne est à amplifier. De manière générale l'agence poursuit ses démarches de l'information et de la communication touristique.

Synthèse et perspectives

Atouts à valoriser

- Un bassin d'emplois important à l'échelle du Nord de l'Yonne au positionnement stratégique
- Une sphère productive qui repose sur des grands employeurs pourvoyeurs d'emplois
- Un territoire qui a su accompagner la tertiairisation de son économie
- Un tissu de PME/PMI dense et dynamique

Opportunités à saisir

- Le développement d'une économie présente et de proximité
- De réelle savoir-faire à valoriser
- Des potentialités importantes pour développer et structurer une véritable économie touristique sur le territoire
- Un territoire qui encourage la diversification des activités agricoles

Faiblesses à résorber

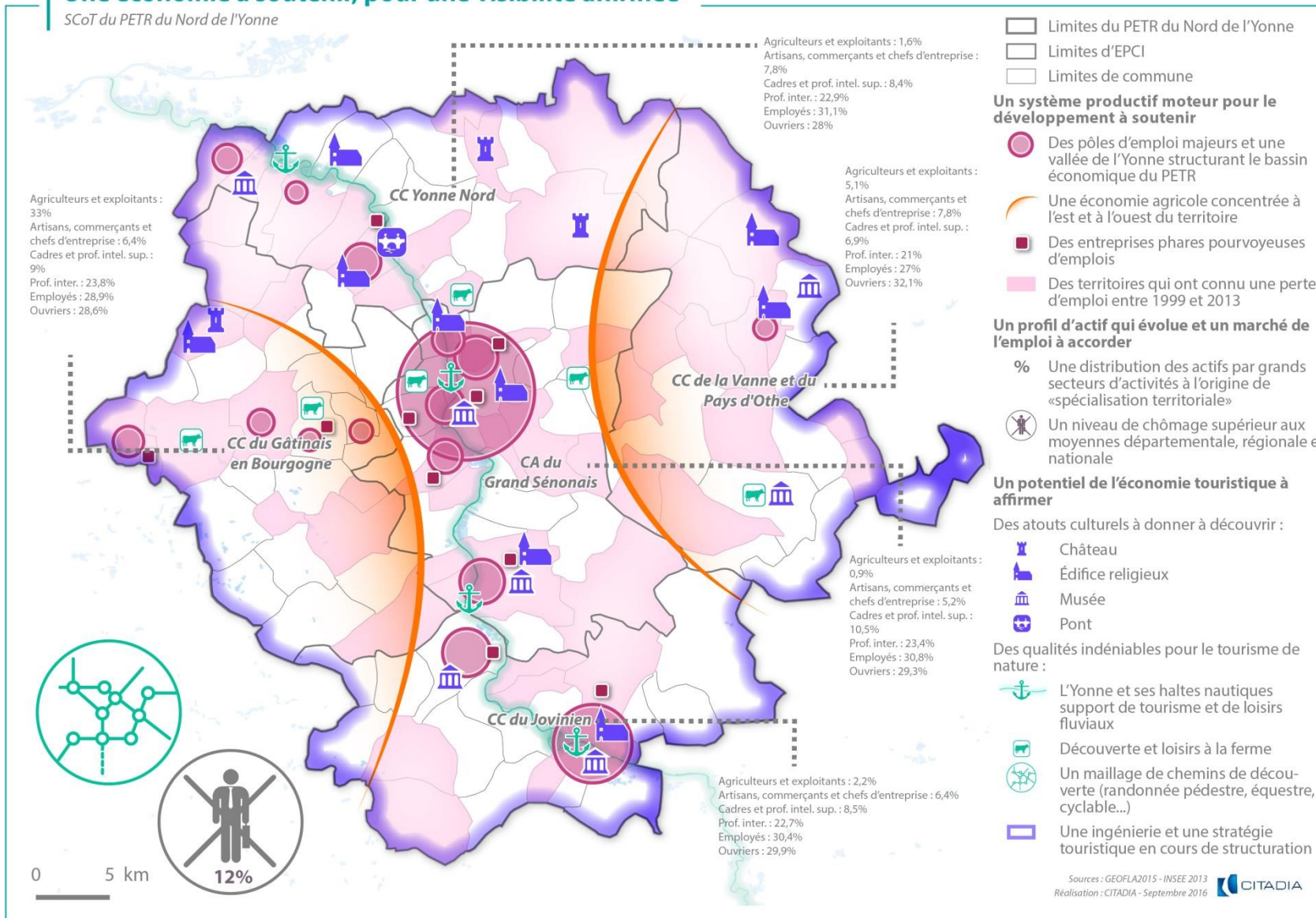
- Une main d'œuvre assez peu qualifiée
- Des secteurs qui présentent assez peu de dispersion de leur effectif salarial
- Un chômage qui touche principalement les jeunes et les ouvriers (adéquation entre l'offre de formation et l'emploi local ?)
- Un manque de coordination autour de l'offre touristique et une offre en hébergement peu développée et diversifiée

Menaces à anticiper

- Une attraction, parfois subite, des grands pôles d'emplois
- Des difficultés pour le renouvellement des chefs d'exploitation agricole
- Un foncier économique qui se raréfie
- La couverture numérique parfois peu optimale pouvant décourager les porteurs de projet

Une économie à soutenir, pour une visibilité affirmée

SCoT du PETR du Nord de l'Yonne



Les enjeux de demain

- ➔ Renforcer le ratio emploi/ actifs occupés en menant une politique en faveur de l'accueil et du maintien des actifs sur le territoire
- ➔ Dynamiser l'image du PETR vis-à-vis des porteurs de projet, des actifs et des touristes
- ➔ Optimiser l'offre existante en foncier et immobilier d'entreprise et réfléchir à la localisation stratégique d'une nouvelle offre
- ➔ Accompagner la diversification des activités agricoles tout en assurant la pérennité de ce secteur

5

**Un niveau en commerces,
services et équipements
satisfaisant mais un accès à
optimiser**

Chapitre 2 : Un niveau en commerces, services et équipements satisfaisant mais un accès à optimiser

I. Des équipements, commerces et services variés pour répondre aux besoins des habitants

1. Une répartition qui dessine une forte polarisation de l'offre

1.1. Éléments de définition et méthodologique

L'analyse de la répartition et de la couverture du périmètre du PETR en équipements et services est fondée sur l'exploitation statistique de la Base Permanente des Équipements (BPE) de l'INSEE, base destinée à fournir des informations sur le niveau d'équipements et de services rendus par un territoire à la population.

Cette base permet de produire différentes données, comme la présence ou l'absence d'un équipement, la densité d'un équipement, ou un indicateur de disponibilité d'un équipement du point de vue de la population.

Pour la Base Permanente des Équipements 2015 (dernières données disponibles), 104 équipements sont ainsi retenus et ont été regroupés en trois gammes selon leur fréquence d'implantation et leur présence conjointe sur le territoire communal. Ces trois gammes traduisent une

hiérarchie dans les services rendus à la population et se répartissent de la manière suivante :

Gamme de proximité :

Ecole maternelle, pharmacie, boulangerie, bureau de poste,... (30 équipements).

Gamme intermédiaire :

Collège, orthophoniste, supermarché, police, gendarmerie,... (34 équipements).

Gamme supérieure :

Lycée, maternité, hypermarché, agence Pôle emploi,... (40 équipements).

A cette classification correspond un temps de trajet jugé acceptable par les populations pour accéder au service. On estime ce temps à :

- 10 min pour les services de proximité
- 20 min pour les services intermédiaires
- 30 min pour les services supérieurs

1.2. Une offre principalement concentrée sur Sens et dans les pôles intermédiaires du territoire (relais, proximité)

Avec 1 047 équipements retenus dans la BPE, la ville de Sens se distingue très clairement en tant que pôle majeur et structurant d'équipements et services (en nombre et en gamme) pour le territoire du PETR.

Elle concentre ainsi 22 % des types de services de proximité existants, 41 % des services intermédiaires et 60 % des services supérieurs. En tant que centre administratif et commercial du Nord de l'Yonne, elle regroupe 40 % des commerces (de la BPE), 41 % des équipements de Santé et 26 % de l'offre d'enseignement du territoire.

Après Sens, plusieurs pôles secondaires en équipements et services apparaissent :

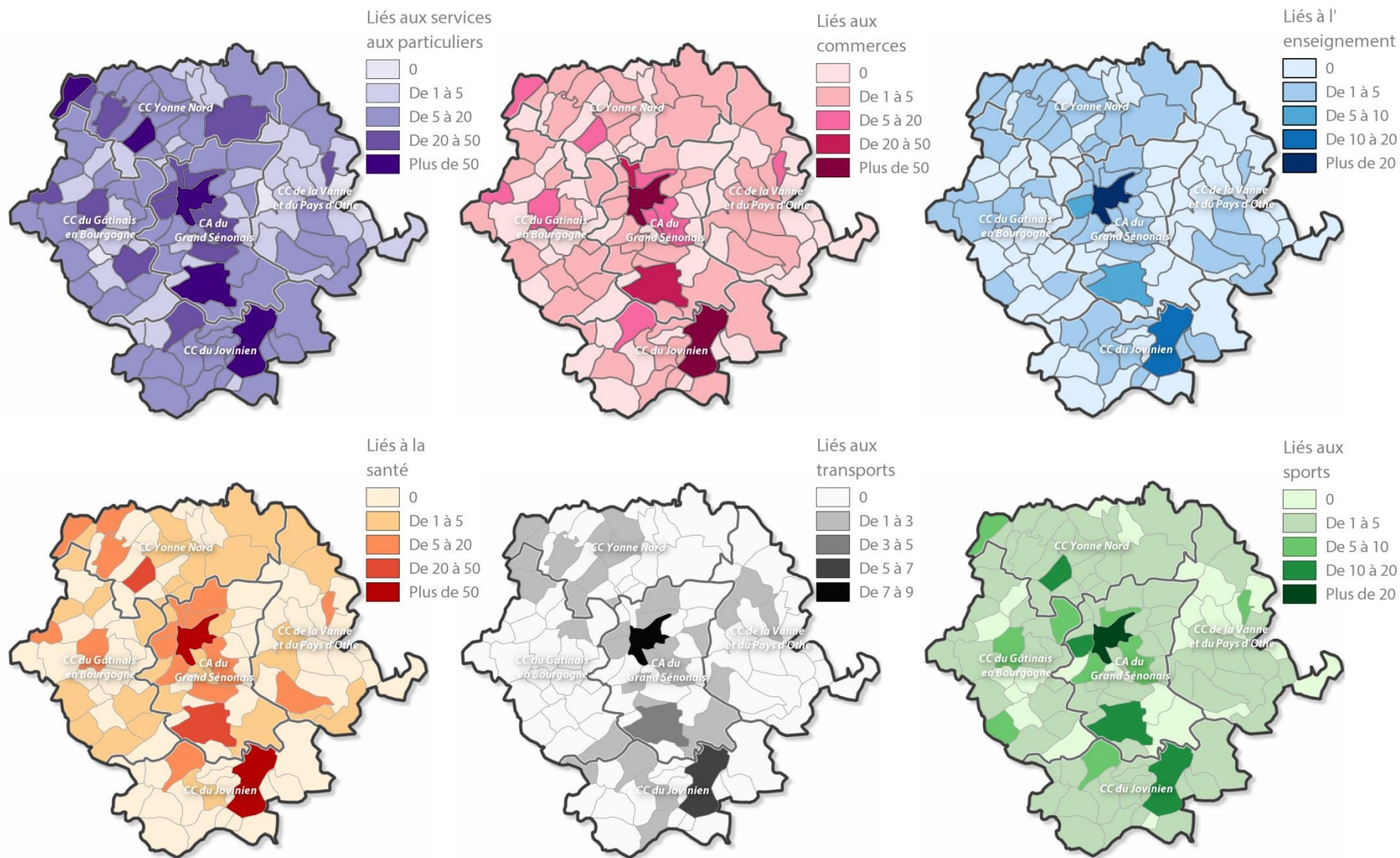
- **Joigny** : pôle relais du territoire, la commune de Joigny représente 9% de l'ensemble des équipements du PETR (contre 27 % pour Sens), dont 8 % des équipements de proximité et près de 15 % des équipements intermédiaires et supérieurs.
- **Villeneuve-sur-Yonne et Pont-sur-Yonne** : ces deux communes multi-polarisées forment des pôles relais pour les équipements de proximité et intermédiaire. A elles deux, elles regroupent également plus de 9 % des équipements du territoire.

Les communes de la couronne de Sens (Saint-Denis-lès-Sens, Saint-Clément, Paron) concentrent également plus d'équipements de la gamme supérieure que les autres villes du territoire.



Nombre et types d'équipements

SCoT du PETR du Nord de l'Yonne



0 5 km

Réalisation : CITADIA - Décembre 2016
Sources : GEOFLA2015 - INSEE 2013

CITADIA
CONSEIL

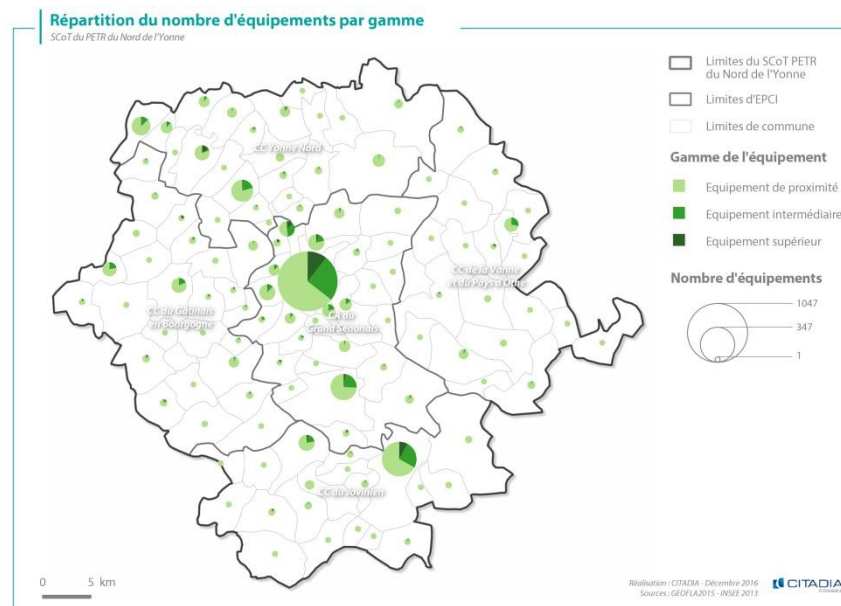
2. Quelle adéquation entre l'offre et la demande ?

2.1. Un maillage par gamme qui présente des faiblesses mais qui semble cohérent avec la répartition de la population

La densité des équipements de proximité est comprise entre 0 et 50,2 équipements pour 1 000 habitants, ce qui atteste d'un maillage non-régulier sur l'ensemble du territoire. L'absence de toute offre dans 3 communes explique les densités très faibles, tandis que certaines communes polarisent et concentrent fortement les équipements de proximité.

Les équipements intermédiaires et supérieurs sont encore davantage polarisés. Seules 54 communes comptent plus d'un équipement intermédiaire pour 1 000 habitants et 15 un équipement supérieur pour 1 000 habitants. Pour l'offre intermédiaire, Saint-Denis-lès-Sens, Villeneuve-l'Archevêque et Sens se détachent avec plus de 10 équipements pour 1 000 habitants. L'offre supérieure est ainsi concentrée sur Sens (4,4 pour 1 000 habitants) et sa couronne, ainsi que Joigny (2,8 pour 1 000 habitants).

Cette répartition correspond à la concentration des services et équipements les plus rares dans les pôles urbains les plus importants. La question de l'accessibilité à ces derniers pour toutes les populations, à la fois celles à mobilité réduite et celles qui sont isolées géographiquement, forme un enjeu important pour garantir un cadre de vie de qualité pour tous.



2.2. Une désertification des équipements, commerces et services qui touche principalement les communes rurales et périurbaines du territoire

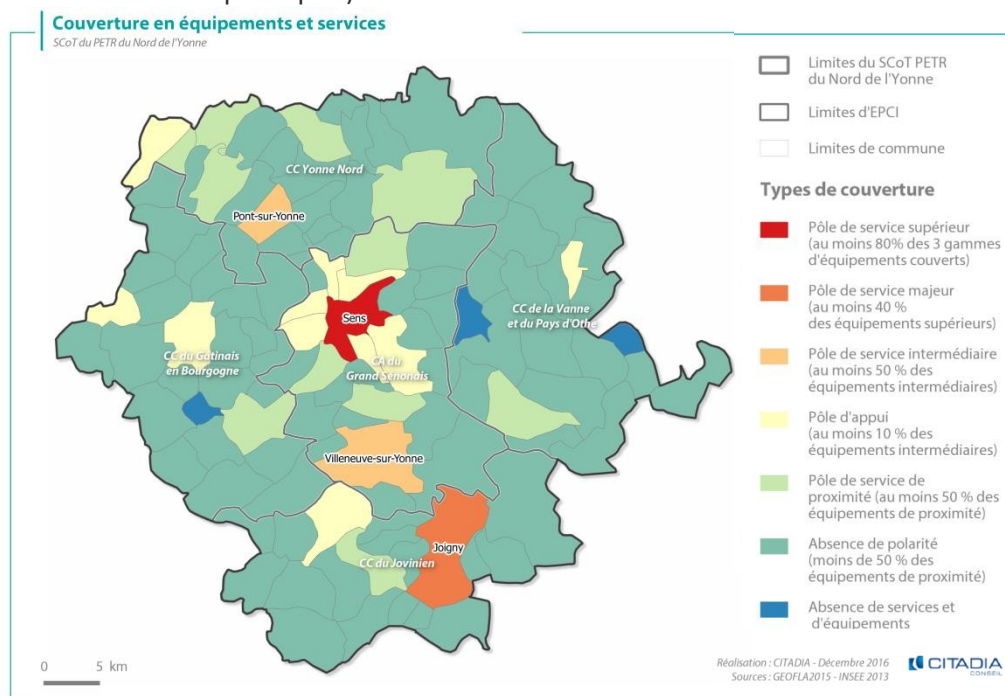
La couverture communale en équipements (présence de l'équipement sur la commune, sans préjuger de sa capacité à répondre aux besoins de la population) permet de hiérarchiser à l'échelle du périmètre du PETR la répartition et le rôle de différentes communes en termes de services aux populations.

Aucune commune du territoire ne dispose de l'ensemble des équipements des 3 gammes de l'INSEE, ce qui rend le territoire dépendant des grandes agglomérations situées à proximité, particulier dans les agglomérations parisiennes ou auxerroises (notamment pour les commerces spécialisés et les équipements de santé spécifiques).

Sens constitue le pôle supérieur en matière de services et spécifiquement de services supérieurs.

Joigny, Villeneuve-sur-Yonne et Pont-sur-Yonne complètent l'offre de services intermédiaires mais seule la commune de Joigny (pôle majeur) est bien pourvue en services supérieurs (49 %).

Des pôles d'appui, comprenant plus de 25 % des services intermédiaires forment des polarités relais : Saint-Valérien, Villeneuve-la-Guyard, Saint-Clément, Saint-Julien-du-Sault, Villeneuve-L'archevêque, Chéroy, Saint-Denis-lès-Sens.



II. Consommer, étudier, se divertir et se soigner sur le PETR

1. Focus sur une offre commerciale développée mais exposée aux concurrences

1.1. Un maillage hiérarchisé et des habitudes de consommation qui évoluent

L'analyse de l'offre commerciale présente sur le PETR du Nord de l'Yonne repose sur une double entrée :

- Temps 1 : approche spatiale ;
- Temps 2 : approche sensible.

En premier lieu, l'étude de la répartition des commerces sur le territoire (temps 1) a été réalisée en fonction d'une typologie en trois catégories :

- **les commerces quotidiens** (38 % des commerces du territoire selon la BPE 2015) : ils sont fréquentés quotidiennement de manière organisée ou imprévue, et permettent les pratiques de proximité : supérette, épicerie, boulangerie, boucherie-charcuterie, poissonnerie, librairie-papeterie-journaux.
- **les commerces occasionnels** (51 % des commerces du territoire) : il s'agit des biens achetés de manière occasionnelle, parfois de manière imprévue, pour le plaisir. Ils regroupent également les supermarchés et hypermarchés fréquentés à temporalité hebdomadaire ou mensuelle : produits surgelés, magasin de vêtements, magasin de chaussures, droguerie-quincaillerie-

bricolage, parfumerie, horlogerie-bijouterie, fleuriste, magasin d'optique, station service.

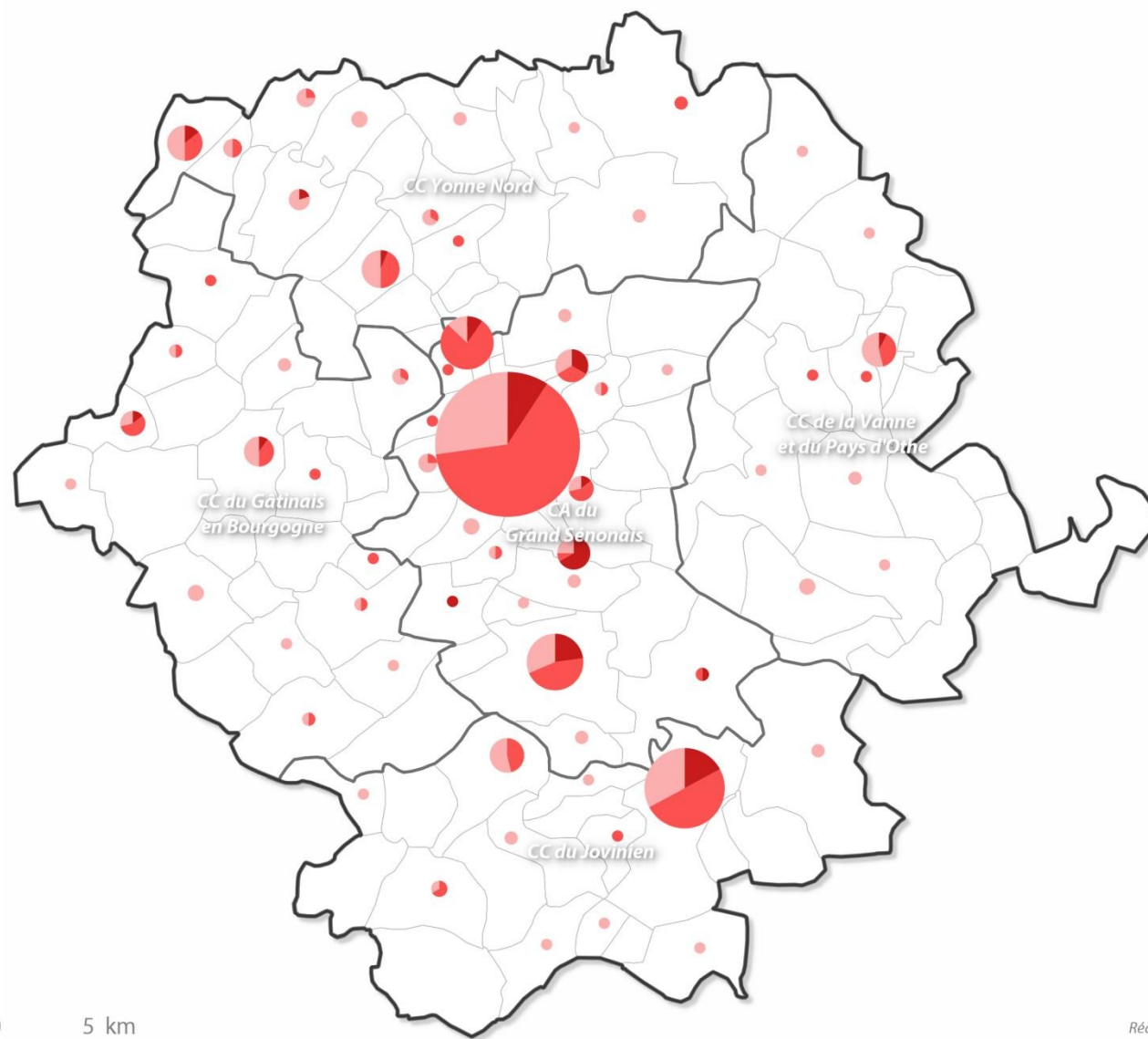
- **les commerces spécialisés** (12 % des commerces du territoire) : ils vendent des biens durables, achetés en réponse à un besoin singulier : grande surface de bricolage, magasin d'équipements du foyer, magasin d'électroménager et de matériel audio-vidéo, magasin de meubles, magasin de revêtements murs et sols.

La carte ci-dessous démontre que plus de 44 % des communes du PETR ne disposent d'aucun commerce, ce qui est cohérent avec la spécificité rurale du territoire. Ce sont en effet les plus petits villages qui ne sont pas équipés et donc fortement dépendant des pôles commerciaux du territoire.

Cette répartition spatiale, observée également sur l'ensemble du territoire national, implique donc que le maillage de l'offre à l'échelle du PETR soit pensé de manière optimum afin de limiter les temps de déplacement des habitants et éviter des situations d'évasion commerciales sur les territoires limitrophes.

Répartition des commerces selon leur type

SCoT du PETR du Nord de l'Yonne



▭ Limites du SCoT PETR du Nord de l'Yonne

▭ Limites d'EPCI

▭ Limites de commune

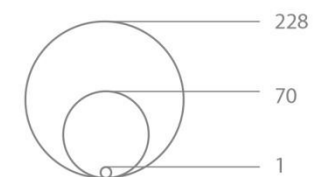
Types de commerces

■ Commerces quotidiens

■ Commerces occasionnels

■ Commerces spécialisés

Nombre de commerces



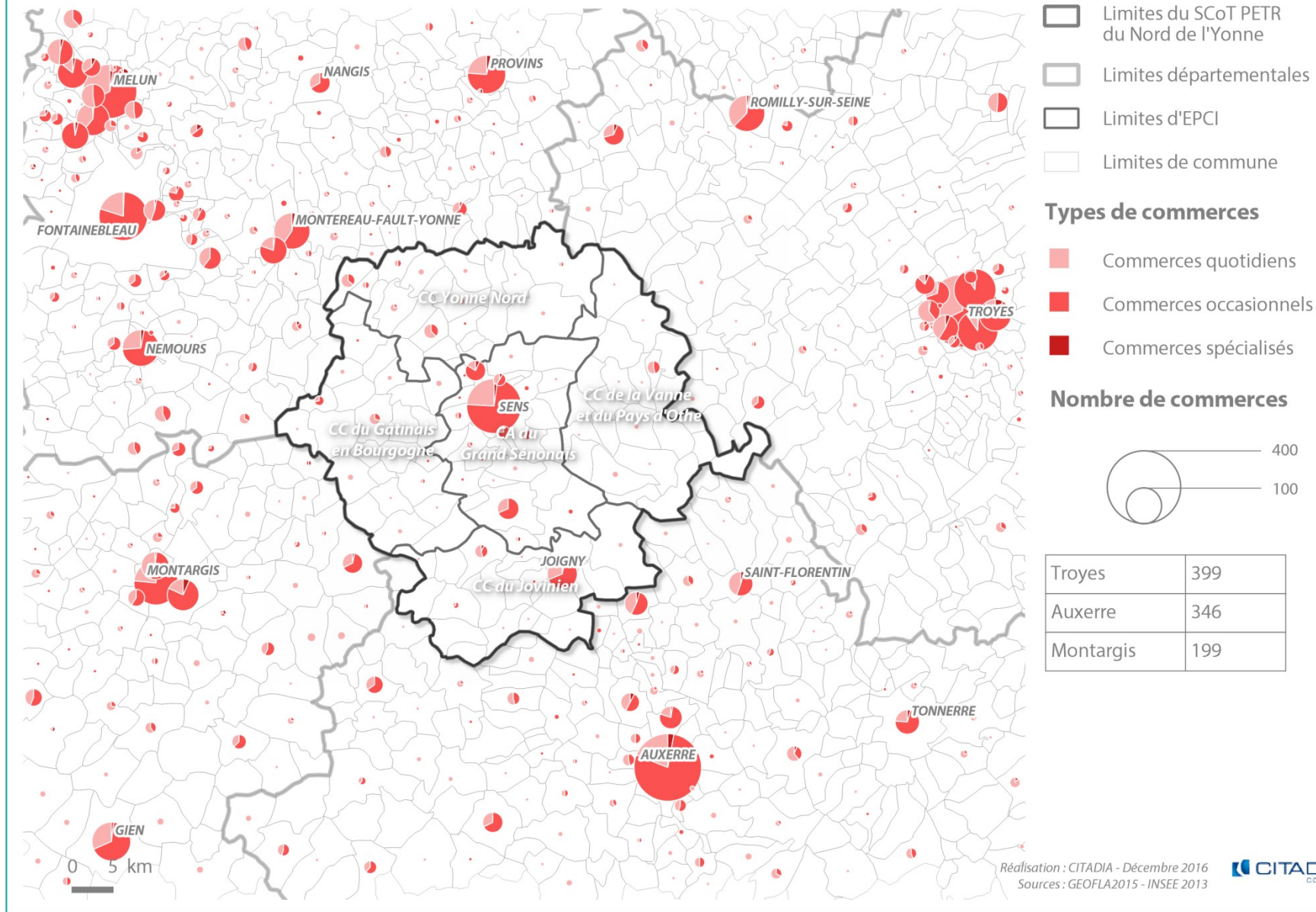
0 5 km

Réalisation : CITADIA - Décembre 2016
Sources : GEOFLA2015 - INSEE 2013

CITADIA
CONSEIL

Répartition des commerces selon leur type

SCoT du PETR du Nord de l'Yonne



En ce qui concerne les commerces à usage quotidien, ce sont 55% des communes du territoire qui n'en disposent pas. Celles-ci sont réparties dans les trois EPCI et ne se concentrent pas sur une partie spécifique du territoire. Toutefois, il convient de préciser que la désertification des commerces de proximité concerne essentiellement les communes éloignées de la Vallée de l'Yonne.

S'agissant des commerces occasionnels, ils sont plus nombreux que les commerces quotidiens sur le territoire, ils se concentrent d'avantage le long de la vallée de l'Yonne.

Les commerces spécialisés sont beaucoup moins présents que les deux autres types de commerces, et sont majoritairement localisés au sein des différentes polarités du territoire, leur poids démographique le permettant.

Dans un second temps, l'évolution des gabarits (petits commerces et grandes surfaces) des commerces présents sur le territoire permet de déterminer les habitudes de consommation des habitants et de l'offre à disposition de ces derniers. La comparaison avec la BPE 2013 montre une progression plus forte du nombre d'hypermarchés et de supermarchés (+20 %) en trois ans que le nombre de commerces classiques (+0,7 % sur la même période). La question du maintien de l'offre en centre-ville face au développement des grandes surfaces est à surveiller.

1.2. Sens et son agglomération véritable catalyseur de la dynamique commerciale

L'offre commerciale est largement polarisée sur la commune de Sens qui concentre près de 40 % de l'offre globale. La commune de Sens concentre ainsi :

- 26 % de l'offre de proximité
- près de 50 % de l'offre intermédiaire
- 42 % de l'offre supérieure

Plus généralement, l'agglomération de Sens est un pôle commercial dynamique dont les surfaces de vente ont considérablement progressé de 2005 à 2015, beaucoup plus que la population locale (source : CCI).

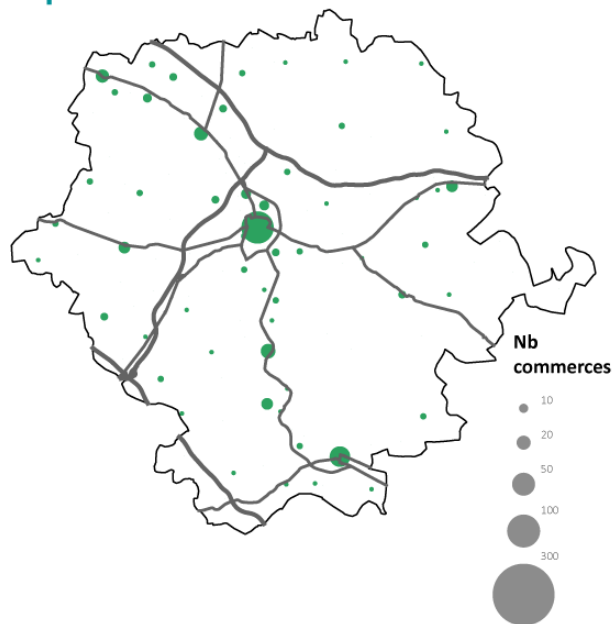
Globalement, le PETR compte 85 commerces de plus de 300 m², dont 58 dans l'agglomération de Sens.

L'évolution de la surface de vente cumulée dans le nord de l'Yonne a été significative. Ces 7 dernières années, elle a progressé de 33%. Le Sénonais à lui seul a concentré 52 % des surfaces commerciales autorisées en C.D.A.C depuis 2009.

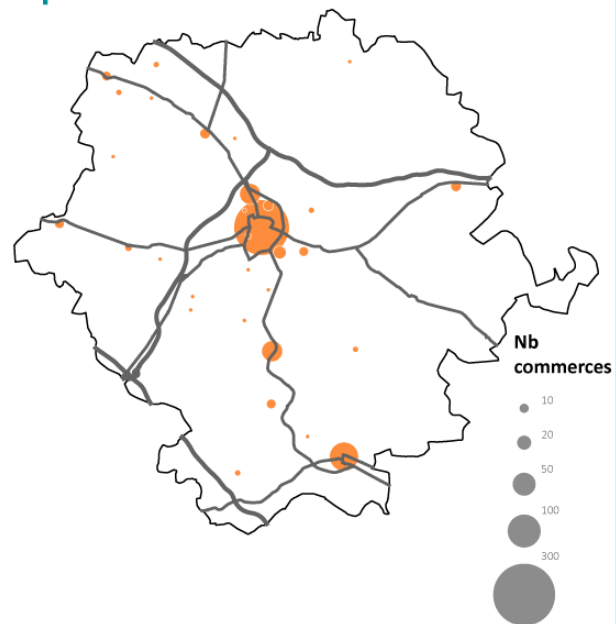
Hors Sens, véritable pôle d'attraction commerciale à l'échelle du territoire, les principaux pôles commerciaux sont : Joigny, Villeneuve-sur-Yonne, Saint-Denis-lès-Sens, Pont-sur-Yonne et Villeneuve-la-Guyard.

Si ces pôles relais permettent de fixer la clientèle pour les achats alimentaires ils restent cependant sous-équipés pour les autres types d'achats (voir carte ci-dessous).

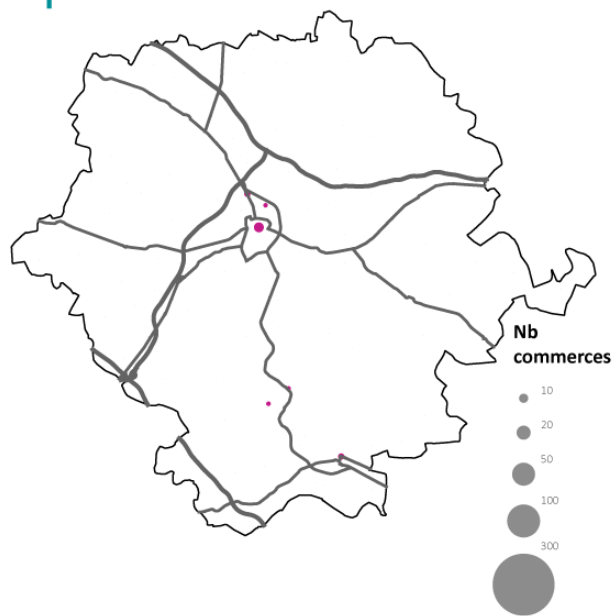
Offre de proximité



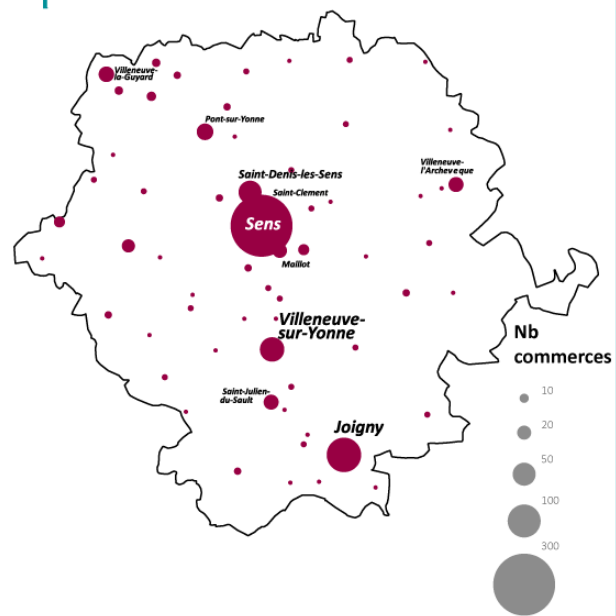
Offre intermédiaire



Offre supérieure



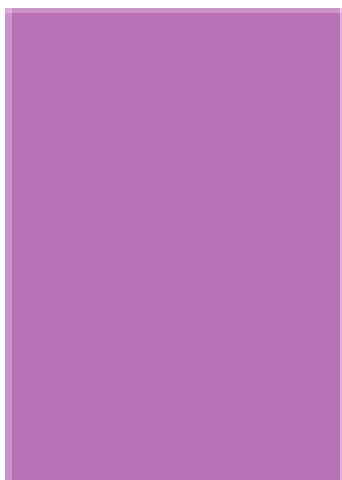
Ensemble des gammes



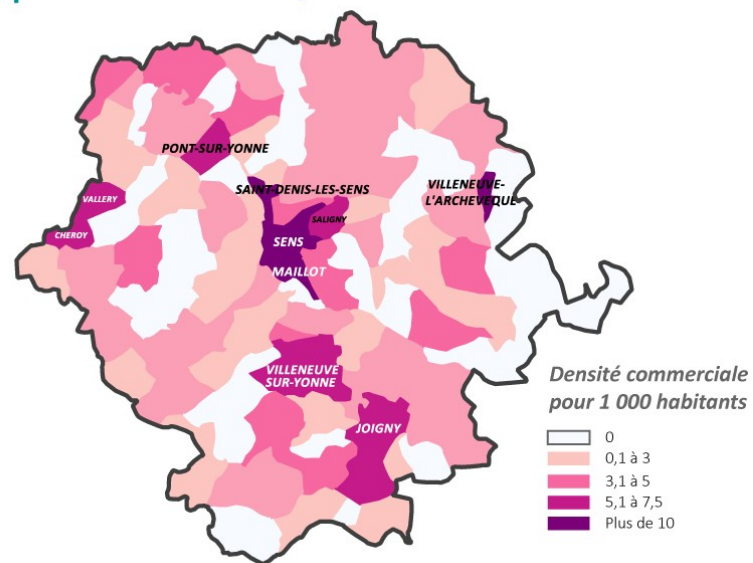
En effet, l'analyse des densités commerciales et de la localisation des équipements commerciaux corrobore avec ce constat en faisant apparaître :

- une très forte densité sur la commune de Sens (12,2 équipements pour 1 000 habitants) mais également sur sa proche périphérie (Maillot, Saint-Denis-lès-Sens, Saligny).
- Joigny, 2ème polarité commerciale du territoire présente également une densité commerciale relativement importante (9,3 équipements commerciaux pour 1 000 habitants) mais avec un volume inférieur au pôle principal de Sens.
- Des communes exercent le rôle de pôles commerciaux relais au nord du périmètre Pont-sur-Yonne, Villeneuve-la-Guyard et à l'est Villeneuve-l'Archevêque.

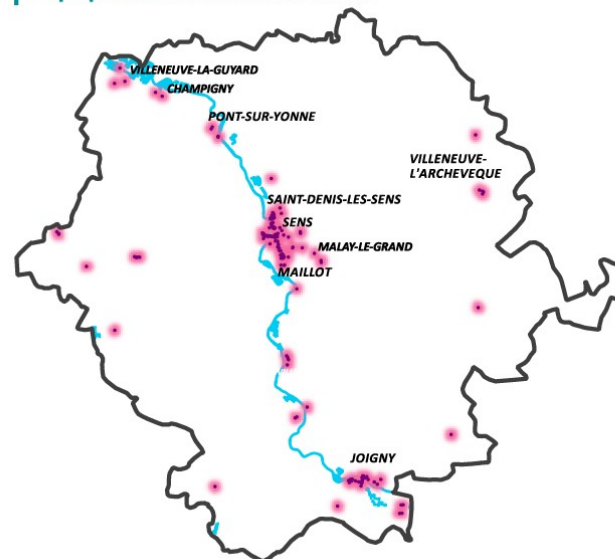
300



Densité commerciale pour 1 000 habitants



Equipements commerciaux



2. Focus sur l'offre en enseignement qui arrive à saturation sur le territoire

2.1. Structures d'accueil de la petite enfance et de loisirs

Avec plus de 1 550 naissances par an en moyenne, le territoire du SCoT compte 4 602 enfants de moins de 3 ans en 2014. En moyenne 63 % des femmes de 15 à 64 ans exercent un emploi, soit un taux en dessous de la moyenne nationale (66 %)

Le territoire compte 14 établissements d'accueil de la petite enfance dotés d'une grande diversité avec des structures multi-accueil, des haltes-garderies et des crèches/micro-crèches. 400 places permanentes dont 125 à Sens sont ainsi réparties sur le territoire, ainsi que 25 places d'accueil ponctuel et 5 d'accueil d'urgence

En parallèle de ces modes de garde collectifs, des assistantes maternelles agréées exercent sur le territoire et peuvent se retrouver dans les 5 Relais d'Assistants Maternelles (RAM) situés dans la CA du Grand Sénonais (2), dans la CC du Jovinien (1), de Yonne Nord (1) et du Vanne Pays d'Othe (1).

Deux lieux d'accueil parents-enfants à Sens et à Pont-sur-Yonne permettent également aux enfants âgés de moins de six ans, accompagnés de leur(s) parent(s) de participer à des temps conviviaux de jeux et d'échanges.

Deux communautés de commune du territoire du SCoT ont également mis en place un projet éducatif (CC du Gâtinais en Bourgogne et CC de Yonne Nord) afin de proposer aux enfants des activités péri-scolaires,

services appréciés par les habitants, notamment les ménages avec enfants.

Sur le territoire du PETR, on compte 14 accueils de loisirs sur le territoire dont 3 à Sens et à Villeneuve-sur-Yonne, et 2 à Joigny et à Pont-sur-Yonne.

2.2. Equipements scolaires du 1er degré

Le territoire du PETR compte 39 écoles maternelles et 12 communes ont organisé la mutualisation des classes entre elle avec 11 Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (RPI). Le grand nombre de classes à plusieurs niveaux et la fréquentation des établissements du territoire par des enfants habitant hors du PETR expliquent des effectifs par classe relativement élevés.

	Moyenne des effectifs par classe (2016/2017)
CCGB	25
CCVPO	24
CCYN	23
CCJ	NC
CCGS (Sens)	25

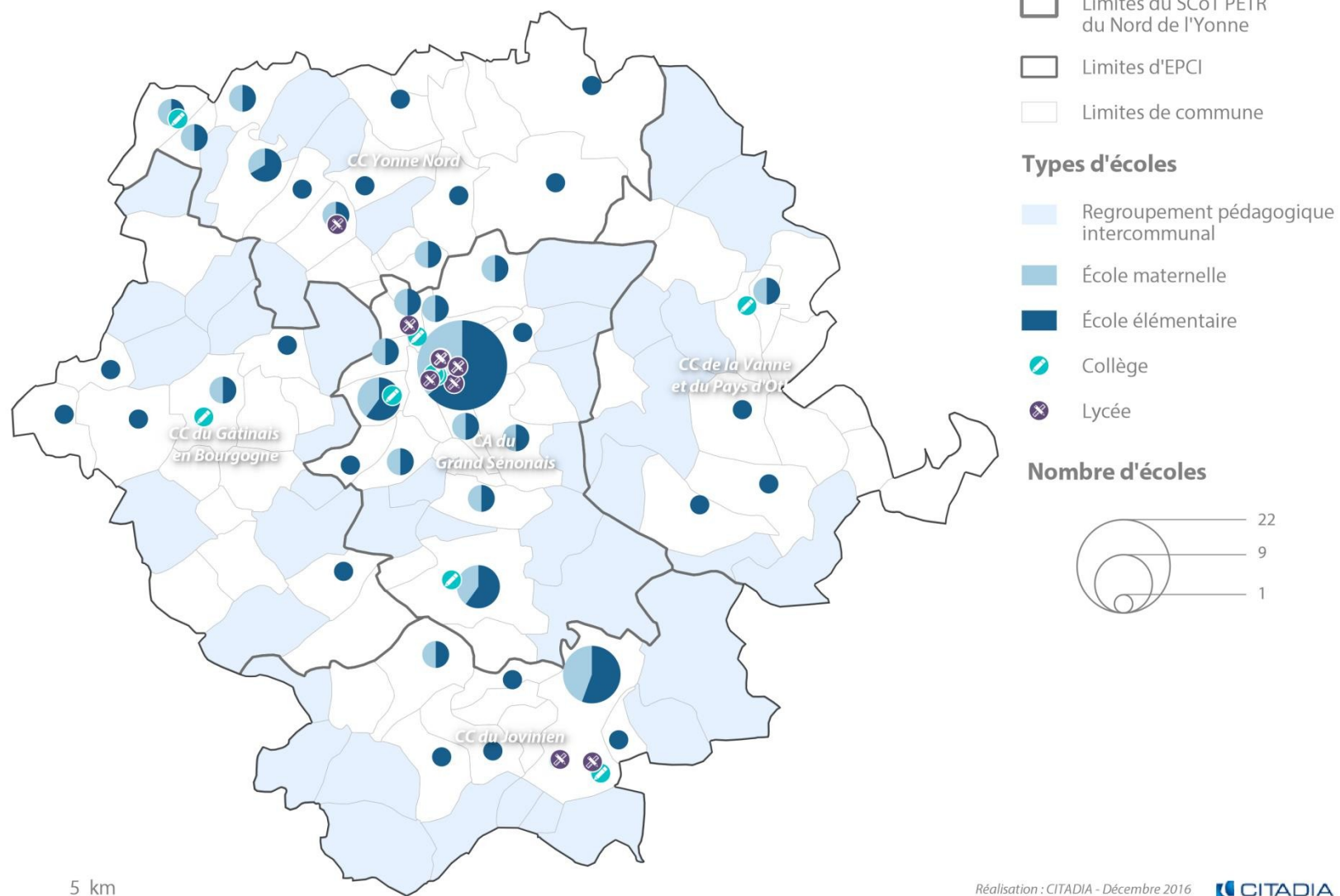
Les écoles élémentaires sont également nombreuses avec 58 établissements en 2016 et 42 communes regroupées en RPI. Le ramassage scolaire est ainsi organisé à travers ces structures de regroupement qui sont un moyen notamment pour les petites communes de maintenir une offre scolaire sur le territoire, garante selon de nombreux élus de la vitalité des villages, notamment dans le contexte d'une population vieillissante. Les effectifs par classe sont moins importants que pour l'enseignement maternel.

	Moyenne des effectifs par classe (2016/2017)
CCGB	23
CCVPO	19
CCYN	22
CCJ	NC
CCGS (Sens)	24



Répartition du nombre d'écoles maternelles et élémentaires

SCoT du PETR du Nord de l'Yonne



2.3. Une répartition des collèges et lycées à l'origine de déplacements et une offre supérieure insuffisante

Avec 13 collèges sur le territoire dont 2 établissements privés et 9 lycées dont 1 établissement privé, le maillage de collèges et de lycées n'est pas satisfaisant dans le PETR. L'analyse des flux domicile-études montre en effet qu'un jeune nord-icaunais sur 6 en âge d'aller au collège ou au lycée fréquente un établissement en dehors du périmètre du SCoT, généralement pour des raisons de proximité géographique. Le faible nombre d'établissements et leur répartition entraîne des déplacements parfois importants et crée des établissements qui ne sont plus « à taille humaine ». Le lycée de Sens qui regroupe à la fois un lycée général et technologique compte 117 classes en 2016/2017 et 2 331 élèves, ce qui en fait le premier établissement de l'Yonne devant le Lycée polyvalent Joseph Fourier à Auxerre (1 357 élèves). L'ouverture de deux établissements secondaires, un collège et un lycée, dans la Communauté de Communes Yonne Nord permettrait de réduire des autres établissements et d'améliorer les conditions d'études des jeunes du territoire.

Malgré une offre quantitativement insuffisante, les possibilités d'enseignement au lycée sont variées avec la présence 3 lycées généraux et technologiques, 3 lycées professionnels et 3 lycées techniques ou agricoles.

De la même façon, les formations de l'enseignement supérieur sont peu présentes sur le territoire qui ne compte que des sections techniciens supérieurs (282 étudiants en 2014), une école de commerce et de gestion (49 étudiants) et des formations paramédicales (162 étudiants). Les

jeunes nord-icaunais souhaitant aller à l'université doivent se rendre à Dijon ou en région parisienne. L'analyse des flux de mobilité des étudiants fait ressortir le départ du territoire de la plupart des jeunes entrant en formation supérieure.

Un Pôle de formation a été récemment ouvert à Joigny en lieu et place de l'ancien site militaire. Présentant une surface de 2.300 m², le Pôle de formation a permis de diversifier l'offre sur le territoire en mettant à disposition des espaces de formation permettant l'accueil d'organismes de formation.



3. Une offre de loisirs majoritairement tournée vers les pratiques sportives

3.1. Une offre culturelle limitée

Le PETR Nord Yonne souffre d'une faiblesse de l'offre d'équipements culturels qui comprend uniquement 1 théâtre, 3 cinémas, 7 musées et un réseau de bibliothèques. Le territoire ne bénéficie pas par exemple d'un conservatoire de musique ou de danse.

Néanmoins, plusieurs s'associations s'impliquent sur la promotion de l'art et de la culture avec par exemple des collectifs de théâtre qui se produisent dans les salles communales.



3.2. Une offre sportive étoffée

L'offre en équipements sportifs est particulièrement dense sur le territoire. Celui-ci compte en particulier :

- 13 bassins de natation
- 53 équipements pour le tennis
- 6 stades d'athlétisme
- 21 gymnases
- 83 terrains de football en extérieur
- 13 dojos
- 12 salles de remise en forme

L'équipement communal le plus représenté est le terrain de football. Ce sont le plus souvent des terrains en herbe plus ou moins entretenus. Le nombre de piscines permet également aux habitants une pratique aisée sans devoir se rendre dans les grandes agglomérations voisines.

Cette offre est toutefois fortement mobilisée au service de la pratique scolaire.

3.3. Une offre de loisirs principalement tournée sur les loisirs en extérieur

Le territoire du PETR est propice aux activités de pleine nature. Avec 23 centres équestres, 4 terrains de golf et 2 parcours de santé, les habitants ont la possibilité de pratiquer des sports de nature. Toutefois, seule une boucle de randonnées est recensée dans la base des GR des données de

l'Insee, ce qui limite la visibilité de l'offre sur le territoire alors que celle-ci est relativement importante.



Le golf du Sénonais, Lixy, source : <http://www.legolfdusenonais.com/>



Pour pallier à ce manquement, trois des EPCI du territoire (CA du Grand Sénonais, CC Vanne Pays d'Othe et CC Yonne Nord) ont développé des randonnées thématiques documentées permettant la découverte de leur patrimoine naturel, bâti tout en retraçant l'histoire de territoire.

4. Une offre sanitaire qui ne répond que partiellement aux besoins

4.1. Un accès aux soins relativement bon mais inégal sur le territoire

L'accessibilité aux soins est un sujet de préoccupation majeure pour les élus conscients du risque de désertification médicale, en particulier dans les territoires ruraux. A l'échelle du PETR, l'accès au soin est moins bon que dans le reste de l'Yonne 1 médecin pour 1 553 habitants contre 1 pour 1 311 dans l'Yonne.

Toutes les professions médicales de premier ordre sont représentées mais en nombre insuffisant en 2016 :

- 85 médecins généralistes ;
- 50 pharmacies
- 158 infirmiers
- 43 chirurgiens-dentistes
- 26 orthophonistes
- 78 masseurs-kinésithérapeutes

On compte par ailleurs peu de spécialistes sur le territoire : seulement 4 pédiatres, peu de dermatologues, gynécologues, cardiologues, etc.

L'offre est également concentrée sur certaines communes : sur les 489 professionnels de santé exerçant sur le territoire, 197 sont situés à Sens (40 %) et 56 à Joigny (11 %). Cette concentration s'élève à 45 % pour les généralistes situés à Sens.

D'après le portrait socio-sanitaire du PETR (2015), les faibles densités de médecins généralistes libéraux observées sur les EPCI autour de l'Agglomération entraînent des mouvements de patientèle en direction de Sens pouvant induire une certaine

« saturation » des cabinets.

Démographie des professionnels de santé libéraux et à exercice mixte

	Effectif	dont 55 ans et + (%)	Densité (/ 10 000 hab)	
Médecins généralistes	Sénonais	82	59%	6.4
	Yonne	269	59%	7.9
	Bourgogne	1 531	52%	9.3
Infirmiers	Sénonais	158	20%	12.3
	Yonne	458	24%	13.4
	Bourgogne	2 383	20%	14.5
Masseurs-kinésithérapeutes	Sénonais	74	27%	5.8
	Yonne	196	23%	5.7
	Bourgogne	1 324	21%	8.1
Chirurgiens-dentistes	Sénonais	42	52%	3.3
	Yonne	125	46%	3.7
	Bourgogne	722	39%	4.4
Sages femmes*	Sénonais	3	67%	0.5
	Yonne	17	29%	1.1
	Bourgogne	95	20%	1.3
Pharmaciens	Sénonais	50	38%	3.9
	Yonne	167	42%	4.9
	Bourgogne	838	41%	5.1
Pédicures Podologues	Sénonais	22	27%	1.7
	Yonne	66	18%	1.9
	Bourgogne	266	19%	1.6
Orthophonistes	Sénonais	24	25%	1.9
	Yonne	52	27%	1.5
	Bourgogne	306	22%	1.9
Ophtalmologistes	Sénonais	9	78%	0.7
	Yonne	17	76%	0.5
	Bourgogne	103	66%	0.6
Gynécologues*	Sénonais	5	80%	0.9
	Yonne	18	56%	1.2
	Bourgogne	104	57%	1.4
Dermatologues-vénérologues	Sénonais	4	75%	0.3
	Yonne	7	86%	0.2
	Bourgogne	64	66%	0.4

Le réseau d'hôpitaux est varié avec 4 établissements de moyen séjour (soins de suite), 1 de long séjour et 3 de court séjour (chirurgie, médecine) mais seule une maternité maille le territoire (Sens).

En 2014, ils offrent des services de médecine (476 lits pour plus de 30 000 séjours), de soins de suite et de réadaptation (159 lits pour 1 700 séjours) et de soins de longue durée (64 lits pour 35 séjours). Ils sont dotés de 250 personnels médicaux (197 salariés pour 147 ETP et 56 libéraux) et 1 800 personnels non médicaux pour 1 634 ETP.

Le CH de Sens détient une autorisation d'éducation thérapeutique des patients diabétiques. Une cellule médico-sociale, appelée Permanence d'accès aux soins de santé (Pass) existe également au sein de l'hôpital. Elle a pour missions d'informer, de conseiller, d'orienter et d'accompagner les patients dans leurs démarches.

Plus de 70 % des séjours hospitaliers des habitants du pays se déroulent dans les établissements du PETR et moins de 6 % dans le département. Quasiment 20 % des séjours se déroulent en Ile-de-France.

La part des séjours se déroulant hors du PETR varie suivant les motifs d'hospitalisation, elle est de 13 % pour les cancers, 12 % pour les maladies de l'appareil circulatoire, 10 % pour les maladies de l'appareil digestif, 8 % pour les maladies ostéo-articulaires, puis 5 % pour les lésions traumatiques et empoisonnement et enfin 4 % pour les maladies de l'appareil respiratoire.

Ainsi selon le portrait socio-sanitaire du PETR, 7 hospitalisations sur 10 ont lieu dans un établissement situé sur le territoire du SCoT.

Lieux d'hospitalisation des habitants du Pays en soins de courte durée

Lieu d'hospitalisation	Nb de séjours moyens annuels	Répartition (%)
Sénonais	26 163	70.2%
<i>dont CH Sens</i>	<i>16 016</i>	<i>43.0%</i>
<i>Clinique Paul Piquet (Sens)</i>	<i>8 704</i>	<i>23.4%</i>
<i>CH de Joigny</i>	<i>1 386</i>	<i>3.7%</i>
<i>CH ex-HL R. Bonnion (Villeneuve /Y)</i>	<i>56</i>	<i>0.1%</i>
Autres établissements dans l'Yonne	2 191	5.9%
<i>dont CH d'Auxerre</i>	<i>1 660</i>	<i>4.5%</i>
<i>Polyclinique Ste Marguerite (Auxerre)</i>	<i>474</i>	<i>1.3%</i>
Ile-de-France	7 313	19.6%
<i>dont AP-HP de Paris</i>	<i>2 534</i>	<i>6.8%</i>
Autres lieux	1 591	4.3%
Nombre total de séjours	37 258	100.0%



4.2. Personnes âgées

Les établissements médicalisés spécifiques aux personnes âgées sont considérés comme suffisants sur le territoire du SCoT. 2 008 lits sont recensés au sein de 26 établissements en 2013. Ces établissements correspondent à la fois à des EHPAD, des résidences ou encore des places en secteur hospitalier.

Pour prolonger les possibilités de maintien au domicile des personnes âgées, plusieurs services de soins et d'aide à domicile sont recensés. On constate toutefois l'absence d'un service de repas, généralement mis en place par des associations.



4.3. Personnes handicapées

Le territoire du PETR concentre un grand nombre d'établissements à destination des personnes handicapées. L'offre est adaptée à la fois pour les enfants et les adultes.

On recense 9 services et établissements spécialisés dans l'accueil des enfants handicapés dont la capacité est d'environ 440 places : 1 CME (Centre Médico-Educatif) à Sens, 3 SESSAD (Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile) à Sens et Paron, et 3 IME (Institut Médico-Educatif), 1 ITEP (Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique) et 1 CAMSP (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce).

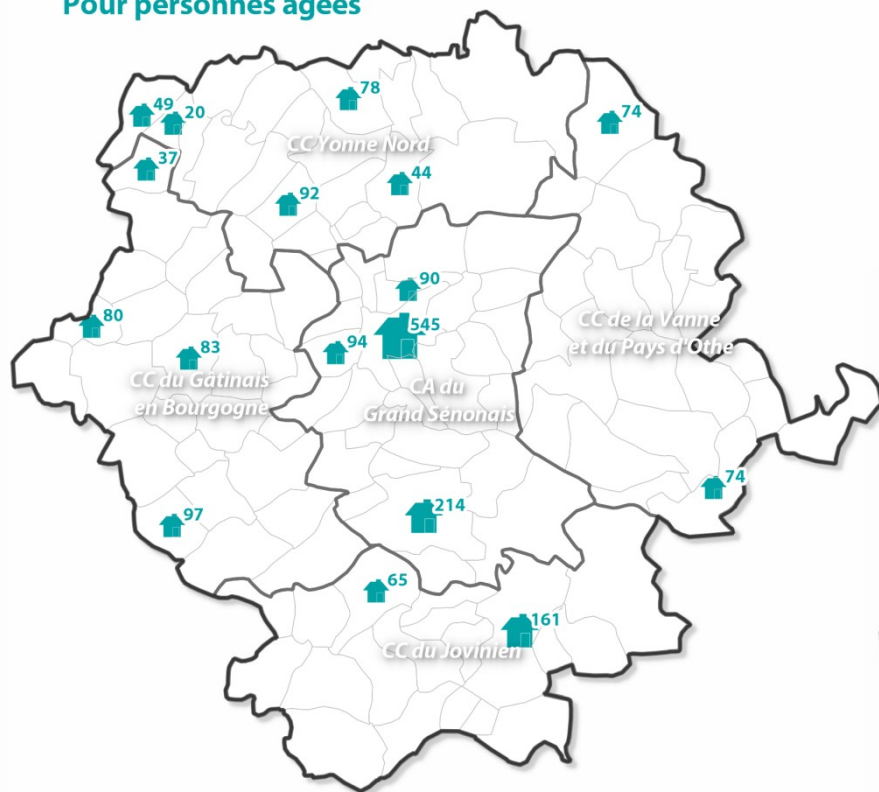
Enfin, 16 structures spécialisées dans l'accompagnement des adultes handicapés sont présentes avec un total d'environ 710 places : 3 foyers de vie, 4 FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé pour Adultes Handicapés), 1 MAS (Maison d'Accueil Spécialisée), 4 foyers d'hébergement, 2 SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale), 1 SAMSAH (Service d'accompagnement médico-social adultes handicapés), et 1 ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) localisé à la fois sur Sens et Saint-Julien-du-Sault..

Le territoire compte également 2 centres de travail protégés qui garantissent un accès à l'emploi aux travailleurs handicapés ou en situation sociale difficile.

Capacité des établissements du pays

SCoT du PETR du Nord de l'Yonne

Pour personnes âgées



Nombre d'établissements



0 5 km

Pour enfants handicapés

Nombre d'établissements



Type d'établissement



Réalisation : CITADIA - Septembre 2016
Sources : GEOFLA2015 - INSEE 2013



5. La couverture numérique un enjeu fort pour le territoire

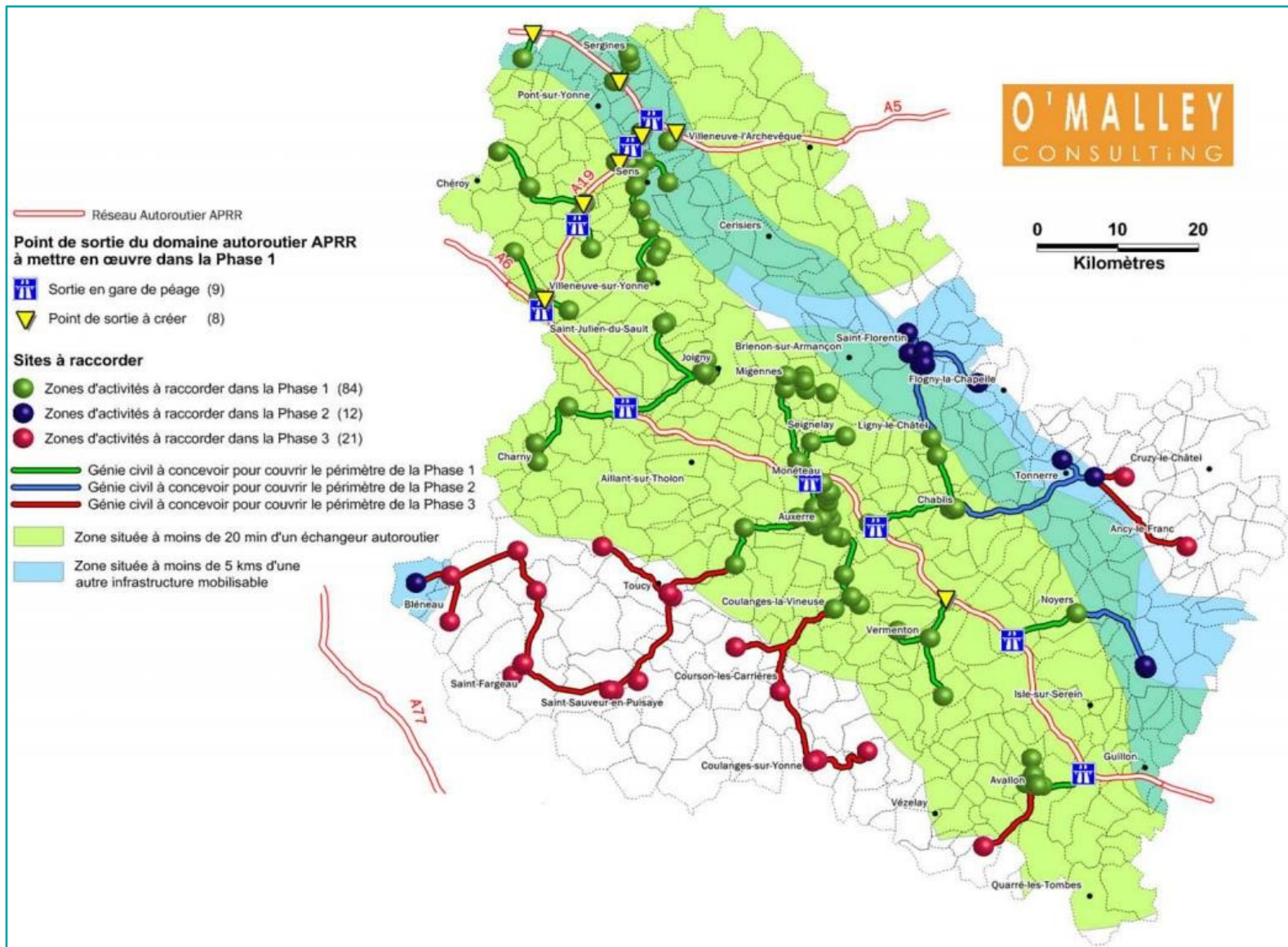
L'accès au Très-Haut-Débit est un nouvel enjeu de l'aménagement du territoire conséquemment à la place prise par les réseaux de communication numérique à la fois pour la population, les administrations mais aussi les entreprises.

Afin de répondre aux besoins en développement des infrastructures numériques, le département de l'Yonne a élaboré en 2011 son Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN).

L'Yonne, et en particulier le territoire du PETR, a la chance de bénéficier de la présence des infrastructures nécessaire au déploiement du Très-

Haut-Débit et des quatre opérateurs privés. Ces derniers étant inscrits dans une logique de rentabilité n'aménagent des réseaux que dans des zones les plus peuplées. Les pouvoirs publics tels que l'Yonne et la Bourgogne sont ainsi les acteurs majeurs de la mise en place de la fibre dans les territoires plus ruraux.

D'après la carte extraite du SDTAN (voir ci-après) la quasi-totalité du territoire du PETR se situe à proximité d'une infrastructure immédiatement mobilisable pour la mise en service du Très-Haut-Débit.



Source : SDTAN Yonne 2011

Synthèse et perspectives

Atouts à valoriser

- La présence d'un pôle d'équipements important sur le territoire : Sens
- Un maillage hiérarchisé de pôles garant de l'accès aux services pour l'ensemble de la population
- Une offre commerciale étoffée
- Une offre à destination des jeunes satisfaisante

Opportunités à saisir

- Une bonne coopération intercommunale autour des équipements scolaires à mettre en place pour d'autres équipements
- Une offre d'équipements de nature à valoriser et à rendre identifiables
- Une mise en service du Très-Haut-Débit facilité par la présence d'infrastructures

Faiblesses à résorber

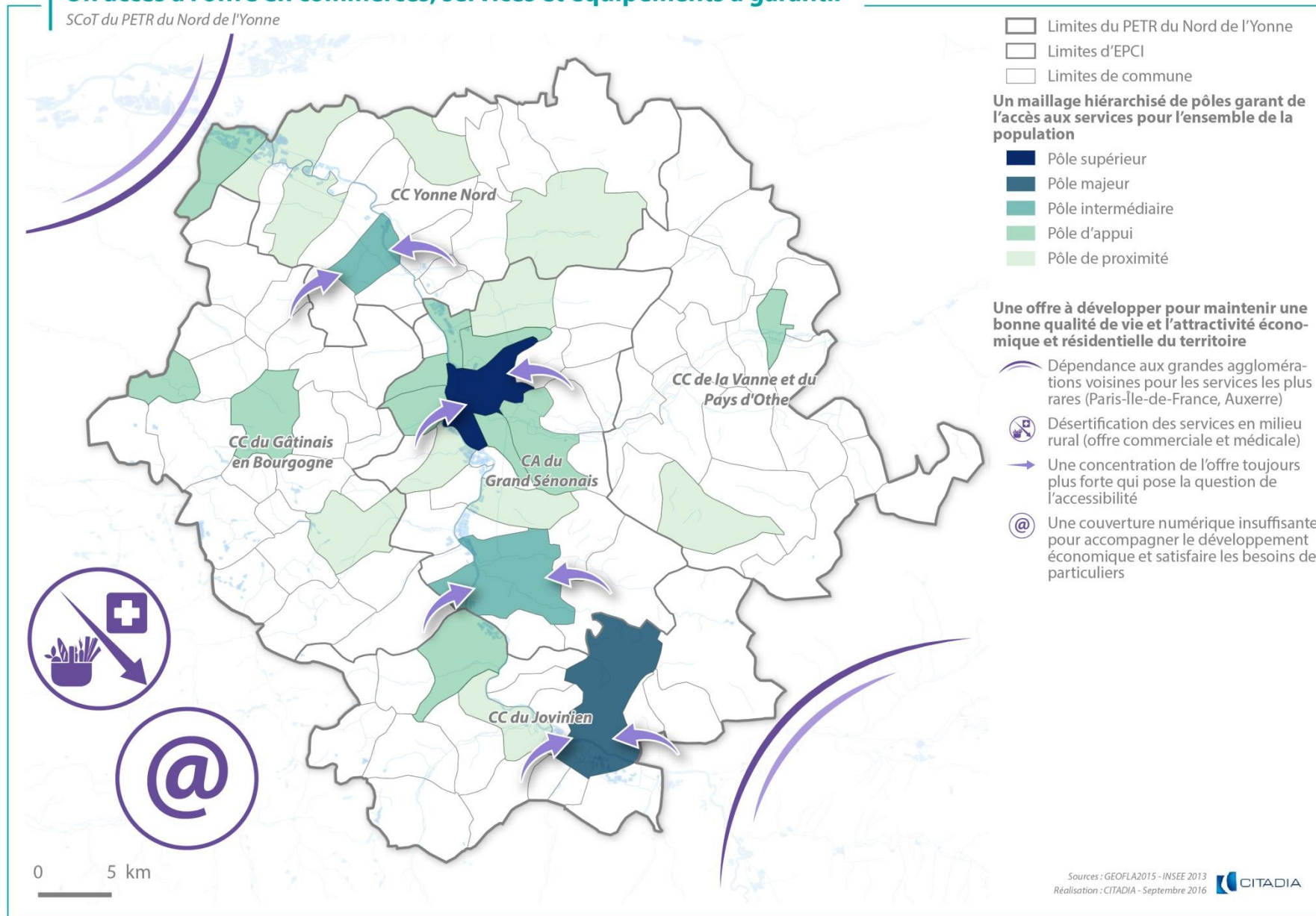
- Une dépendance aux grandes agglomérations voisines pour les services rares (Paris, Auxerre)
- Un accès au Très-Haut-Débit encore peu compétitif
- Une offre culturelle limitée
- Une offre sanitaire qui ne répond que partiellement aux besoins

Menaces à anticiper

- Une disparition des petits commerces face au développement des grandes surfaces
- Une concentration toujours plus forte de l'offre en services et équipements qui pose la question de l'accès et l'accessibilité
- Une désertification des communes rurales

Un accès à l'offre en commerces, services et équipements à garantir

SCoT du PETR du Nord de l'Yonne



Les enjeux de demain

- ➔ Renforcer les pôles d'équipements identifiés et améliorer leur accessibilité pour l'ensemble de la population
- ➔ Maintenir l'offre existante en commerces et équipements dans les communes rurales pour lutter contre la désertification
- ➔ Accompagner l'arrivée du Très-Haut-Débit sur l'ensemble du territoire, au service des particuliers et des activités